

# Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

## – Mobilité des frontaliers –

Novembre 2016



Dixième rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi  
pour le quinzième Sommet des Exécutifs de la Grande Région

***Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région***  
Dixième rapport de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi  
pour le quinzième Sommet des Exécutifs de la Grande Région

**– Mobilité des frontaliers –**

**Observatoire Interrégional  
du marché de l'Emploi**  
c/o INFO-Institut  
Pestelstraße 6  
D-66119 Saarbrücken

**Sarrebruck, Novembre 2016**

Dans ce dixième rapport soumis au 15<sup>e</sup> Sommet de la Grande Région, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi décrit et analyse la situation et l'évolution du marché de l'emploi dans la Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Dans le cadre de ces rapports régulièrement adressés au Sommet des Exécutifs, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi met continuellement à jour des données socio-économiques relatives au marché de l'emploi de la Grande Région, à partir desquelles il procède à des évaluations différenciées.

Le dixième rapport se compose de cinq cahiers :

- ▶ Situation du marché de l'emploi
- ▶ **Mobilité des frontaliers**
- ▶ Evolution démographique
- ▶ Situation des jeunes
- ▶ Formes atypiques de travail et d'emploi

Il inclut également le rapport consacré au thème spécifique de « La Numérisation du monde du travail ». Chaque cahier est introduit par des principaux indicateurs sur le marché de l'emploi.

## Sommaire

<b>Principaux indicateurs du 10<sup>e</sup> rapport de l'OIE</b> .....	<b>1</b>
<b>Remarques préliminaires sur la méthodologie</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Aperçu général</b> .....	<b>11</b>
<i>Evolution de l'emploi frontalier (frontaliers entrants) dans la Grande Région 2006-2015</i> .....	12
<i>Frontaliers dans la Grande Région en 2015 (Parts en %)</i> .....	13
<i>Flux frontaliers en Grande Région en 2015</i> .....	14
<i>Frontaliers entrants 2005-2015</i> .....	16
<i>Flux frontaliers des jeunes (de moins de 30 ans) en Grande Région en 2015</i> .....	16
<i>Jeunes frontaliers se rendant au Luxembourg par pays d'origine en 2015</i> .....	17
<i>Jeunes frontaliers originaires de France par zone cible en 2015</i> .....	17
<i>Frontaliers atypiques dans la Grande Région en 2015</i> .....	18
<b>2. Luxembourg</b> .....	<b>21</b>
<i>Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2005-2015</i> .....	21
<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg selon la nationalité et le lieu de résidence entre mars 2014 et mars 2015</i> .....	22
<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg (Salariés en milliers) 1975-2015</i> .....	23
<i>Salariés employés au Luxembourg par secteurs économiques (NACE Rév. 2)</i> .....	24
<i>Spécificités sectorielles (NACE rév.2) des frontaliers travaillant au Luxembourg par pays d'origine au 31/03/2015 (Répartition en %)</i> .....	25
<i>Frontaliers entrants au Luxembourg par tranche d'âge en 2015 (au 31/03) et évolution 2013-2015</i> .....	29
<i>Travailleurs frontaliers de nationalité luxembourgeoise employés au Luxembourg selon le pays de résidence 1999-2015 (au 31/03)</i> .....	31
<b>3. Lorraine</b> .....	<b>33</b>
<i>Lieu de travail des frontaliers lorrains et part dans la population active occupée en 2012</i> .....	35
<i>Frontaliers lorrains par territoire de destination 2006-2015</i> .....	37
<i>Frontaliers lorrains par territoire de destination et par tranche d'âge, en 2008 et en 2013 – Répartition en %</i> .....	39
<i>Frontaliers lorrains par secteurs d'activités et territoire de destination</i> .....	42
<i>Frontaliers lorrains par familles professionnelles et territoire de destination</i> .....	43
<b>4. Rhénanie-Palatinat et Sarre</b> .....	<b>45</b>
4.1 Frontaliers entrants originaires de France.....	45
4.1.1 Rhénanie-Palatinat.....	45
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat 2000-2015 (au 30/06)</i> .....	45
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par nationalité</i> .....	46
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par lieu de travail (Kreis) au 30/06/2015 et variation 2005-2015</i> .....	47
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par tranche d'âge 2005-2015 (au 30/06), répartition en %</i> .....	48
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par niveau de formation en 2015 (au 30/06), répartition en %</i> .....	48
<i>Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par secteur économique (NACE rév. 2) au 30/06/2015</i> .....	50

<i>Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Rhénanie-Palatinat et résidant en France par secteur d'activité</i> .....	51
4.1.2 Sarre .....	52
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre 1992-2015 (au 30/06)</i> .....	53
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par nationalité</i> .....	54
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre par tranche d'âge 2005-2015 (au 30/06)</i> .....	55
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau de formation 2015 (au 30/06), répartition en %</i> .....	55
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau d'exigence du métier en 2015 (au 30/06)</i> .....	56
<i>Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) au 30/06/2015</i> .....	58
<i>Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par secteur d'activité</i> .....	60
<i>Nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France par secteurs économiques</i> .....	61
<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre dans le secteur du « travail intérimaire » 2007-2013</i> .....	62
<i>Frontaliers originaires de France employés en Sarre, par lieu de travail (cantons) au 30/06/2015 et variation 2005-2015</i> .....	63
<i>Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par catégories professionnelles (Classement 2010) au 30/06/2015</i> .....	64
<i>Nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par principales catégories professionnelles</i> .....	66
<i>Personnes exerçant un emploi à faible rémunération (mini job) en Sarre, de nationalité française 2005-2015 (au 30/06)</i> .....	67
4.2 Frontaliers sortants se rendant au Luxembourg .....	68
4.2.1 Rhénanie-Palatinat .....	68
<i>Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg 2005-2015 (effectifs au 31/03)</i> .....	68
<i>Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat employés au Luxembourg, par lieu d'origine (Kreis) au 30/06/2015 et variation 2006-2015</i> .....	69
4.2.2 Sarre .....	70
<i>Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2005-2015 (effectifs au 31/03)</i> .....	70
<i>Frontaliers originaires de Sarre employés au Luxembourg, par lieu d'origine (au niveau des Landkreise) au 30/06/2015 et variation 2005-2015</i> .....	71
<b>5. Wallonie</b> .....	<b>72</b>
5.1 Frontaliers entrants .....	72
<i>Frontaliers vers la Wallonie par zone d'origine 1996-2015 (au 30/06)</i> .....	72
<i>Frontaliers entrants en Wallonie par zone d'origine 2005-2015</i> .....	72
<i>Frontaliers originaires de France et employés en Wallonie par lieu de travail (arrondissements) au 30/06/2015 et variation 2005-2015</i> .....	73
5.2 Frontaliers sortants .....	74
<i>Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 1996-2015 (au 30/06)</i> .....	74
<i>Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2005-2015</i> .....	75
<i>Frontaliers d'origine wallonne et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (arrondissements) au 30/06/2015 et variation 2005-2015</i> .....	75

<i>Frontaliers d'origine wallonne et travaillant en France par lieu de résidence (arrondissements) au 30/06/2015 et variation 2005-2015.....</i>	<i>76</i>
<b>6. Communauté germanophone de Belgique .....</b>	<b>77</b>
<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 1995-2014 (au 31/03) ..</i>	<i>77</i>
<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par tranche d'âge 2004-2014 (au 31/03), répartition en %.....</i>	<i>78</i>
<i>Travailleurs originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg,.....</i>	<i>79</i>
<i>par secteur économique 2004-2014.....</i>	<i>79</i>
<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par commune de résidence au 31/03/2014 et variation 2004-2014 .....</i>	<i>80</i>
<i>Les frontaliers belges se rendant en Allemagne .....</i>	<i>80</i>
<b>Annexe.....</b>	<b>81</b>
<i>Portrait de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'emploi .....</i>	<i>83</i>
<i>Portraits des instituts spécialisés .....</i>	<i>85</i>
<i>Bibliographie .....</i>	<i>87</i>



## Principaux indicateurs du 10<sup>e</sup> rapport de l'OIE

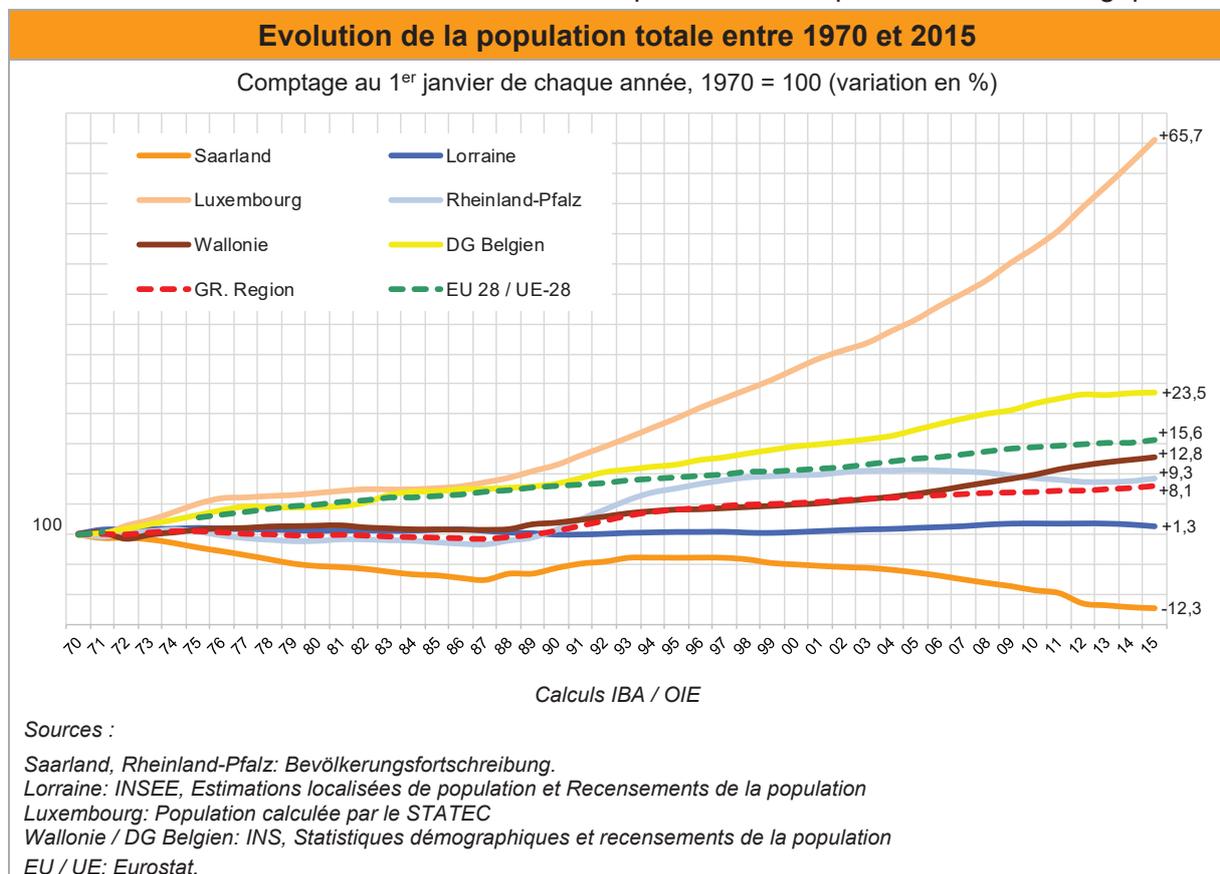
Ce premier chapitre présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi de la Grande Région sous forme de graphiques et avec de brèves explications. Ces indicateurs seront décrits et analysés en détail dans les différentes parties.

D'un point de vue géographique, la Grande Région se situe dans le cœur historique de l'Europe, entre les grandes conurbations formées par Bruxelles, la zone Rhin-Ruhr, la région Rhin-Main, la zone Rhin-Neckar, Bâle/Mulhouse et Paris. Cet espace de coopération européen, qui englobe les frontières de quatre Etats et dans lequel on compte trois langues officielles différentes, comprend les composantes régionales suivantes :

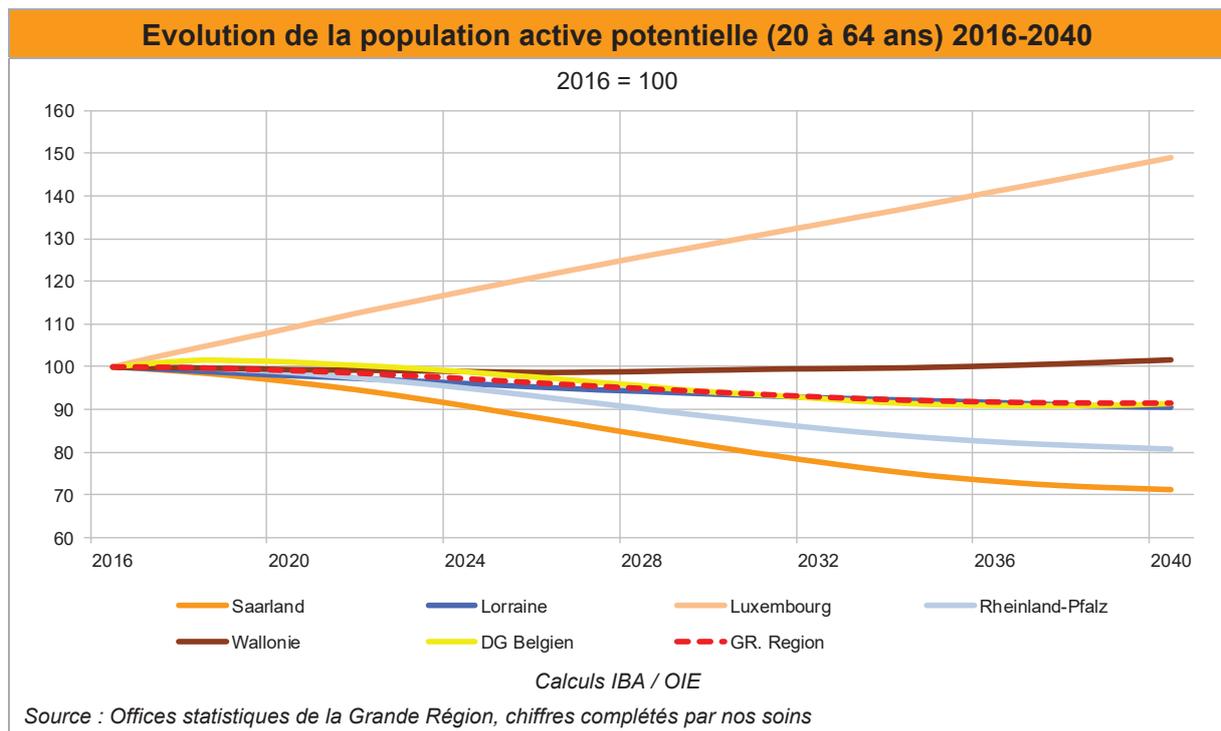
- ▶ Deux Länder allemands : la Sarre et la Rhénanie-Palatinat,
- ▶ Une région française : la Lorraine, (qui a fusionné le 01/01/2016 avec les régions Champagne-Ardenne et Alsace pour devenir la Région Grand-Est)
- ▶ Le Grand-Duché du Luxembourg,
- ▶ La Wallonie en Belgique, y compris la Communauté germanophone.

### Evolution démographique

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Grande Région comptait presque 11,5 millions de personnes, soit 2,3 % de la population totale de l'Union européenne (UE des 28). Avec ses quatre millions d'habitants, la Rhénanie-Palatinat est de loin la composante régionale la plus peuplée, suivie par la Wallonie (y compris la CG de Belgique), où vivent près de 3,6 millions de personnes. La troisième place revient à la Lorraine, qui comptabilisait quelque 2,34 millions d'habitants. Les plus petites composantes régionales, la Sarre et le Luxembourg, comptent respectivement un million et 560 000 habitants. Enfin, environ 76 000 personnes composent la CG de Belgique.



Depuis 1970, la population de la Grande Région a augmenté de 862 204 personnes (soit +8,1 %) pour atteindre plus de 11,49 millions d'habitants en 2015. Cette croissance a été portée par l'évolution enregistrée au Luxembourg, en Wallonie, en CG de Belgique et en Rhénanie-Palatinat, tandis que le nombre d'habitants est resté plus ou moins stable en Lorraine et a enregistré un recul en Sarre. Sur le territoire de l'actuelle UE des 28, la hausse s'établit à 15,6 % pour la même période. Cette croissance démographique plus faible par rapport au reste de l'UE s'observe également sur une période plus récente : après le cycle faste de la fin des années 80 et du début des années 90, la hausse dans l'espace de coopération s'est sensiblement ralentie depuis le milieu des années 1990, pour ne plus atteindre que +2,8 % (EU des 28 : +4,8 %) pour la période 2000-2015.

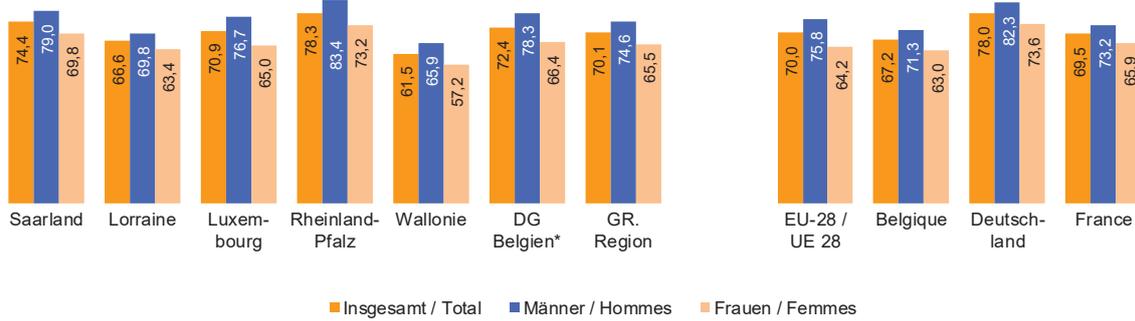


L'analyse de l'évolution démographique doit également tenir compte de la modification de la structure par âge de la population – notamment du fait de l'évolution à venir de la catégorie des 20 à 64 ans, qui constitue la classe d'âge la plus importante pour le marché de l'emploi. Les prévisions pour 2040 font état d'un recul de l'ensemble de la population active potentielle de 6,1 millions de personnes dans la Grande Région. Cela correspond à une baisse de 570 000 personnes en comparaison avec le niveau de 2016 (soit -8,5 %). D'ici à 2020, la régression de la population active potentielle atteindra près de 0,9 % et restera comparativement modérée. Mais elle va s'intensifier fortement par la suite : les nombreuses personnes nées entre le milieu des années 50 et le début des années 70 vont atteindre l'âge de la retraite et se retirer progressivement de la vie active. En 2030, tous les enfants du baby-boom auront au moins 60 ans. Il n'est pas surprenant que la baisse annuelle de la population active recommence à s'accroître à partir de 2030. De façon globale, sur la base des hypothèses formulées, la population active potentielle connaît malgré tout un nouveau recul d'au moins 7,7 % entre 2020 et 2040. Il existe toutefois de très fortes variations d'une région à l'autre. Ces données et d'autres éléments concernant la population de la Grande Région sont présentés dans le cahier intitulé « Evolution démographique ».

### Situation du marché de l'emploi en 2015

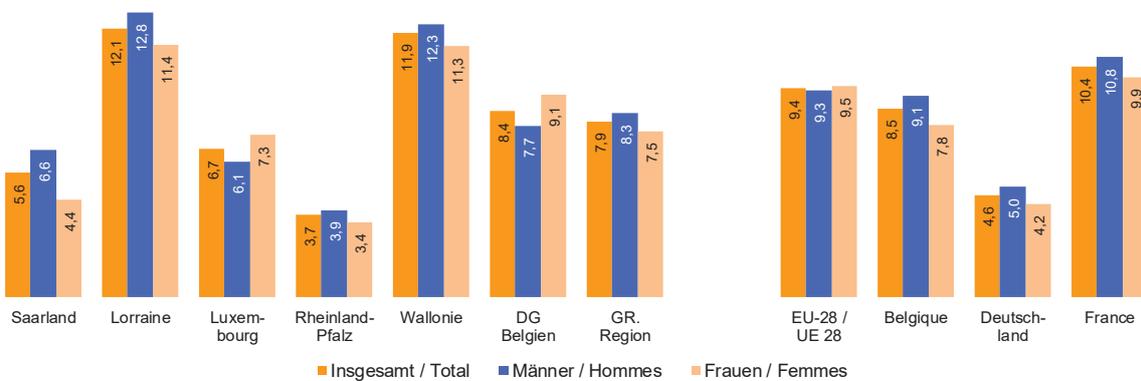
#### Taux d'emploi

Part des actifs en emploi âgés de 20 à 64 ans parmi la population de cette tranche d'âge en %



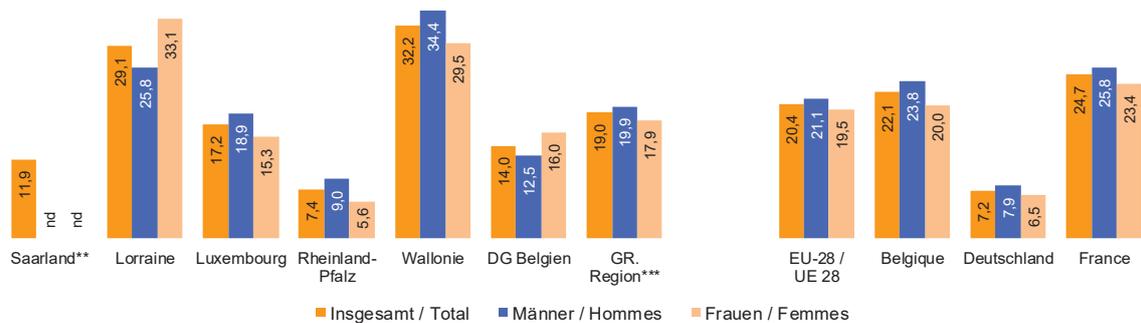
#### Taux de chômage

Part des chômeurs de 15 ans et plus parmi la population active de cette tranche d'âge en %



#### Taux de chômage des jeunes

Part des chômeurs de 15 à 24 ans parmi la population active de cette tranche d'âge en %



\*DG Belgique : 2014

\*\*Sarre : 2013

\*\*\*GR : sans Sarre

Calculs IBA / OIE

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail ; DG Belgique : SPF Economie DGS et ADG

### Taux d'emploi (au lieu de domicile)

L'un des principaux objectifs visés par la stratégie Europe 2020 consiste à porter le taux d'emploi des 20-64 ans à 75 % d'ici à 2020. Les femmes, les jeunes et les seniors doivent notamment participer davantage à la vie active. En 2015, le taux d'emploi s'élevait à 70,1 % dans la Grande Région. La part de la population active était ainsi comparable à celle de l'UE des 28. Des efforts doivent donc encore être effectués, tant dans la Grande Région qu'à l'échelon européen, pour que la barre des 75 % puisse être atteinte. L'augmentation du taux d'emploi

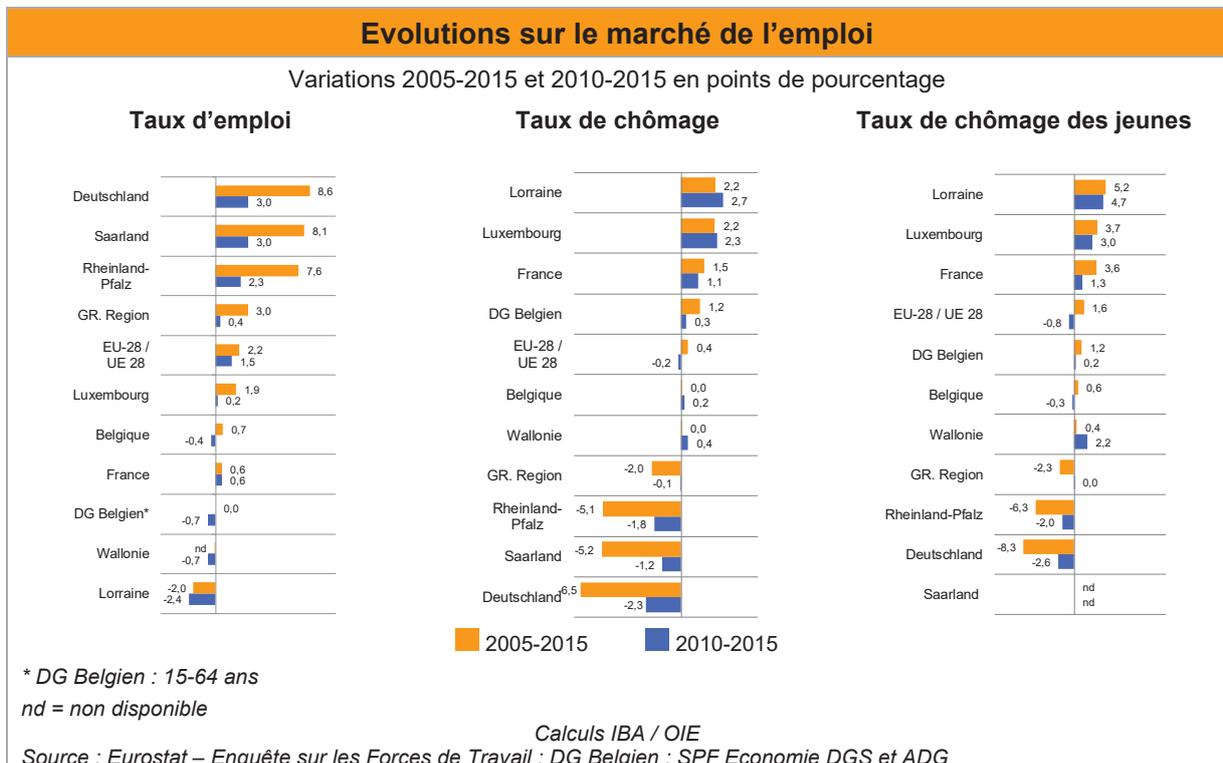
est restée irrégulière au cours des dernières années : une progression de 3 points de pourcentage a été enregistrée depuis 2005 dans l'espace de coopération. Cette hausse est due à la croissance de l'emploi des femmes (+6,1 points de pourcentage ; hommes : -0,2 point de pourcentage). L'écart entre les hommes et les femmes était toutefois encore de 9,0 points de pourcentage en 2015.

### Taux de chômage selon Eurostat

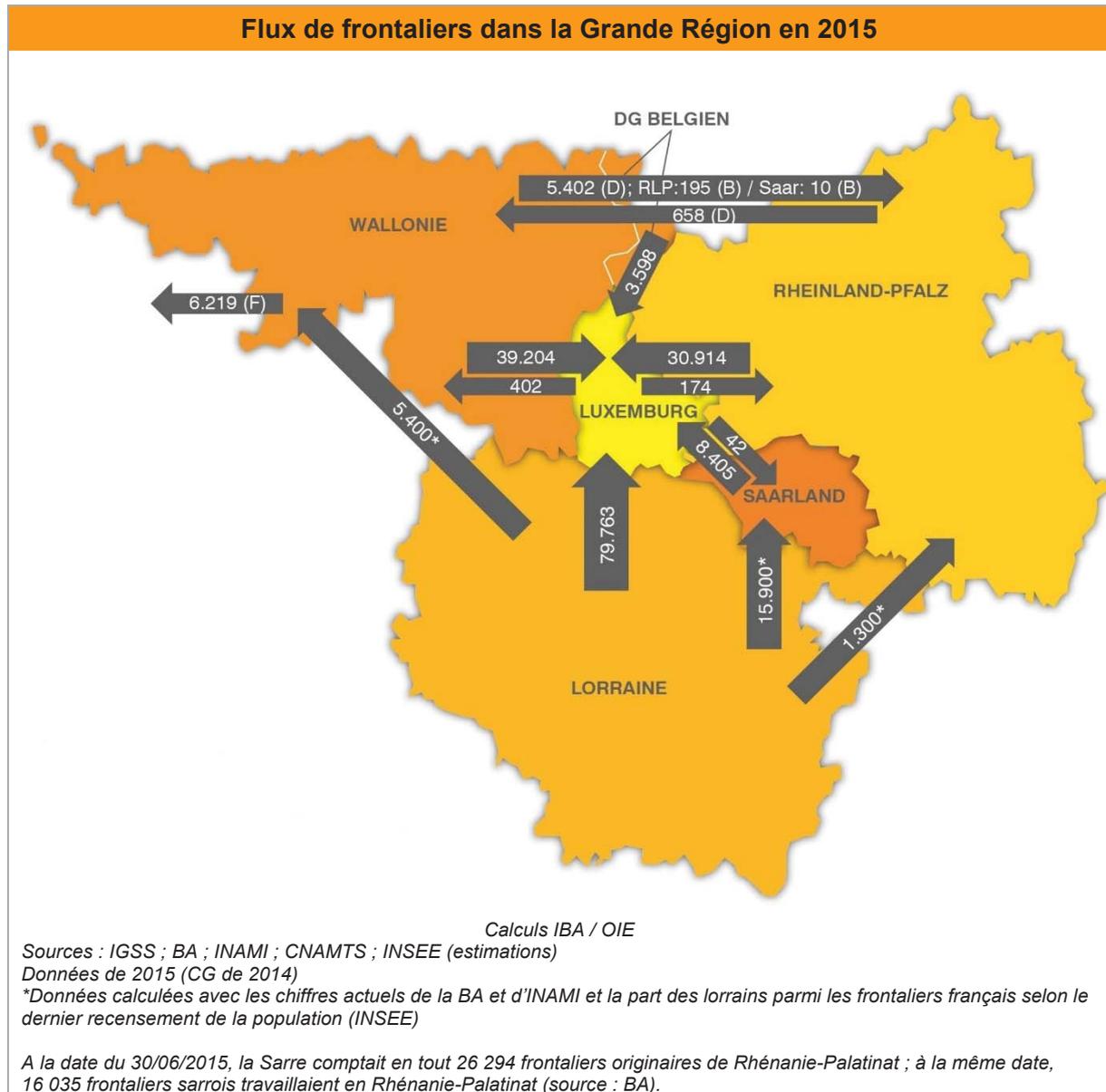
Le taux de chômage dans la Grande Région s'élevait à 7,9 % en 2015, soit 1,5 points de moins que le niveau européen (9,4 %). Depuis 2010, le chômage a légèrement baissé en Grande Région (-0,1 %) et en UE (-0,2 %). Au sein de l'espace de coopération, la Lorraine affiche le taux de chômage le plus élevé (12,1 %) et la Rhénanie-Palatinat détient le plus bas (3,7 %). Depuis 2010, les régions allemandes ont connu une amélioration en matière de chômage, tandis que la hausse a été la plus forte en Lorraine et au Luxembourg.

### Chômage des jeunes

La situation des jeunes s'avère particulièrement problématique : en 2015, 17,9 % des actifs de 15 à 24 ans étaient sans emploi. Cela correspond à un niveau juste inférieur à celui de l'UE des 28 (20,4 %), et au sein de la Grande Région, la Wallonie et la Lorraine ont atteint des seuils supérieurs à la moyenne européenne, avec respectivement 32,2 % et 29,1 %. Malgré une situation économique plus favorable, au Luxembourg 17,2 % des actifs de moins de 25 ans étaient au chômage. Les deux Länder allemands sont restés à un niveau nettement inférieur (avec 6,0 % pour la Sarre et 7,4 % pour la Rhénanie-Palatinat). La Lorraine, surtout, a connu une dégradation de la situation au cours des cinq dernières années ; mais le chômage des jeunes a également continué à progresser en Wallonie et au Luxembourg.



D'autres informations sur l'emploi et le chômage sont disponibles dans le cahier partiel de l'OIE intitulé « Situation du marché de l'emploi ». Les formes d'emploi atypiques sont par ailleurs abordées dans le rapport partiel « Formes de travail et d'emploi atypiques », tandis que la situation des jeunes est traitée dans le rapport partiel « Situation des jeunes ».



**Mobilité des frontaliers**

En 2015, la Grande Région a de nouveau comptabilisé davantage de travailleurs frontaliers qu'au cours des années précédentes. Depuis la crise financière et économique, la tendance constante à la hausse s'est toutefois ralentie : les variations annuelles observées étaient en effet sensiblement plus marquées jusqu'en 2008 (environ 5 % à 7,5 %) qu'au cours des années suivantes (0,6 % à 2,4 %). Entre 2014 et 2015 la hausse était de 2,1 %, ce qui correspond à 4 409 personnes. Globalement, en 2015, 219 000 personnes ont franchi chaque jour une frontière dans la Grande Région afin de se rendre sur leur lieu de travail situé dans une région voisine (frontaliers entrants). La Suisse est le seul Etat à enregistrer un nombre supérieur de

travailleurs frontaliers domiciliés dans un autre pays. Plus de la moitié de l'ensemble des frontaliers présents sur le territoire de la Grande Région étaient originaires de France, et près des trois quarts travaillaient au Luxembourg. L'intensification constante de la mobilité des travailleurs frontaliers dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation globale d'environ un tiers du nombre de frontaliers depuis 2005 est due avant tout aux évolutions survenues au Luxembourg. Au cours de la même période, les Länder allemands ont en revanche enregistré un recul du nombre de travailleurs venant en majeure partie de France. Le nombre des frontaliers entrants en Wallonie aussi a baissé dans les deux dernières années, bien que le bilan total reste positif dans l'observation en long terme.

Des informations détaillées sur les flux de frontaliers dans la Grande Région sont disponibles dans le cahier intitulé « Mobilité des frontaliers ».

## Remarques préliminaires sur la méthodologie

### Base de données :

La base de données utilisée pour la partie du rapport sur la « Mobilité des frontaliers » est en partie fondée sur les informations des offices statistiques de la Grande Région.<sup>1</sup> Les lacunes existant dans les données ont été, dans la mesure du possible, comblées par l'équipe ou bien complétées par d'autres données. D'autres informations proviennent de nos propres recherches effectuées auprès des offices statistiques régionaux et/ou nationaux.

Les données disponibles sur les frontaliers **originaires de France, de Belgique et du Luxembourg qui se rendent en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat** sont basées sur des données statistiques de l'Agence fédérale pour l'emploi sur les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire (données à la date du 30/06) dont le lieu de travail est en Rhénanie-Palatinat ou en Sarre (aussi au niveau des cantons (« Kreise ») et des villes n'appartenant pas à un canton (« kreisfreie Städte »).<sup>2</sup>

Les données disponibles sur les frontaliers **originaires d'Allemagne, de France et de Belgique qui se rendent au Luxembourg** sont basées sur les données de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) où tous les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au Luxembourg sont enregistrés selon leur lieu d'origine (données à la date du 31/03). Sont représentés à petite échelle les frontaliers

- **originaires de la Sarre**, par lieu d'origine, canton ou ville n'appartenant pas à un canton (sur la base des données disponibles au 31/03/2015 au niveau des communes via les codes postaux), avec l'évolution dans le temps depuis 2005,
- **originaires de Rhénanie-Palatinat**, par lieu d'origine, canton ou ville n'appartenant pas à un canton (sur la base des données disponibles au 31/03/2015 au niveau des communes via les codes postaux), avec l'évolution dans le temps depuis 2006<sup>3</sup>,
- **originaires de la CG de Belgique**, par lieu d'origine CG de Belgique (sur la base des données disponibles au niveau des communes) au 31/03/2014, avec l'évolution dans le temps depuis 2004. Pour 2015, les données IGSS au niveau de la CG de Belgique n'étaient pas disponibles au moment de l'impression de ce rapport.

<sup>1</sup> En 2006, les Offices statistiques de la Grande Région ont mis en place leur portail statistique, qui permet d'accéder à une multitude de données économiques et sociales harmonisées concernant la Grande Région. Les lacunes existantes ont été comblées, dans la mesure du possible, par l'équipe de rédaction du réseau des instituts spécialisés. Malgré des recherches minutieuses et des calculs complémentaires, il n'est pas toujours possible de présenter des données comparables pour toutes les composantes de la Grande Région. A cette date, il s'agit ici souvent de chiffres provisoires susceptibles d'être modifiés ultérieurement - y compris avec un effet rétroactif sur des séries chronologiques.

<sup>2</sup> Revision der Beschäftigungsstatistik zum 28. August 2014: Die Statistik der Bundesagentur für Arbeit hat die Datenaufbereitung für die Beschäftigungsstatistik modernisiert, um genauere Ergebnisse zu erzielen und die Beschäftigungsstatistik weiter ausbauen zu können. Der Datenabruf wurde präzisiert sowie die Abgrenzung der sozialversicherungspflichtigen Beschäftigung überprüft und um neue Personengruppen erweitert. Die Beschäftigungsdaten wurden rückwirkend ab 1999 revidiert. Auf den Bestand der Beschäftigten wirken sich vor allem die neu hinzugekommenen Personengruppen aus. Die Zahlen in den Zeitreihen zu den Beschäftigten (inklusive der Grenzgänger) für das Saarland und Rheinland-Pfalz unterscheiden sich darum von denen, welche in früheren Berichten veröffentlicht wurden.

<sup>3</sup> A partir de 2006, le classement des chiffres sur les migrants journaliers est effectué au niveau des codes postaux sur la base de la clé de commune officielle en Rhénanie-Palatinat. Des comparaisons au niveau des cantons *avant* 2006 sont par conséquent impossibles (actuellement, classement différent et par conséquent, différence dans le total).

- **En ce qui concernent les frontaliers originaires de Lorraine**, les données à petite échelle de l'IGSS n'étaient pas disponibles pour 2015 au moment de l'impression de ce rapport.

Les données communiquées par l'IGSS comportent de légères imprécisions à petite échelle car si un nombre peu élevé de travailleurs a pu être affecté à l'un des quatre pays dont font partie les composantes de la Grande Région, cela n'a pas été possible à petite échelle (pour l'année 2015 : pour l'Allemagne : 2 669 personnes ; pour la Belgique : 2 545 personnes ; pour la France : 2 841 personnes).

Les données disponibles sur la **mobilité des frontaliers en Wallonie** se fondent sur les données de l'INAMI (Institut national d'assurance maladie invalidité) où sont enregistrés tous les actifs ainsi que les travailleurs indépendants (données à la date du 30/06). A petite échelle, les flux frontaliers

- **de la Wallonie vers la France ou depuis la France** sont représentés par lieu d'origine ou par lieu de travail au niveau des arrondissements au 30/06/2015, avec l'évolution dans le temps depuis 2005.
- **de la Wallonie vers le Luxembourg** sont représentés à petite échelle à l'aide des chiffres de l'INAMI au lieu de ceux de l'IGSS puisque les chiffres de l'INAMI ne comportent pas les imprécisions évoquées ci-dessus et puisqu'ils prennent en compte les indépendants. De plus, les chiffres de l'INAMI permettent une comparaison avec l'année 2005, ce qui ne serait possible qu'à partir de l'année 2008 avec les données de l'IGSS.

Les données disponibles sur les frontaliers originaires de **Lorraine qui se rendent en Belgique et en Allemagne** se fondent sur des estimations de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et sur la base des données de l'INAMI, de l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit », « BA » en abrégé). Les estimations ont été obtenues en multipliant les données des frontaliers en provenance de France de l'INAMI et de la BA par un pourcentage représentant la part des lorrains dans ces flux venant de France. Ce pourcentage a été calculé sur la base des données du recensement 2012 et s'élève 18,8% pour la Wallonie, 88,8% pour la Sarre et 29,1% pour la Rhénanie-Palatinat. En ce qui concerne les frontaliers en direction du **Luxembourg**, les données utilisées sont celles de l'IGSS, car celles-ci permettent une distinction des frontaliers lorrains parmi les frontaliers français. Par ailleurs, une exploitation détaillée des données du recensement de la population de 2013 a été effectuée pour les flux de frontaliers sortants de Lorraine.

Les données utilisées dans le dernier rapport de l'OIE sur les frontaliers **de Belgique, de l'Allemagne et du Luxembourg vers la Lorraine** respectivement vers la France venaient de la CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés). Malheureusement, ces données ne se sont pas révélées fiables. Les fortes fluctuations des chiffres n'ont pas pu être justifiées et il a de ce fait été convenu, en accord avec les GT des offices statistiques que cette exploitation de données ne serait pas prise en considération.

**Mise à jour des données**

En regard des différentes sources de données et des particularités régionales et nationales, les données statistiques ne portent pas toutes sur des périodes identiques. Pour cette raison, il est compréhensible qu'il faille accepter quelques lacunes quant à l'actualité des données utilisées. L'équipe s'est efforcée d'utiliser les données disponibles les plus récentes ; pour l'essentiel, les données utilisées se rapportent à l'année 2015 et correspondent – sauf indication contraire – à la situation de juillet à novembre 2016.

**Définitions et remarques méthodologiques :**

La date retenue pour les données sur les frontaliers entrants ou sortants est, dans la mesure du possible, le 30/06 ; pour le Luxembourg, la date retenue est le 31/03 depuis 2012 car les données traitées dans la version précédente au 30/06 ne sont plus disponibles.

Les chiffres des frontaliers entrants et sortants dans les différentes régions ne peuvent pas être compensés étant donné que la zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. C'est la raison pour laquelle le nombre de frontaliers entrants dans la Grande Région est supérieur à celui des frontaliers sortant des composantes régionales.

**Frontaliers :**

Aux termes du droit communautaire de l'Union Européenne (cf. Règlement (CE) N° 883/2004), on entend par « frontalier » tout travailleur salarié ou non salarié qui exerce son activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et réside sur le territoire d'un autre Etat membre où il retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine. Cette définition s'applique en matière de protection sociale des travailleurs concernés. En droit fiscal, le terme de frontalier intègre un critère géographique selon lequel un frontalier doit habiter et travailler de part et d'autre de la frontière de l'Etat, zone généralement définie dans les conventions bilatérales relatives à la double imposition.

**Frontaliers atypiques :**

Les frontaliers atypiques désignent des travailleurs salariés ou non-salariés qui ont déplacé leur domicile d'une composante de la Grande Région dans une autre, mais qui reviennent dans leur ancienne région d'origine presque quotidiennement pour exercer l'activité qu'ils y ont conservée. Ainsi, la mobilité résidentielle transfrontalière qui a précédé représente la caractéristique constitutive du phénomène frontalier atypique.

Les données actuelles ne permettent pas de renseigner de manière exhaustive sur le nombre de frontaliers atypiques dans la Grande Région. Le relevé suivant de données statistiques et d'informations thématiques établi par l'OIE s'appuie sur les données disponibles des offices compétents et sur les résultats d'études scientifiques.



## 1. Aperçu général

La mobilité transfrontalière des travailleurs est l'une des principales caractéristiques de la Grande Région. Les marchés de l'emploi régionaux sont imbriqués les uns dans les autres par d'intenses flux migratoires en tous sens. Le passage des frontières nationales au quotidien a été sensiblement facilité par le processus d'entente européen : Suite aux réglementations sur la libre circulation de la main-d'œuvre, la Grande Région a pu se transformer depuis les années 70 en un marché exemplaire de l'emploi frontalier et depuis au moins les années 80, le nombre de frontaliers ne cesse d'augmenter. Au niveau européen également, une définition unique du terme 'frontalier' a été créée en 1971 : D'après le droit communautaire, les frontaliers désignent des travailleurs salariés ou non-salariés qui exercent leur activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et résident sur le territoire d'un autre Etat membre où ils retournent en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine.<sup>4</sup>

### Frontaliers entrants

Territoire de destination	Territoire d'origine					Date	Source
	Deutschland	France	Luxembourg	Belgique	Total		
Saarland		17.945	42	10	<b>17.997</b>	30.06.2015	BA
Rheinland-Pfalz		4.421	174	195	<b>4.790</b>	30.06.2015	BA
Lorraine	n.d.		n.d.	n.d.	-		
Luxembourg	41.988	83.031		41.749	<b>166.768</b>	30.03.2015	IGSS
Wallonie	658	28.508	402		<b>29.568</b>	30.06.2015	INAMI
GR (ohne Einpendler nach LOR)	<b>42.646</b>	<b>133.905</b>	<b>618</b>	<b>41.954</b>	<b>219.123</b>	-	

### Frontaliers sortants

Territoire de destination	Territoire d'origine					Total	Date	Source
	Saarland	Rheinland-Pfalz	Lorraine	Luxembourg	Wallonie			
Deutschland			18.700	304	5.402	<b>24.406</b>	30.06.2015	INSEE/BA/INAMI
dont SL			15.900	42	≤10	<b>15.942</b>	30.06.2015/2013	INSEE/BA*
dont RLP			1.300	174	≤195	<b>1.474</b>	30.06.2015/2013	INSEE/BA*
France	nd	nd	nd	nd	6.219	<b>6.219</b>	30.06.2015	INAMI
Luxembourg	8.405	30.914	79.763		39.204	<b>158.286</b>	30.03.2015	IGSS
Belgique	nd	nd	nd	(505)		<b>nd</b>	30.06.2015	INAMI
dont WAL	nd	nd	5.400	402		<b>5.802</b>	30.06.2015	INSEE/INAMI*
<b>Total</b>	<b>8.405</b>	<b>30.914</b>	<b>103.863</b>	<b>706</b>	<b>50.825</b>	<b>194.713</b>		

A la date du 30/06/2015, la Sarre compte un total de 26 204 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 16 035 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

Calculs IBA / OIE

Sources :

Deutschland, Saarland, Rheinland-Pfalz: Bundesagentur für Arbeit (Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte zum 30/06/2015)

France, Lorraine : INSEE, BA, INAMI

Luxembourg : IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31/03/2015)

Belgique, Wallonie: INAMI (Actifs ainsi que les travailleurs indépendants au 30.06.2015)

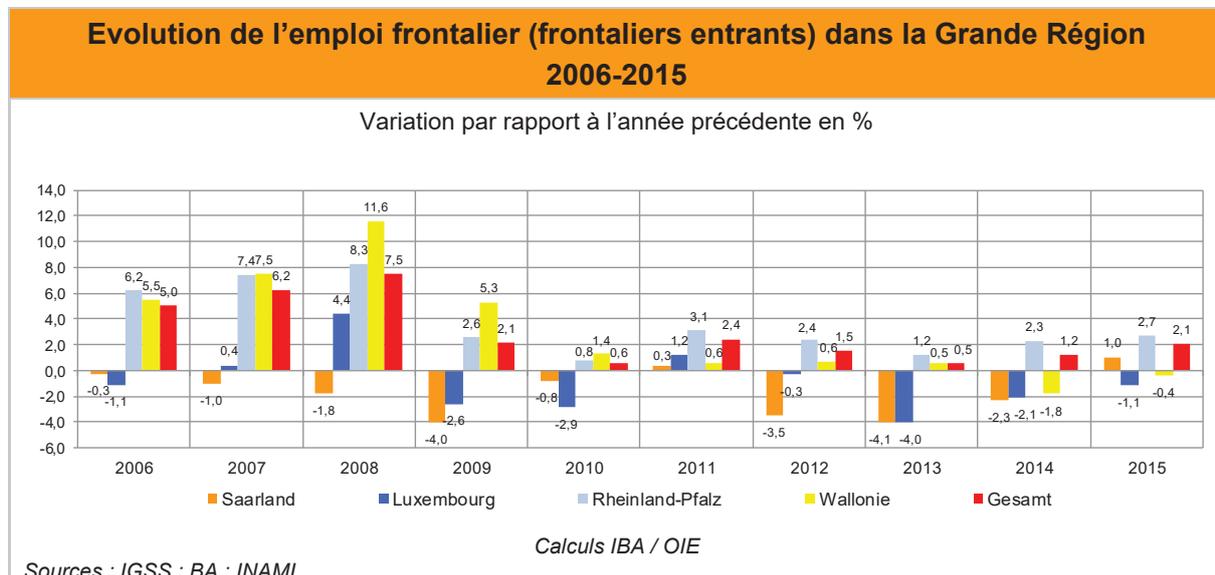
\*Données calculées sur la base des chiffres actuels (2015) de la BA et de l'INAMI et de la part des lorrains parmi les frontaliers français d'après le recensement de la population (2012).

<sup>4</sup> Cf. Règlement (CEE) N° 1408/71 relatif à l'application du régime de sécurité sociale aux frontaliers

**La mobilité des travailleurs n'augmente plus que faiblement : plus de 219.000 frontaliers en 2015**

Depuis des décennies, le nombre de navetteurs continue d'augmenter et ce fût également le cas de façon générale ces deux dernières années. La raison principale de ce phénomène est liée au marché du travail du Grand-Duché Luxembourg qui continue d'être attractif, alors que dans le même temps le flux de frontaliers entrants en Sarre n'a enregistré que de faibles augmentations et ceux en direction de la Wallonie et de la Rhénanie-Palatinat ont perdu en importance. Il n'est malheureusement plus possible d'identifier le nombre de frontaliers entrants en Lorraine. Au total, le territoire situé entre la Sarre, la Moselle et la Meuse en plein cœur de l'Europe comptait en 2015 plus de 219 123 frontaliers. Seule la Suisse affiche un nombre plus élevé de travailleurs frontaliers domiciliés à l'étranger.<sup>5</sup> Depuis la crise économique et financière de 2008/2009, la tendance constante à la hausse a toutefois été freinée dans son évolution dynamique : jusqu'en 2008, les taux de variation annuels, d'environ 5 % à 7 %, étaient nettement supérieurs à ceux des années suivantes (0,6 % à 2,3 %). En 2014 (+1,2 %) et en 2015 (+2,1 %) la croissance en Grande Région (sans Lorraine) a été à nouveau plutôt faible.

L'intensification constante de la mobilité transfrontalière des travailleurs dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation générale du nombre de frontaliers depuis 2005, de plus d'un tiers, s'explique notamment par les évolutions au Luxembourg (+43,3% de frontaliers entrants) et en Wallonie (+34,4 % de frontaliers entrants). Les Länder fédéraux allemands enregistrent par contre, sur la même période, un recul du nombre de travailleurs majoritairement originaires de France (Sarre : -15,3 % ; Rhénanie-Palatinat : -8 %).

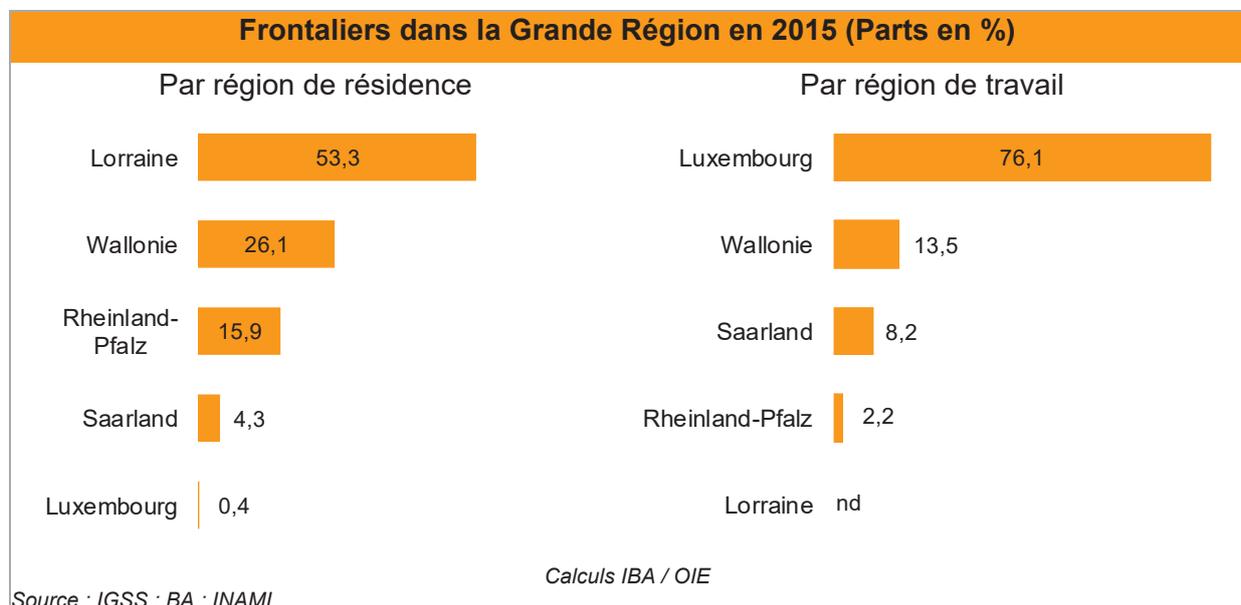


<sup>5</sup> Au 3<sup>e</sup> trimestre 2016, la Suisse comptait 314.110 frontaliers dont plus de la moitié viennent de France (55,0 %) et un cinquième d'Allemagne (19,5%). Source : Confédération suisse, Bundesamt für Statistik BFS – Statistiques sur les frontaliers.

### **La Lorraine, principale région d'origine, le Luxembourg, principale destination des travailleurs frontaliers**

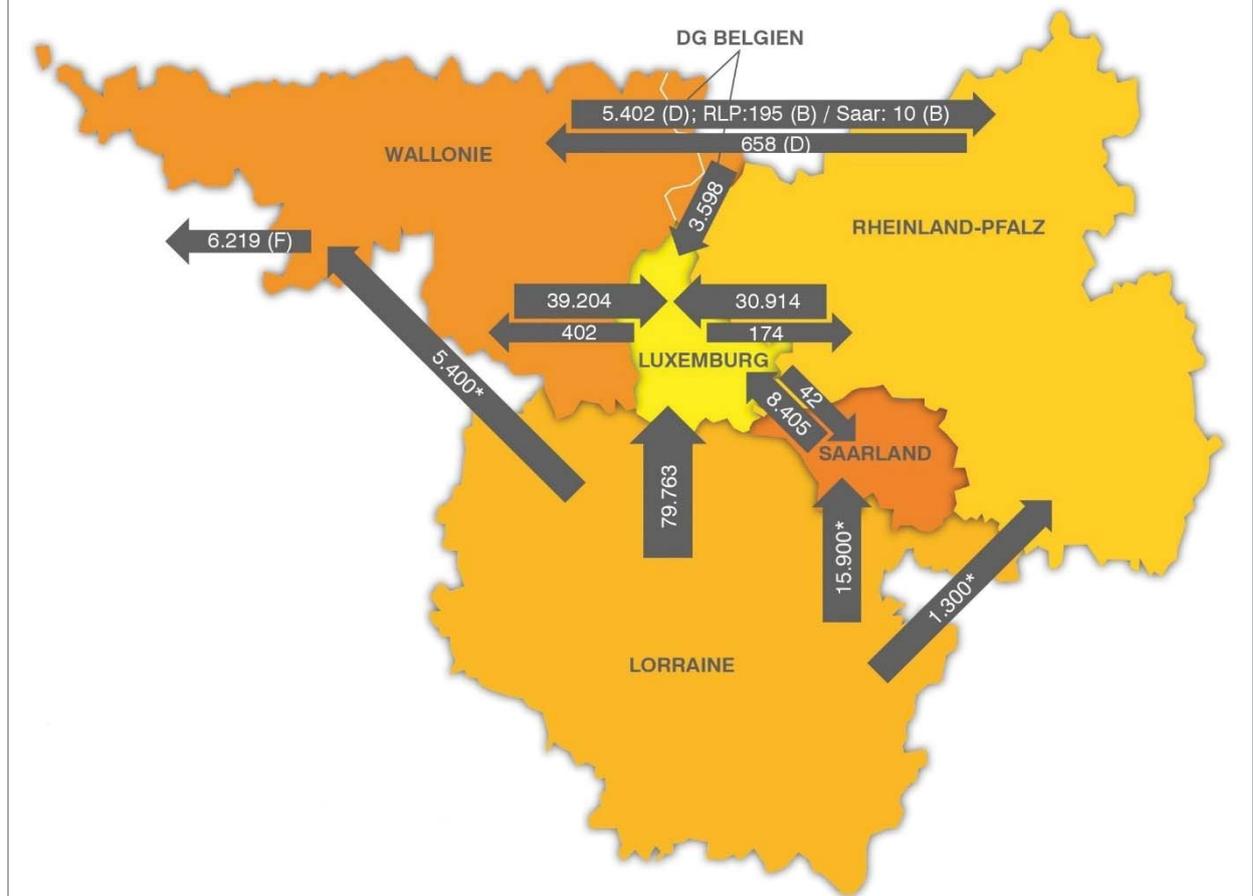
L'ampleur et le sens des flux migratoires dans la Grande Région varient considérablement d'une composante régionale à une autre : les travailleurs originaires de Lorraine représentent plus de la moitié de tous les travailleurs frontaliers grand-régionaux (53,3 %). Le territoire qui attire le plus grand nombre de frontaliers est le Luxembourg où se rendent près des trois quarts de tous les frontaliers (76,1 %). Par ailleurs, le marché de l'emploi wallon a une importance significative pour les frontaliers de la Grande Région : plus d'un quart de tous les frontaliers sortants étaient originaires de Wallonie en 2015 et dans le même temps, 13,5 % des flux migratoires concerne des travailleurs se rendant dans la composante belge. Les énormes différences entre les composantes régionales s'expliquent essentiellement par l'évolution de la situation économique et par la situation sur le marché de l'emploi dans les régions d'origine et de destination. L'offre d'emploi ainsi que les rémunérations sont les principaux motifs personnels pour aller travailler dans une autre région.<sup>6</sup>

Les différences régionales se reflètent aussi dans les soldes migratoires. Ainsi, le Luxembourg présente un solde migratoire positif d'environ 166 000 frontaliers qui augmente d'année en année. La Sarre également affiche un gain de main-d'œuvre (9 600 personnes). Les autres composantes régionales présentent des soldes migratoires négatifs et en Lorraine notamment, l'excédent de frontaliers sortants - avec plus que 100 000 travailleurs - dépasse largement la moyenne. Il convient en l'occurrence de prendre en considération qu'aucune donnée sur les frontaliers entrants en Lorraine n'est disponible. Cela signifie que le solde migratoire de la Lorraine correspond en fait au total des frontaliers sortants de Lorraine.



<sup>6</sup> Cf. Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux. (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang Verlag, 2012, P. 216 ss.

## Flux frontaliers en Grande Région en 2015



Calculs IBA / OIE

\*Données calculées sur la base des chiffres actuels (2015) de la BA et de l'INAMI et de la part des lorrains parmi les frontaliers français d'après le dernier recensement de la population (2013).

Sources : IGSS ; BA ; INAMI ; CNAMTS ; INSEE (estimations)

Remarques :

A la date du 30/06/2015, la Sarre compte un total de 26 294 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 16 035 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

Le nombre de frontaliers entrants et le nombre de frontaliers sortants dans les différentes régions ne peuvent pas se compenser, étant donné que la zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. C'est la raison pour laquelle le nombre de frontaliers entrants dans la Grande Région est supérieur à celui des frontaliers sortant des composantes régionales.

- **Le Luxembourg** reste le principal pôle d'attraction des frontaliers dans la Grande Région. En 2015, 166 768 frontaliers entrants travaillaient au Grand-Duché, dont environ la moitié résidait en France, un quart en Allemagne et un autre quart en Belgique. Si l'évolution de l'emploi frontalier au Luxembourg montre une tendance continue à la hausse depuis des décennies, le nombre de frontaliers entrants originaires d'Allemagne notamment a fortement augmenté entre 2005 et 2015 (+67 %). Sur cette période, les flux depuis la Belgique et la France ont augmenté d'un tiers environ. Même durant la crise économique et financière, le nombre de frontaliers en provenance des deux Länder allemands a sensiblement augmenté tandis que les flux de frontaliers originaires de Belgique et de France n'ont pratiquement pas évolué. Les années suivantes, les flux migratoires des frontaliers entrants originaires de toutes les régions ont connu des taux de croissance comparables, même s'ils restent à un niveau moins élevé que ceux de la période d'avant-crise.

- ▶ La région française **Lorraine** reste la région d'origine de travailleurs frontaliers la plus importante de la Grande Région, avec environ 102 000 frontaliers sortants. D'après les données de l'INAMI, il a été observé pour la première fois en 2014 et 2015 que moins de travailleurs domiciliés en France travaillent en Wallonie en comparaison avec l'année précédente (respectivement -1,6% et -0,5%). Le flux depuis la France en direction de la Sarre, qui est, selon les estimations de l'INSEE, composé d'environ 90% de personnes habitant en Lorraine, est en diminution. Toutefois, l'année 2015 a été caractérisée par une légère hausse de 1,1%, soit presque 200 personnes, ce qui n'été plus arrivé depuis longtemps. La tendance négative de l'entrée de taille modeste de frontaliers en Rhénanie-Palatinat se poursuit avec la même intensité. Jusqu'à la fin des années 80, les deux Länder allemands étaient encore la destination privilégiée des travailleurs frontaliers lorrains mais ils ont ensuite été remplacés par le Luxembourg suite à l'essor du secteur des services dans ce pays. Depuis, de plus en plus de Lorrains font la navette pour aller travailler dans le Grand-Duché.
- ▶ Dans les Länder allemands, le recul du nombre de frontaliers entrants originaires de France touche les deux régions de façon similaire : le recul de 16,6% en comparaison avec l'année 2000 dans les deux Länder correspond en **Sarre** à 3 584 personnes et en **Rhénanie-Palatinat** à 978 personnes. Cette tendance risque de s'amplifier encore à l'avenir puisque la proportion des seniors parmi les travailleurs frontaliers devient de plus en plus importante – à moyen terme, les seniors vont se retirer de la vie active et les travailleurs frontaliers ne pourront pas être statistiquement rajeunis puisque les générations suivantes de frontaliers privilégient le marché de l'emploi luxembourgeois. Le marché de l'emploi luxembourgeois devient aussi de plus en plus important pour les travailleurs originaires des deux Länder allemands. En Sarre, le nombre de migrants journaliers qui se rendent au Luxembourg a augmenté au cours des dix dernières années, passant de 4 255 à 8 405 personnes (+98 %). En Rhénanie-Palatinat, le flux des frontaliers en direction du Grand-Duché a augmenté de 67 % pour atteindre désormais 30 914 personnes.
- ▶ Le flux des frontaliers entrants en **Wallonie** est légèrement en recul pour la première fois en 2014 et en 2015, mais il est à noter que les taux de croissance ont déjà nettement diminué depuis la crise économique et financière. En milieu de l'année 2015, 29 568 personnes au total se rendaient en Wallonie pour y travailler, dont plus de 96% résidaient en France. En comparaison, le flux de frontaliers sortants, d'environ 50 320 travailleurs, se concentre essentiellement sur le marché de l'emploi luxembourgeois avec une proportion de plus de 75%. Cela s'explique, entre autres, par le nombre de travailleurs originaires de la **Communauté germanophone de Belgique** qui, avec environ 3 600 personnes, représentent 12% des migrants journaliers wallons qui se rendent au Luxembourg en 2014.

**Frontaliers entrants 2005-2015 (effectifs)**

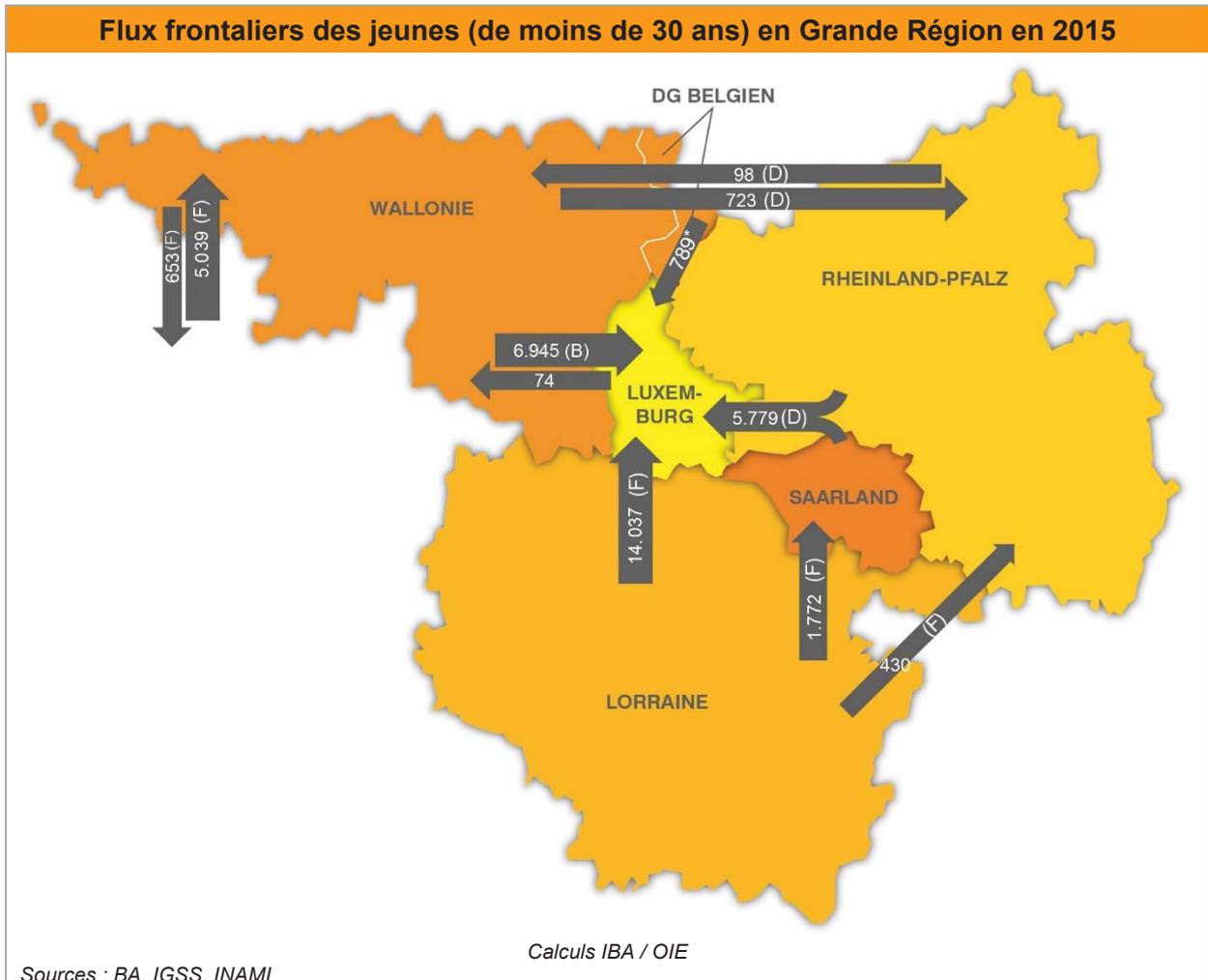
Destination	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Saarland	21.254	21.199	20.984	20.616	19.790	19.631	19.697	19.004	18.234	17.813	17.997
Rheinland-Pfalz	5.209	5.151	5.172	5.400	5.261	5.109	5.172	5.156	4.950	4.845	4.790
Luxembourg	116.381	123.568	132.744	143.716	147.400	148.541	153.157	156.810	158.758	162.370	166.768
Wallonie	22.005	23.210	24.948	27.835	29.305	29.703	29.883	30.076	30.237	29.686	29.568
<b>Total (sans LOR)</b>	<b>164.849</b>	<b>173.128</b>	<b>183.848</b>	<b>197.567</b>	<b>201.756</b>	<b>202.984</b>	<b>207.909</b>	<b>211.046</b>	<b>212.179</b>	<b>214.714</b>	<b>219.123</b>

Source : BA, INAMI, IGSS

Calculs IBA / OIE

**Mobilité transfrontalière des jeunes au sein de la Grande Région**

En 2015, la Grande Région comptait un peu plus de 219 000 frontaliers salariés (frontaliers entrants). Près de 16% d'entre eux étaient des jeunes de moins de 30 ans. En 2015, le Grand-Duché de Luxembourg était de loin la destination principale des jeunes frontaliers : près de 80 % d'entre eux y travaillaient.



Environ 26 700 personnes, soit 16% sur un total de 167 000 frontaliers se rendant au Luxembourg, étaient âgées de moins de 30 ans. 259 personnes n'avaient même pas 20 ans révolus. Avec plus de 14 000 personnes, les jeunes actifs frontaliers venant de France représentaient

plus de 50 % du total des jeunes frontaliers se déplaçant au Grand-Duché. Parmi le nombre total de frontaliers français et frontaliers belges en direction du Luxembourg, respectivement 17 % entre eux étaient âgés de moins de 30 ans. En revanche, la tranche d'âge des moins de 30 ans représentait seulement 14 % du total des travailleurs frontaliers originaires de l'Allemagne.

### Jeunes frontaliers se rendant au Luxembourg par pays d'origine en 2015

Classe d'âge	Belgique		Deutschland		France		Total	
	Absolut	in %	Absolut	in %	Absolut	in %	Absolut	in %
15-19	40	0,1	108	0,3	111	0,1	259	0,2
20-24	1.837	4,4	1.386	3,3	3.498	4,2	6.721	4,0
25-29	5.068	12,1	4.285	10,2	10.428	12,6	19.781	11,9
<b>Total &lt;30</b>	<b>6.945</b>	<b>16,6</b>	<b>5.779</b>	<b>13,8</b>	<b>14.037</b>	<b>16,9</b>	<b>26.761</b>	<b>16,0</b>
Total (15-65+)	41.749	100,0	41.988	100,0	83.031	100,0	166.768	100,0

Source : IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31.03.2015)

En tenant compte également, outre les flux de frontaliers vers le Luxembourg, des jeunes se rendant en Wallonie et dans les composantes allemandes, les jeunes travailleurs venant de France représentaient plus de 60% du total des travailleurs frontaliers de moins de 30 ans qui ont fait la navette à l'intérieur de la Grande Région en 2015. Au total, 21 278 français de moins de 30 ans travaillent de l'autre côté de la frontière et 363 d'entre eux ont moins de 20 ans. Force est de constater que la proportion de personnes dans la tranche d'âge des moins de 30 ans par rapport au flux total varie fortement selon la zone cible : près d'un navetteur français sur six travaillant au Luxembourg et en Wallonie était âgé de moins de 30 ans, tandis que moins d'un frontalier sur dix se rendant dans les composantes allemandes appartenait à cette tranche d'âge. Les jeunes Français font donc plutôt la navette pour travailler au Grand-Duché ou en Wallonie. Le marché de l'emploi allemand avec son système de formation en alternance fortement développé paraît moins attrayant pour les jeunes originaires de France.

### Jeunes frontaliers originaires de France par zone cible en 2015

Classe d'âge	Luxemburg		Saarland		Rheinland-Pfalz		Wallonie		Total	
	absolut	in %	absolut	in %	absolut	in %	absolut	in %	absolut	in %
<20	111	0,1	147	0,8	40	0,9	65	0,2	363	0,3
20-29	13.926	16,8	1.625	9,1	390	8,8	4.974	17,4	20.915	15,6
<b>Total &lt;30</b>	<b>14.037</b>	<b>16,9</b>	<b>1.772</b>	<b>9,9</b>	<b>430</b>	<b>9,7</b>	<b>5.039</b>	<b>17,7</b>	<b>21.278</b>	<b>15,9</b>
Total (<20 à 65+)	83.031	100,0	17.945	100,0	4.421	100,0	28.508	100,0	133.905	100,0

Sources :

Saarland, Rheinland-Pfalz: Bundesagentur für Arbeit (Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte zum 30.06.2015)

Luxembourg: IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31.03.2015)

Wallonie: INAMI (Actifs ainsi que les travailleurs indépendants au 30.06.2015)

### Les frontaliers atypiques dans la Grande Région

Le phénomène des frontaliers dits « atypiques » gagne en importance dans la mobilité trans-frontalière des travailleurs. Les frontaliers atypiques désignent des travailleurs frontaliers qui ont déplacé leur domicile d'une composante de la Grande Région à une autre, mais qui reviennent dans leur ancienne 'région d'origine' pour exercer l'activité qu'ils y ont conservée. Ils doivent être distingués des frontaliers typiques qui partent de leur 'région d'origine' pour se rendre quotidiennement à leur travail dans le pays étranger voisin. Cette distinction élargit la

définition – selon le droit communautaire – en ce qui concerne l'orientation géographique des flux migratoires.

### Importance accrue des flux de frontaliers atypiques

L'analyse des flux de frontaliers atypiques sur la base des données actuellement disponibles<sup>7</sup> - qui présentent toujours de nombreuses lacunes – permet de constater que, comme pour les frontaliers typiques, la France ou plus précisément la Lorraine en tant que région de résidence, et le Luxembourg, la Sarre ainsi que la Belgique – celle-ci dépassant toutefois les frontières de la Grande Région – en tant que régions de travail jouent un rôle particulier dans la dynamique de la mobilité. Au cœur de l'espace de coopération, le phénomène des frontaliers atypiques s'est étendu, pour ce qui est de leur nombre, surtout dans les années 90 à la frontière franco-allemande, ainsi qu'au cours de la dernière décennie à la frontière luxembourgeoise.

Frontaliers atypiques dans la Grande Région en 2015

Pays/Région de résidence	Pays/Région de travail		
	Luxembourg	Saarland	Rheinland-Pfalz
<b>France</b>	1.203	5.253	835
<i>Lorraine</i>	1.183	<i>nd</i>	<i>nd</i>
<b>Belgique</b>	2.040	<i>nd</i>	54
<i>Wallonie</i>	1.954	<i>nd</i>	<i>nd</i>
<b>Deutschland</b>	2.265		
<i>Rheinland-Pfalz</i>	1.491		
<i>Saarland</i>	712		
<b>Luxembourg</b>		19	60

Relevé IBA / OIE

Sources : IGSS / STATEC, BA

- Le nombre d'Allemands qui vivent en France et travaillent en Sarre atteint en 2015 un total de 5 253 frontaliers. Ils représentent par conséquent presque un tiers de tous les travailleurs frontaliers en provenance de la France. Jusqu'en 2005, le nombre de frontaliers atypiques a augmenté pour atteindre jusqu'à 6 670 personnes au plus fort de sa croissance. Lors des dix années qui suivirent, ce chiffre a toutefois reculé de 21 %. Cette baisse a été aussi plus marquée que chez les frontaliers de nationalité française (-12 % sur la même période). Principalement lors des années 2014 et 2015, la différence a été très nette avec environ 6 et 7 points de pourcentage d'évolution par rapport à l'année précédente. En Rhénanie-Palatinat, c'est en 2009 que le nombre le plus important de frontaliers atypiques de France, soit 1 032 personnes, a été enregistré. Depuis, les reculs ici aussi ont été plus importants chez les frontaliers atypiques que chez les frontaliers entrants de nationalité française. Les frontaliers atypiques, qui sont actuellement au nombre de 835 au total, représentent en Rhénanie-Palatinat un peu moins de 19 % de tous les frontaliers entrants en provenance de la France.

<sup>7</sup> Les données actuellement disponibles ne permettent pas une réponse exhaustive sur le nombre de frontaliers atypiques dans la Grande Région. Le relevé suivant de données statistiques et d'informations thématiques établi par l'OIE s'appuie sur les données disponibles des offices compétents et sur des résultats d'études scientifiques.

- ▶ Dans le Grand-Duché, les frontaliers atypiques entrants représentaient en 2015 environ 3,3 % de tous les migrants journaliers au Luxembourg. Le nombre de frontaliers atypiques de nationalité luxembourgeoise est donc encore relativement faible avec 5 508 personnes. Il a toutefois multiplié par cinq depuis 1999. 41% des frontaliers atypiques entrant au Luxembourg vivent dans l'une des composantes régionales allemandes (Rhénanie-Palatinat : 27 % ; Sarre : 13 %), suivies de la Wallonie (37 %) et de la Lorraine (22 %). Ce qui est particulièrement frappant à cet égard, c'est la rapide augmentation du nombre de migrants journaliers luxembourgeois qui résident en Belgique : 413 personnes de plus (+42,1%) entre 2012 et 2013.



## 2. Luxembourg

### *Hausse de l'emploi frontalier, toutefois à un niveau plus faible qu'avant la crise*

Au 31 mars 2015, le Luxembourg compte 166 768 frontaliers originaires des régions limitrophes, dont presque la moitié (49,8 %) vient de France et respectivement un quart environ d'Allemagne (25,2 %) et de Belgique (25,0 %). Ce faisant, cette composante grande-régionale enregistre toujours une hausse du nombre des salariés venant des régions voisines. Le flux de frontaliers connaît cependant une évolution en deux temps, avant la crise économique et financière de 2009 et après. Avant la crise de 2009, l'économie luxembourgeoise générait un nombre d'emplois dépassant les capacités de la main-d'œuvre locale. Depuis la crise, on observe un net ralentissement de l'emploi pour les frontaliers. Quelques chiffres suffisent à le démontrer : la hausse du nombre de frontaliers s'établit à 7,4 % en 2007, et atteint 8,3 % en 2008. Depuis la crise de 2009, l'évolution est beaucoup plus modérée, comprise entre +0,8 % en 2010 et 3,1 % en 2011. La part des frontaliers dans l'emploi total a crû de manière ininterrompue jusqu'en 2008. Depuis 2009, elle reste constante, pour atteindre presque 45 %. Enfin, jusqu'en 2008 deux tiers des postes créés chaque année sont occupés par des frontaliers ; en 2009, cette part a baissé et ne représente plus que deux cinquièmes (39 %), valeur que l'on retrouve en 2015<sup>8</sup>.

### *Convergence du flux de frontaliers en provenance d'Allemagne et de Belgique*

On relève depuis quelques années une convergence du flux de frontaliers originaires de Belgique et d'Allemagne, due à l'augmentation rapide du nombre d'Allemands se rendant au Grand-Duché. En effet, alors qu'en 2004 le nombre de Belges travaillant au Luxembourg dépasse celui des Allemands de 6 000 personnes, cette différence se réduit sensiblement au cours des années suivantes ; en 2012, le nombre d'Allemands franchissant la frontière pour se rendre au Grand-Duché est supérieur de 37 personnes à celui des frontaliers entrants originaires de Belgique, tendance qui s'est légèrement inversée en 2013 et 2014. En 2015 on compte à nouveau davantage d'Allemands avec un écart de 239 personnes.

### **Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2005-2015 (au 31.03.)**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
France	60.027	63.010	67.090	71.981	72.886	73.428	75.664	77.613	78.454	80.433	83.031
Belgique	31.254	32.685	34.633	37.075	37.723	37.802	38.865	39.580	40.199	41.021	41.749
Deutschland	25.100	27.873	31.021	34.660	36.791	37.311	38.628	39.617	40.105	40.916	41.988
<b>Total</b>	<b>116.381</b>	<b>123.568</b>	<b>132.744</b>	<b>143.716</b>	<b>147.400</b>	<b>148.541</b>	<b>153.157</b>	<b>156.810</b>	<b>158.758</b>	<b>162.370</b>	<b>166.768</b>

Source: IGSS

Calculs IBA / OIE

<sup>8</sup> Cf. RETEL : Tableau de bord du marché de l'emploi, n°4, octobre 2015

**Frontaliers employés au Luxembourg selon le pays d'origine 2005-2015  
(au 31.03.), Evolution par rapport à l'année précédente en %**

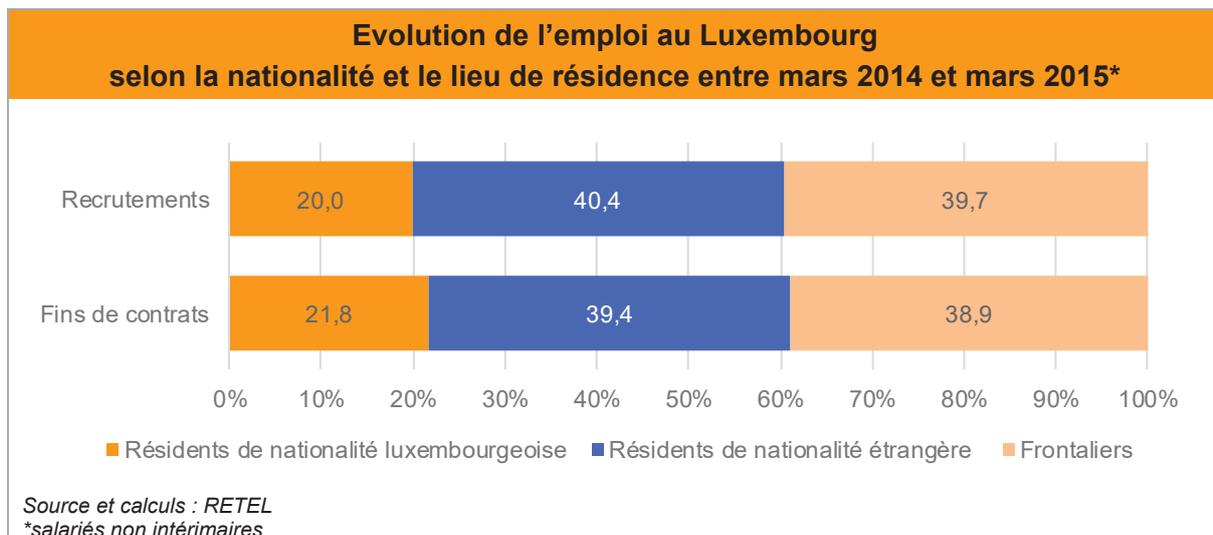
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
France	+4,8	+5,0	+6,5	+7,3	+1,3	+0,7	+3,0	+2,6	+1,1	+2,5	+3,2
Belgique	+4,1	+4,6	+6,0	+7,1	+1,7	+0,2	+2,8	+1,8	+1,6	+2,0	+1,8
Deutschland	+8,7	+11,0	+11,3	+11,7	+6,1	+1,4	+3,5	+2,6	+1,2	+2,0	+2,6
<b>Total</b>	<b>+5,4</b>	<b>+6,2</b>	<b>+7,4</b>	<b>+8,3</b>	<b>+2,6</b>	<b>+0,8</b>	<b>+3,1</b>	<b>+2,4</b>	<b>+1,2</b>	<b>+2,3</b>	<b>+2,7</b>

Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

**Evolution de l'emploi des frontaliers et des résidents entre 2014 et 2015**

Selon le « tableau de bord » du réseau luxembourgeois pour l'observation du marché du travail RETEL, 99 883 nouveaux emplois ont été créés entre mars 2014 et mars 2015. 20 % d'entre eux sont occupés par des Luxembourgeois, et respectivement 40 % par des résidents luxembourgeois de nationalité étrangère et des frontaliers. 90 946 contrats de travail ont par ailleurs été rompus, avec la même part. Si l'on analyse toutefois les évolutions avec précision, on note une hausse de seulement 164 emplois pour les Luxembourgeois, tandis que le solde est nettement plus élevé pour les deux autres groupes : 4 554 emplois pour les résidents étrangers au Luxembourg, et 4 319 emplois pour les frontaliers. D'après le RETEL, ceci s'explique par un plus grand nombre de départs en retraite pour les Luxembourgeois, qui sont en moyenne plus âgés que les salariés des deux autres groupes.<sup>9</sup>



**Le nombre de frontaliers a augmenté au cours des trente dernières années**

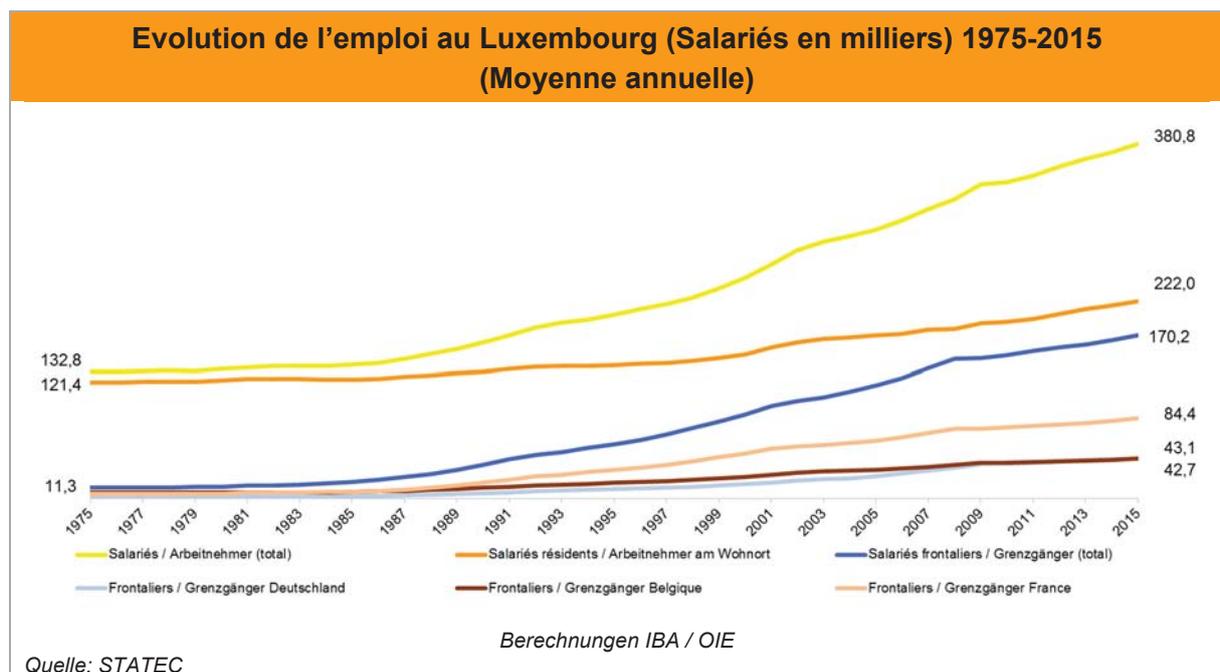
Le nombre de frontaliers ne cesse de croître au Grand-Duché depuis les années 1980. En effet, après la crise du pétrole de 1973 et 1978 et ses impacts sur l'industrie du charbon et de l'acier, l'emploi augmente sensiblement du fait de l'évolution du secteur des services. En 1980, la part des frontaliers dans l'emploi total ne représente que 8%, pour atteindre dix ans plus tard 18% (1990).<sup>10</sup> C'est à partir de 1986 que démarre le boom dans le secteur financier ; les Belges, qui sont alors le groupe de frontaliers le plus important, sont remplacés à partir de 1987 par les Français. Cette évolution s'explique par l'essor des services aux entreprises et

<sup>9</sup> Cf. RETEL : Tableau de bord du marché de l'emploi, n°4, octobre 2015

<sup>10</sup> Cf. Statec : Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010. Le Luxembourg 1960-2010. Juin 2012.

par le déclin simultané de différentes branches industrielles qui employaient de nombreux frontaliers belges. A cette même période, toujours plus de Français arrivent sur le marché du travail luxembourgeois suite aux vagues de licenciement dans l'industrie métallurgique et sidérurgique sur leurs lieux de résidence. L'essor des activités financières, des services aux entreprises et du commerce encouragent la demande de main-d'œuvre qualifiée et par-delà même l'évolution du travail frontalier.

Si l'on observe l'évolution du nombre de salariés au Luxembourg entre 1975 et 2015 (cf. graphique ci-dessous), on note que leur nombre a été multiplié par trois au cours des trente dernières années. Alors que le nombre de salariés résidant au Luxembourg a été multiplié par 1,8 seulement, celui des frontaliers a été multiplié par 15. Ainsi, le nombre de frontaliers employés au Luxembourg, qui étaient 40 900 en 1991, a été multiplié par quatre au cours des vingt dernières années. Deux étapes sont significatives dans le cadre de cette évolution : 1995, date à laquelle le nombre de frontaliers dépasse pour la première fois celui des résidents étrangers, et 2001 où, pour la première fois également, le nombre de frontaliers travaillant au Luxembourg est supérieur à celui des salariés luxembourgeois. Les Français sont les frontaliers les plus nombreux, leur nombre ayant presque quadruplé depuis 1991. Le nombre de frontaliers originaires de Belgique a été multiplié par trois pendant cette période et le nombre de frontaliers d'Allemagne par six.

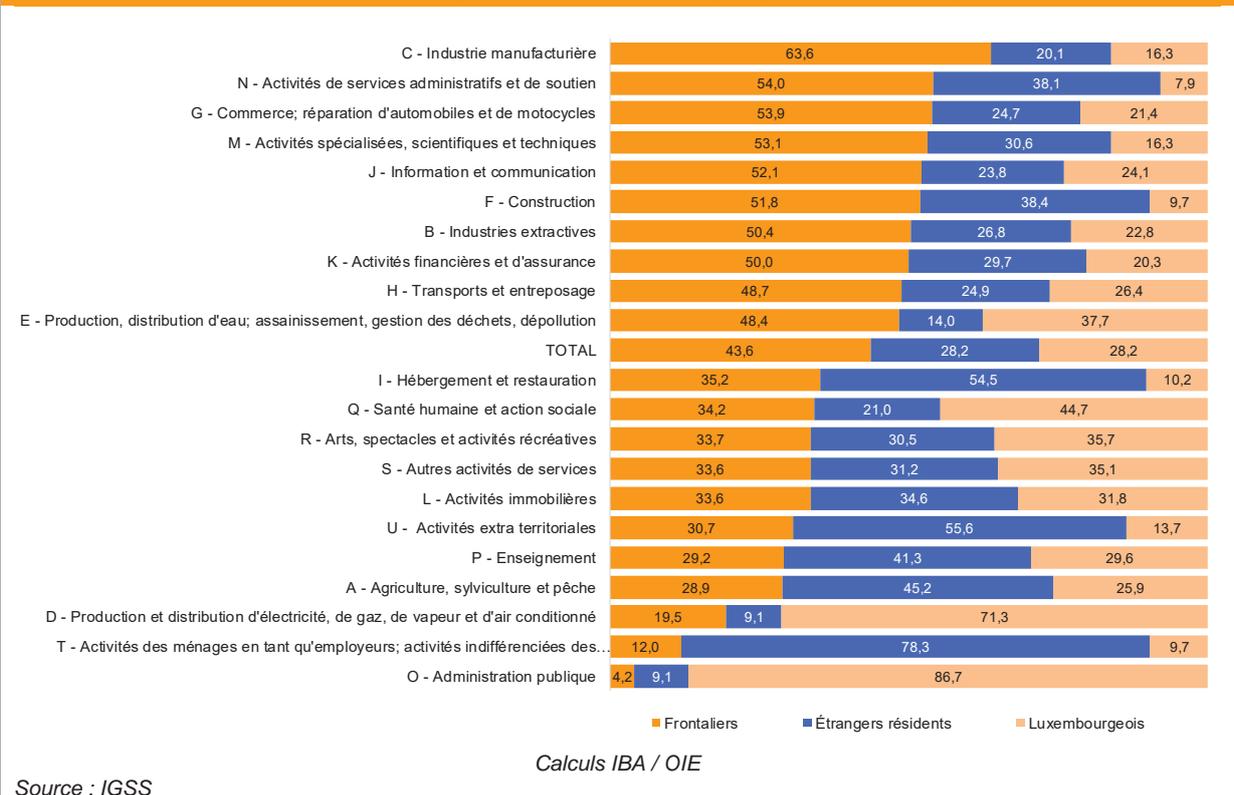


### **En 2015 un tiers des Luxembourgeois travaillent dans le secteur (semi-)public**

En examinant la répartition des trois grands groupes de salariés au Luxembourg par secteur économique, on observe une certaine segmentation ainsi qu'une forte dépendance de certaines branches au Grand-Duché vis-à-vis de la main-d'œuvre extérieure. Ainsi, les Luxembourgeois sont employés principalement dans le secteur (semi-)public, à savoir l'administration publique (87%), la production d'énergie (71%) et la santé et l'action sociale (45%). La présence des Luxembourgeois dans ces branches s'explique par leur connaissance de la langue luxembourgeoise et leur nationalité luxembourgeoise, conditions souvent indispensables pour accéder aux emplois dans la fonction (semi) publique. La concentration croissante

de Luxembourgeois dans ces activités est révélatrice d'une stratégie de repli motivée par des postes non soumis aux aléas de la conjoncture et bien rémunérés.<sup>11</sup> Ainsi, selon l'IGSS, exactement 37 481 résidents luxembourgeois sont occupés en 2015 dans le secteur de l'administration publique, ce qui correspond à 35 % de tous les salariés avec nationalité et résidence luxembourgeoise.

**Salariés employés au Luxembourg par secteurs économiques (NACE Rév. 2) et zone d'origine au 31/03/2015 (Répartition en %)**



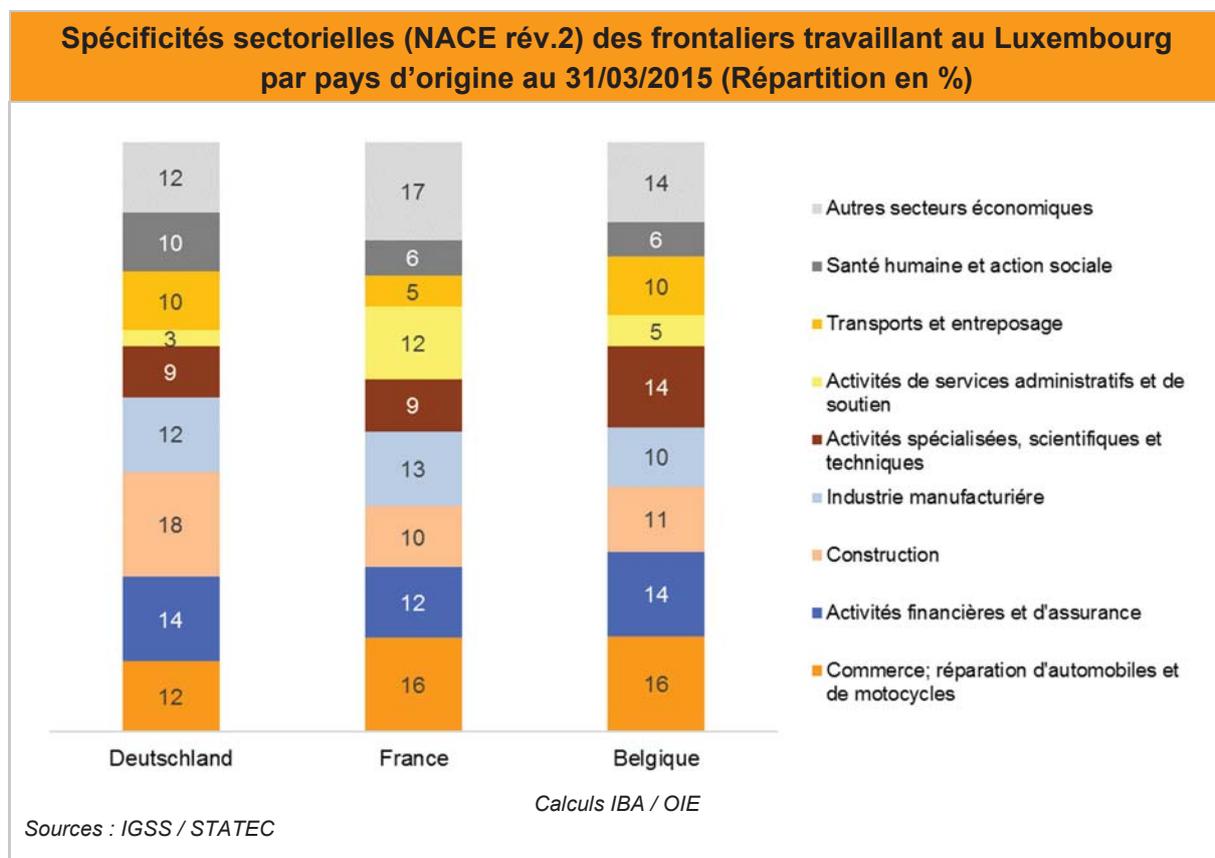
**Les résidents étrangers et les frontaliers sont employés dans le secteur privé**

On observe une forte concentration des résidents étrangers dans les services à domicile (78 %), l'hôtellerie-restauration (55 %) ainsi que dans l'agriculture et la sylviculture (45 %). Ils sont également présents dans la construction, à hauteur de 38 %, où les frontaliers représentent par ailleurs la moitié des travailleurs (52 %). Les frontaliers sont proportionnellement encore plus nombreux dans d'autres secteurs : industrie manufacturière (64 %), commerce et réparation (54 %), activités de services administratifs et de soutien (54 %), activités spécialisées, scientifiques et techniques (53 %), information et la communication (52 %). La répartition des frontaliers et des résidents étrangers dans le secteur privé fait apparaître une concurrence et une spécialisation des deux catégories de travailleurs.

<sup>11</sup> Cf. Wille, Christian: Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux. (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang, 2012, S. 282ff.

**Les Français et les Belges sont très présents dans le commerce et la réparation, les Allemands davantage dans la construction**

L'analyse des frontaliers par pays d'origine fait apparaître en 2015 des différences selon les branches. Ainsi, les frontaliers résidant en France sont employés majoritairement dans le commerce, l'entretien et la réparation d'automobiles et de motocycles (16 %, soit 13 200 personnes). Les frontaliers belges sont présents dans ce domaine à hauteur de 16 % également, ce qui ne représente toutefois que 6 700 frontaliers. Le deuxième secteur d'activité des Français est l'industrie manufacturière, avec 13 %, soit 10 400 personnes ; le deuxième secteur attractif pour les frontaliers belges est celui des activités financières et d'assurance (14 %, 6 000 salariés). C'est également le cas pour les frontaliers allemands ; en revanche ils sont nombreux à travailler dans la construction (18 %, soit 7 500 salariés).



**Les activités spécialisées, scientifiques et techniques enregistrent la progression la plus forte avec une augmentation de 1 400 emplois**

Entre 2014 et 2015, l'emploi salarié augmente de 2,5 % au Luxembourg. Les résidents étrangers bénéficient en premier de cette évolution (3,6 %), suivis des frontaliers (2,7 %) et des salariés avec nationalité luxembourgeoise (1,1 %). Les plus fortes croissances d'emploi en chiffres absolus sont enregistrées dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+1 415 postes) et dans la santé humaine et l'action sociale (+1 406 postes). Viennent ensuite les activités de services administratifs et de soutien (+1 188), et ensuite l'administration publique, la défense et la sécurité sociale (+744) et la construction (+702 postes).

- ▶ *Activités spécialisées, scientifiques et techniques* : Entre 2014 et 2015, le nombre d'emplois a augmenté de 4,7% (1 415 postes). 58% des emplois de ce secteur sont occupés par des frontaliers. Les frontaliers allemands (+6,6%) et les résidents étrangers (+6,1%) ont bénéficié en premier lieu de l'évolution positive dans cette branche.
- ▶ *Santé humaine et action sociale* : la santé humaine et l'action sociale est également un secteur porteur avec 1 406 emplois nouvellement créés (+4,3 %). Entre 2012 et 2013 ce secteur enregistrait une hausse de 2 255 postes. Les frontaliers de toutes les composantes bénéficient de la même manière de cette évolution (Allemands +6,0 %, Français +5,1 %, Belges +5,0 %). La hausse de l'emploi dans ce secteur est à observer également pour les résidents étrangers (+4,5 %) et les résidents luxembourgeois (+3,4 %).
- ▶ *Activités de services administratifs et de soutien* : les 1 188 nouveaux emplois correspondent à une hausse de 5 %. Ils sont occupés en majorité par des frontaliers (+701), tout particulièrement en provenance de France (+468).
- ▶ *Administration publique, défense et sécurité sociale* : ce secteur, qui a créé 744 nouveaux emplois (+1,8 %) occupe majoritairement les résidents nationaux. Sur les nouveaux postes créés, 400 sont occupés par des résidents luxembourgeois et 214 par des résidents étrangers. 130 nouveaux postes sont occupés par des frontaliers, ce qui représente tout de même une augmentation de 7,8 %.
- ▶ *Construction* : Entre 2014 et 2015, 702 nouveaux contrats ont été signés dans la construction (+1,8 %). La plupart des nouveaux salariés sont originaires de France (+468). Les frontaliers français sont aussi plus nombreux que les frontaliers allemands (env. 8 700 contre 7 500) dans ce secteur. Les résidents étrangers, traditionnellement fortement représentés, n'occupent que 12 des nouveaux emplois ; on constate aussi une baisse de l'emploi pour les Belges (-44 personnes).

**Salariés employés au Luxembourg  
par secteur économique (NACE rév. 2) au 31/03/2015 (effectifs)**

Secteur économique (NACE rév. 2)		Résidents		Frontaliers				Total
		Lux.	Etrang.	Deutschland	France	Belgique	Total	
A	Agriculture, sylviculture et pêche	332	578	130	76	164	370	1.280
B	Industries extractives	57	67	42	69	15	126	250
C	Industrie manufacturière	5.077	6.269	5.240	10.448	4.166	19.854	31.200
D	Production d'énergie	986	126	132	90	48	270	1.382
E	Production et assainissement d'eau	590	219	169	511	78	758	1.567
F	Construction	3.895	15.404	7.475	8.672	4.634	20.781	40.080
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9.887	11.429	4.994	13.211	6.747	24.952	46.268
H	Transport et entreposage	6.869	6.503	4.190	4.335	4.169	12.694	26.066
I	Hébergement et restauration	1.774	9.437	717	4.390	994	6.101	17.312
J	Information et communication	4.145	4.100	1.199	5.026	2.736	8.961	17.206
K	Activités financières et d'assurance	8.899	13.054	6.057	9.912	6.002	21.971	43.924
L	Activités immobilières	798	867	223	398	220	841	2.506
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5.118	9.639	3.631	7.351	5.729	16.711	31.468
N	Activités de services administratifs et de soutien	1.977	9.568	1.160	10.235	2.154	13.549	25.094
O	Administration publique, défense; sécurité sociale	37.481	3.942	926	485	383	1.794	43.217
P	Enseignement	1.172	1.636	426	494	238	1.158	3.966
Q	Santé humaine et action sociale	15.276	7.184	4.220	5.037	2.428	11.685	34.145
R	Arts, spectacles et activités récréatives	741	633	217	359	123	699	2.073
S	Autres activités de service n.s.a.	2.006	1.784	374	1.133	414	1.921	5.711
T	Activités des ménages	575	4.645	246	361	102	709	5.929
U	Activités extraterritoriales	85	344	21	123	46	190	619
	Sans affectation	214	601	199	315	159	673	1.488
	<b>Total</b>	<b>107.954</b>	<b>108.029</b>	<b>41.988</b>	<b>83.031</b>	<b>41.749</b>	<b>166.768</b>	<b>382.751</b>

Source: IGSS

Calculs IBA / OIE

**Industrie manufacturière : moins de Luxembourgeois, davantage de frontaliers**

L'industrie manufacturière est confrontée à la crise économique depuis plusieurs années. L'évolution de l'emploi est faible entre 2011 et 2012 (+0,3 %), et même négative entre 2012 et 2013 (-2,3 %). Une légère reprise se dessine entre 2014 et 2015. Les résidents Luxembourgeois sont les premiers confrontés aux suppressions d'emplois dans cette branche (-293 emplois soit -5,5 %). Les effectifs des étrangers résidents augmentent (+289 personnes), tout comme les frontaliers (+136 personnes), et en particulier les Allemands (+118 personnes).

**Evolution de l'emploi (emploi salarié au lieu de travail) au Luxembourg  
par secteur économique (NACE rév. 2) et zone d'origine entre 2014 et 2015  
(au 31/03, évolution en chiffres absolus)**

Secteur économique (NACE rev. 2)	Résidents		Frontaliers				Total
	Lux.	Etrang.	Deutschland	France	Belgique	Total	
A Agriculture, sylviculture et pêche	+28	-17	0	+8	+16	+24	+35
B Industries extractives	-5	+2	-1	-2	+2	-1	-4
C Industrie manufacturière	-293	+289	+118	+12	+6	+136	+132
D Production d'énergie	+22	+9	+16	+1	+7	+24	+55
E Production et assainissement d'eau	+24	+4	0	-2	+9	+7	+35
F Construction	+134	+12	+132	+468	-44	+556	+702
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	+10	+51	+66	+325	+72	+463	+524
H Transport et entreposage	+34	+254	-67	+82	-69	-54	+234
I Hébergement et restauration	+47	+96	+12	+80	+37	+129	+272
J Information et communication	+27	+374	+65	+140	+65	+270	+671
K Activités financières et d'assurance	-12	+569	+27	+83	-34	+76	+633
L Activités immobilières	+15	+58	-3	+30	+29	+56	+129
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+44	+551	+225	+371	+224	+820	+1.415
N Activités de services administratifs et de soutien	+66	+421	+36	+468	+197	+701	+1.188
O Administration publique, défense; sécurité sociale	+400	+214	+83	+36	+11	+130	+744
P Enseignement	+31	+89	+35	+23	-1	+57	+177
Q Santé humaine et action sociale	+501	+308	+239	+243	+115	+597	+1.406
R Arts, spectacles et activités récréatives	+23	+32	+6	+5	+14	+25	+80
S Autres activités de service n.s.a.	+17	+44	-9	+49	+24	+64	+125
T Activités des ménages	-5	+134	+24	+22	-8	+38	+167
U Activités extraterritoriales	+8	-9	-3	+5	+4	+6	+5
Sans affectation	+97	+282	+71	+151	+52	+274	+653
<b>Total</b>	<b>+1.213</b>	<b>+3.767</b>	<b>+1.072</b>	<b>+2.598</b>	<b>+728</b>	<b>+4.398</b>	<b>+9.378</b>

Source : IGSS / CCSS

Calculs IBA / OIE

**Evolution de l'emploi (emploi salarié au lieu de travail) au Luxembourg par secteur économique (NACE rév. 2) et zone d'origine entre 2014 et 2015 (au 31/03), évolution par rapport à l'année précédente en %**

Secteurs économiques (NACE Rév. 2)	Résidents		Frontaliers				Total	
	Lux.	Etrang.	Deutsch-land	France	Belgique	Total		
A	Agriculture, sylviculture et pêche	+9,2	-2,9	0,0	+11,8	+10,8	+6,9	+2,8
B	Industries extractives	-8,1	+3,1	-2,3	-2,8	+15,4	-0,8	-1,6
C	Industrie manufacturière	-5,5	+4,8	+2,3	+0,1	+0,1	+0,7	+0,4
D	Production d'énergie	+2,3	+7,7	+13,8	+1,1	+17,1	+9,8	+4,1
E	Production et assainissement d'eau	+4,2	+1,9	0,0	-0,4	+13,0	+0,9	+2,3
F	Construction	+3,6	+0,1	+1,8	+5,7	-0,9	+2,7	+1,8
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	+0,1	+0,4	+1,3	+2,5	+1,1	+1,9	+1,1
H	Transport et entreposage	+0,5	+4,1	-1,6	+1,9	-1,6	-0,4	+0,9
I	Hébergement et restauration	+2,7	+1,0	+1,7	+1,9	+3,9	+2,2	+1,6
J	Information et communication	+0,7	+10,0	+5,7	+2,9	+2,4	+3,1	+4,1
K	Activités financières et d'assurance	-0,1	+4,6	+0,4	+0,8	-0,6	+0,3	+1,5
L	Activités immobilières	+1,9	+7,2	-1,3	+8,2	+15,2	+7,1	+5,4
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+0,9	+6,1	+6,6	+5,3	+4,1	+5,2	+4,7
N	Activités de services administratifs et de soutien	+3,5	+4,6	+3,2	+4,8	+10,1	+5,5	+5,0
O	Administration publique, défense; sécurité sociale	+1,1	+5,7	+9,8	+8,0	+3,0	+7,8	+1,8
P	Enseignement	+2,7	+5,8	+9,0	+4,9	-0,4	+5,2	+4,7
Q	Santé humaine et action sociale	+3,4	+4,5	+6,0	+5,1	+5,0	+5,4	+4,3
R	Arts, spectacles et activités récréatives	+3,2	+5,3	+2,8	+1,4	+12,8	+3,7	+4,0
S	Autres activités de service n.s.a.	+0,9	+2,5	-2,3	+4,5	+6,2	+3,4	+2,2
T	Activités des ménages	-0,9	+3,0	+10,8	+6,5	-7,3	+5,7	+2,9
U	Activités extraterritoriales	+10,4	-2,5	-12,5	+4,2	+9,5	+3,3	+0,8
	Sans affectation	+82,9	+88,4	+55,5	+92,1	+48,6	+68,7	+78,2
	<b>Total</b>	<b>+1,1</b>	<b>+3,6</b>	<b>+2,6</b>	<b>+3,2</b>	<b>+1,8</b>	<b>+2,7</b>	<b>+2,5</b>

Source : IGSS / CCSS

Calculs IBA / OIE

**La structure d'âge des frontaliers s'est modifiée au cours des deux dernières années**

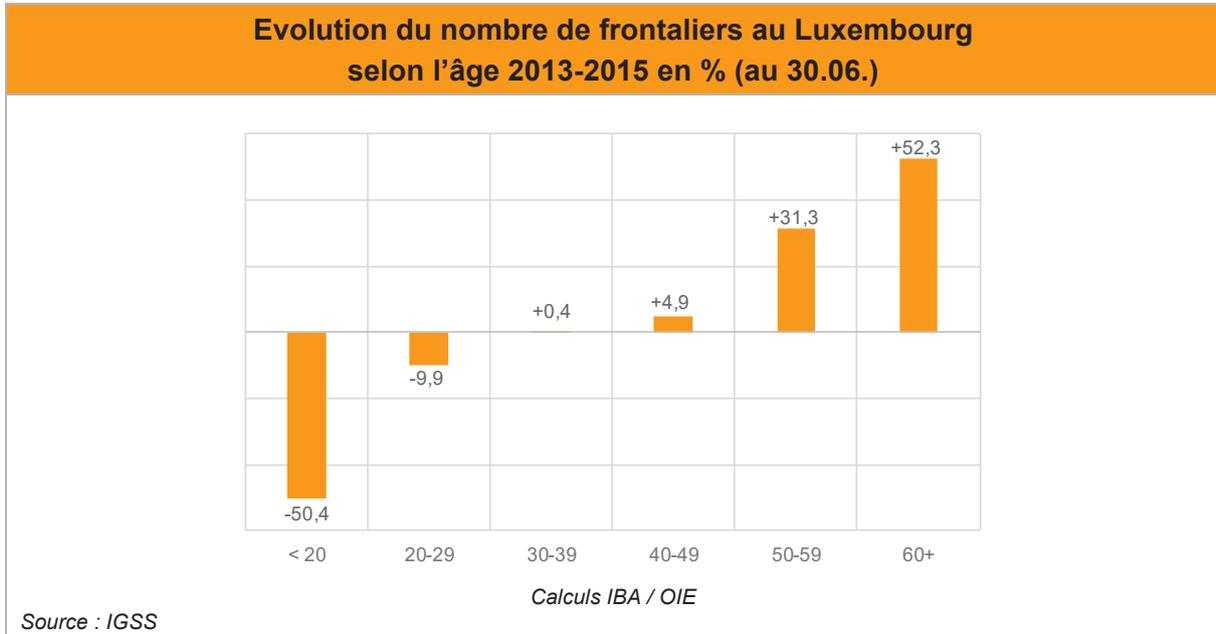
L'observation de la structure d'âge fait apparaître nettement que la plupart des frontaliers sont âgés de 30 à 49 ans (63%). Seuls 16% ont moins de 30 ans, la part des moins de 20 ans est de 0,2%. Un frontalier sur cinq atteindra l'âge de la retraite dans les 15 prochaines années.

**Frontaliers entrants au Luxembourg par tranche d'âge en 2015 (au 31/03) et évolution 2013-2015**

	2015	2015 (en %)	Evolution 2013-2015 (absolu)
< 20	259	0,2	-263
20-29	26.502	15,9	-2.906
30-39	51.588	30,9	+215
40-49	53.810	32,3	+2.502
50-59	30.837	18,5	+7.348
60 et plus	3.772	2,3	+1.295
<b>Total</b>	<b>166.768</b>	<b>100,0</b>	<b>+8.191</b>

L'évolution des deux dernières années montre un déséquilibre grandissant entre jeunes et âgés : le nombre de jeunes frontaliers est en forte régression, tandis que le nombre de salariés plus âgés augmente. En l'espace de deux ans seulement, le nombre de jeunes frontaliers de

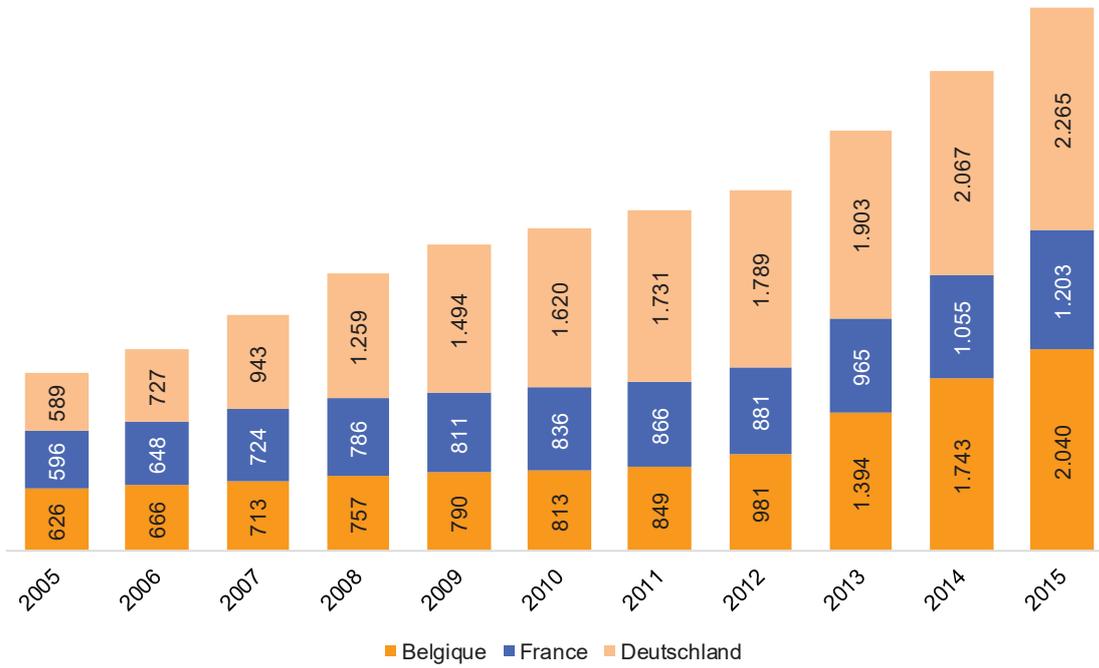
moins de 20 ans a été divisé par deux (-263), la baisse atteignant quasiment 10 % pour la tranche d'âge 20-29 ans, soit 2 900 personnes. Le nombre de salariés entre 30 et 39 ans est resté constant (+0,4 %) et la hausse est de 4,9 % chez les 40-49 ans. Ce sont les frontaliers de 50 à 59 ans qui affichent la plus forte progression en chiffres absolus (+7 358 personnes) ; dans la classe d'âge de 60 ans et plus, le nombre de travailleurs a augmenté de plus de 50 % en deux ans, soit 1 300 personnes.



### **Hausse du nombre de frontaliers atypiques**

Plus de 5 500 frontaliers de nationalité luxembourgeoise résident en Allemagne, en Belgique ou en France et travaillent au Luxembourg. Il s'agit donc de personnes qui sont frontalières dans leur propre pays. L'évolution des prix de l'immobilier au Luxembourg incite en particulier un nombre croissant de salariés de nationalité luxembourgeoise à une forme de mobilité particulière consistant à changer de pays de résidence sans changer de pays de travail. C'est en Allemagne qu'ils sont le plus nombreux et que l'évolution est la plus significative : entre 1999 et 2015 leur nombre a été multiplié par 8,5. Pendant la même période, leur nombre a été multiplié par 4,5 en Belgique et par 2,9 en France. Une tendance différente se dessine au cours des dernières années. Le plus fort taux de croissance est observable en Belgique et le plus faible en Allemagne. Entre 2014 et 2015, il s'élève à 17% en Belgique, 14% en France et 10% en Allemagne.

**Travailleurs frontaliers de nationalité luxembourgeoise employés au Luxembourg selon le pays de résidence 1999-2015 (au 31/03)**



Calculs IBA / OIE

Source : IGSS



### 3. Lorraine

Pour présenter le développement et la comparabilité des flux des frontaliers sortants de Lorraine, les données produites par l'INSEE ont été mobilisées. Pour cette actualisation du cahier mobilité, l'analyse porte précisément sur les territoires qui composent la Grande Région, contrairement aux rapports précédents qui présentaient les données par pays de destination. Sur le plan méthodologique, signalons que l'INSEE a révisé en 2016 son mode de calcul des volumes de frontaliers lorrains pour les composantes allemandes ainsi que pour la Wallonie : l'INSEE a d'abord calculé au recensement de la population et selon le territoire de destination le taux de frontaliers lorrains dans l'ensemble des frontaliers français ; cette part a ensuite été appliquée aux effectifs précis de frontaliers français renseignés par la BA ou l'INAMI, afin d'estimer le nombre de lorrains. Pour le Luxembourg, les données sur les frontaliers lorrains sont directement disponibles auprès de l'IGSS.

Ce choix d'appliquer un taux de frontaliers lorrains aux effectifs totaux renseignés dans les sources administratives de la BA ou de l'INAMI tient au fait que les données produites par l'INSEE à partir du recensement de la population sous-estiment le nombre de frontaliers sortants de Lorraine. L'écart est d'environ 10 000 frontaliers, après rapprochement des 93 363 frontaliers annoncés par l'INSEE avec les 102 363 frontaliers recomposés par cumul des données de la BA, de l'INAMI et de l'IGSS.

Cet écart vient du fait que le recensement de la population français est une enquête reposant sur le déclaratif des personnes sollicitées pour répondre au questionnaire alors que, dans les autres composantes, les données proviennent de sources administratives. Chaque source présente ces avantages et ses limites. Le recensement de la population approxime les volumes, mais il comporte en revanche une grande richesse d'information sociodémographique pour caractériser la population en emploi ; à l'inverse, les données administratives sont irremplaçables pour connaître le volume (quasi-) exact de la population, mais elles sont souvent pauvres en variables sociodémographiques pour la caractériser.

#### **1 longovicien sur 2 et 1 thionvillois sur 3 sont frontaliers**

En 2015, la région lorraine reste celle d'où provient le plus grand nombre de travailleurs se rendant dans les autres composantes de la Grande Région, avec un total de 102 363 navetteurs sortants, soit 53 % des frontaliers de l'espace de coopération. Le Luxembourg attire 76,8 % des lorrains, suivi de la Sarre (15,3 %), de la Wallonie (5,2 %) et de la Rhénanie-Palatinat (1,3 %).

Selon une récente étude de l'INSEE relative aux frontaliers du Grand Est<sup>12</sup>, les lorrains sont majoritairement issus des zones d'emploi de Thionville, avec près de 33 800 travailleurs concernés, et de Longwy (22 200 frontaliers). Viennent ensuite les zones d'emploi de Metz (17 400), de Forbach (10 200) puis de Sarreguemines (7 300). La quasi-totalité des frontaliers lorrains sont issus de ces cinq territoires, et un peu moins de 2 000 personnes proviennent des zones d'emploi de Nancy, de Verdun et de Sarrebourg.

---

<sup>12</sup> Cf. Audrey ISEL, Christiane KUHN : 160 000 travailleurs frontaliers en ACAL. Dans : INSEE Analyses – Février 2016, n°3.

La proximité avec la frontière, et en particulier avec des pôles économiques attractifs comme le Luxembourg, explique que la part des frontaliers dans l'ensemble de la population active occupée soit la plus forte dans les zones d'emploi de Longwy et de Thionville, respectivement de 49,1 % et de 35,8 %. Dans les zones d'emploi de Sarreguemines et de Forbach, zones frontalières avec l'Allemagne, les navetteurs représentent une part nettement plus faible, occupant de 13 % à 16 % des actifs en emploi<sup>13</sup>.

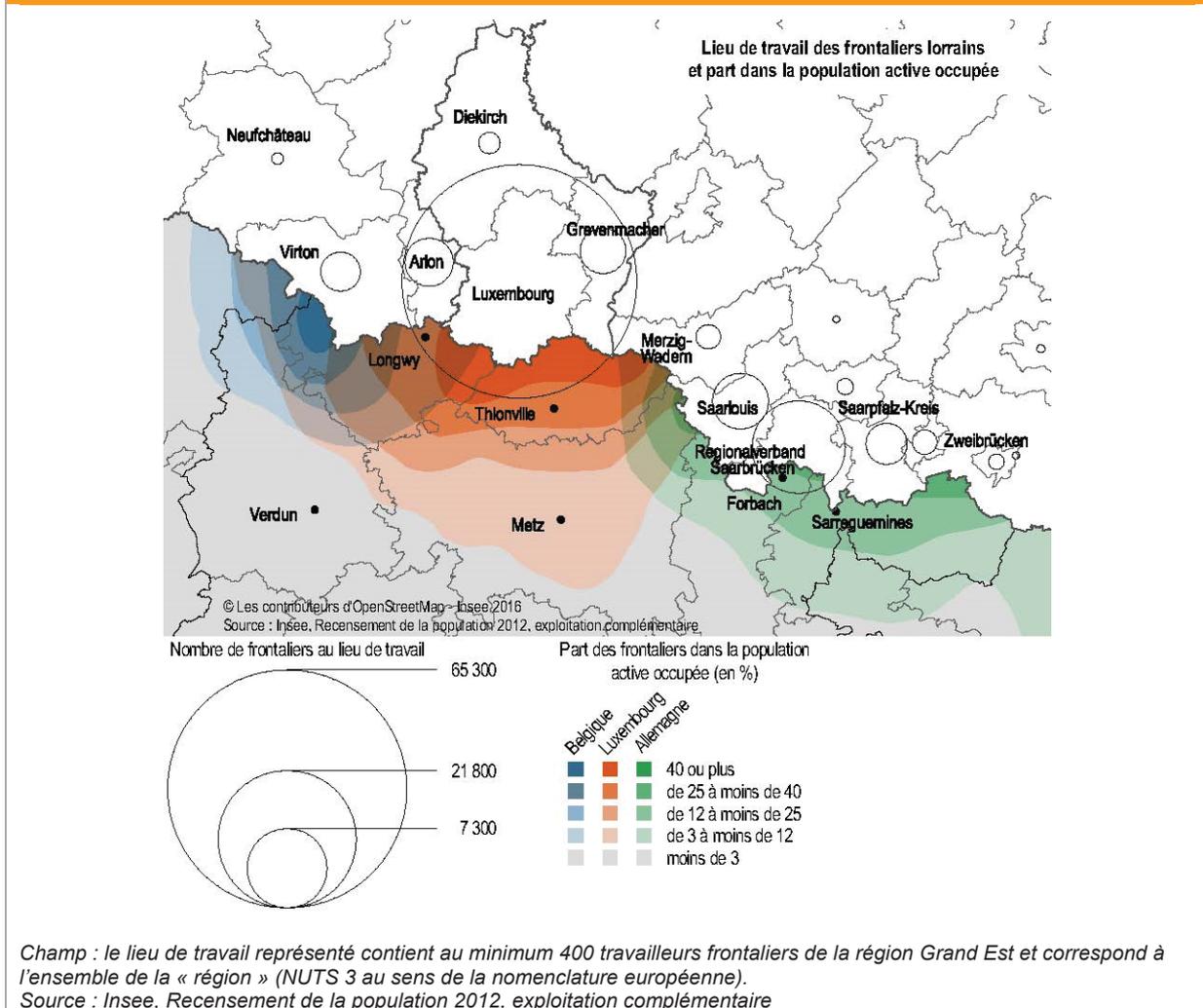
Le précédent rapport de l'OIE soulignait déjà que l'attrait des marchés frontaliers de l'emploi ne se limitait pas aux zones du nord de la Lorraine. La présence des infrastructures ferrées et routières, même insuffisamment développées face au volume de navetteurs, permettent à des travailleurs venant de territoires plus éloignés de se rendre dans les composantes de la Grande Région. La représentation cartographique ci-après illustre bien ce phénomène : la zone d'emploi de Metz se situe pleinement dans les « zones d'influence » luxembourgeoise et, dans une moindre mesure, sarroise. La part de frontaliers dans l'ensemble des actifs occupés de la zone de Metz est de 8,1 %. Les zones d'emploi de Verdun, de Sarrebourg et de Nancy sont également concernées, bien qu'à un seuil inférieur à 3 % de frontaliers.

Toujours selon l'étude de l'INSEE précitée, qui permet d'observer finement la destination des frontaliers originaires du Grand Est<sup>14</sup>, le district de Luxembourg est le premier pôle économique, avec près de 65 900 navetteurs recensés en 2012, suivi des districts de Grevenmacher (2 500 navetteurs) et de Diekirch (600). Côté belge, les arrondissements d'Arlon et de Virton sont les premiers employeurs, avec respectivement 3 200 et 2 400 travailleurs du Grand Est. En Sarre, la communauté régionale de Sarrebruck est la principale destination (10 800 frontaliers du Grand Est), suivie des Kreise de Saarlouis (3 800) puis de Sarre-Palatinat (Saarpfalz-Kreis ; 2 200). En direction de la Rhénanie-Palatinat, l'absence de pôle économique d'envergure à proximité de la frontière limite les flux de frontaliers. Seul le Kreis de Zweibrücken, bien que de très petite taille, réussit à drainer près de 700 frontaliers issus du Grand Est.

<sup>13</sup> Pour la Lorraine dans son ensemble, ce taux est proche de 10 %.

<sup>14</sup> Au 1er janvier 2016, la France est passée de 22 régions à 13 (Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015). La Lorraine a été rapprochée des anciennes régions Alsace et Champagne-Ardenne pour former le Grand-Est. Pour davantage d'informations : <http://www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale>.

### Lieu de travail des frontaliers lorrains et part dans la population active occupée en 2012



### Malgré la crise de 2008, la dynamique globale de l'emploi frontalier reste favorable

Une lecture de l'évolution des frontaliers lorrains sur la période 2002-2015 fait apparaître trois phénomènes. Premièrement, en tendance, le flux s'accroît sur l'ensemble de la période, pour passer de 77 500 travailleurs en 2002 à plus de 102 000 en 2015. Deuxièmement, la crise financière de 2008 a impacté le rythme de progression, passant de +3,2 % l'an en moyenne en première partie de période à +1,3 % en seconde partie. Si le rythme de croissance observé entre 2002 et 2008 s'était maintenu à l'identique jusqu'en 2015, la Lorraine comptabiliserait près de 14 000 frontaliers sortants supplémentaires. Toutefois, malgré cette « baisse de régime », la dynamique de l'emploi frontalier reste très favorable, en comparaison par exemple avec l'évolution du nombre de salariés du privé exerçant en Lorraine : entre 2008 et 2015, celui-ci a chuté de 7,9 %<sup>15</sup>. Troisièmement, les effets de la crise sont durables, et une lecture de l'évolution du PIB entre 2009 et 2015 pour chaque composante montre ainsi une nouvelle dégradation sur les années 2012 et/ou 2013<sup>16</sup>, perceptible également dans l'évolution des flux de frontaliers.

<sup>15</sup> Source : Urssaf, statistiques annuelles des effectifs salariés affiliés à l'assurance chômage au 31 décembre ; Calculs : Lorraine Parcours Métiers.

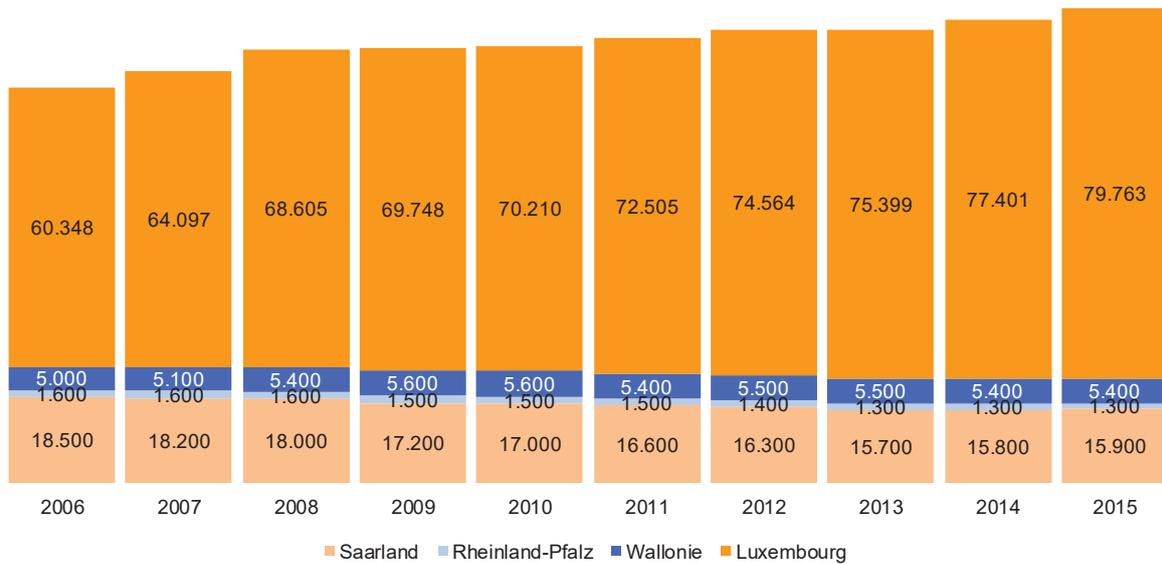
<sup>16</sup> Source : *Consolidation de la croissance au Luxembourg, en Allemagne et en Belgique, ralentissement en Suisse*, INSEE conjoncture, Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine, n°3, mai 2016.

- ▶ En direction des **lands allemands**, pour lesquels les flux connaissent déjà une évolution à la baisse du nombre de frontaliers avant la crise, la dégradation économique est venue renforcer ce mouvement (-4,4 % de lorrains en direction de la Sarre entre 2008 et 2009 et -6,3 % en direction de la Rhénanie-Palatinat). Les années suivantes, les flux poursuivent leur mouvement à la baisse, bien que de façon chaotique et avec un nouvel à-coup en 2013 (-3,7 % en direction de la Sarre et -7,1 % en direction de la Rhénanie-Palatinat), avant de repartir très légèrement à la hausse en 2014 et 2015 en direction de la Sarre et de stagner en direction de la Rhénanie-Palatinat. Pour l'heure, difficile toutefois de distinguer un effet conjoncturel d'une véritable reprise des flux, notamment vers la Sarre.
- ▶ Le flux de frontaliers sortants en direction de la **Wallonie** a également marqué une baisse dès 2009, tout en restant positif (+3,7 par rapport à l'année précédente), mais semble avoir véritablement accusé le coup de la crise financière en décalé, sur les années 2010 (variation nulle) et surtout 2011 (-3,6 %). La nature des emplois occupés par les frontaliers en Wallonie, davantage orientés vers le tertiaire que pour les frontaliers se rendant en Allemagne, combinée aux mesures de la politique publique pour limiter les destructions d'emplois<sup>17</sup>, ont probablement joué un rôle « d'amortisseur » qui a rendu moins brutale la dégradation. Pour les années suivantes, les flux en direction de la Wallonie varient fortement d'une année à l'autre, sans qu'il soit possible de distinguer une tendance.
- ▶ Côté **luxembourgeois**, sur longue période (2002-2015), les taux de variation annuels moyens marquent également de façon nette la différence de rythme : la variation passe de +4,8 % l'an en moyenne avant 2008 à +2,2 % après. L'emploi industriel, faible en proportion mais important en volume, et l'emploi intérimaire, également bien représenté chez les frontaliers français au Luxembourg, ont été particulièrement touchés par les répercussions de la crise. Le rythme de progression luxembourgeois reste toutefois le plus favorable par rapport aux évolutions observées dans les autres composantes.

---

<sup>17</sup> Cf. FOREM : Impact de la crise économique sur le marché de l'emploi en Région wallonne. Dans : Marché de l'emploi. Analyse. Mars 2010, P. 7.

**Frontaliers lorrains par territoire de destination 2006-2015**



Calculs IBA / OIE

Source : INSEE, Direction Lorraine ; Saarland, Rheinland-Pfalz, Wallonie : estimations sur la base des données de BA et de l'INAMI ; Luxembourg : IGSS

Remarque pour les lands allemands et pour la Wallonie, les effectifs sont estimés par l'INSEE, selon la méthode décrite en introduction à chapitre.

**Variation du nombre de frontaliers lorrains par rapport à l'année précédente en %**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TVAM*	
										2002-2008	2008-2015
Saarland	- 1,6	- 1,1	- 4,4	- 1,2	- 2,4	- 1,8	- 3,7	+ 0,6	+ 0,6	- 1,6	- 1,7
Rheinland-Pfalz	0,0	0,0	- 6,3	0,0	0,0	- 6,7	- 7,1	0,0	0,0	- 2,5	- 2,5
Wallonie	+ 2,0	+ 5,9	+ 3,7	0,0	- 3,6	+ 1,9	0,0	- 1,8	0,0	+ 5,1	0,0
Luxembourg	+ 6,2	+ 7,0	+ 1,7	+ 0,7	+ 3,3	+ 2,8	+ 1,1	+ 2,7	+ 3,1	+ 4,8	+ 2,2
<b>Total</b>	<b>+ 4,2</b>	<b>+ 5,2</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 3,2</b>	<b>+ 1,3</b>

Calculs IBA / OIE

Source : INSEE, Direction Lorraine (estimations sur la base des données de BA, INAMI et IGSS)

\* TVAM : Taux de variation annuel moyen.

Remarque : pour les lands allemands et pour la Wallonie, les TVAM sont calculés à partir des effectifs estimés par l'INSEE, selon la méthode décrite en introduction à chapitre.

**1 lorrain sur 3 se rendant en Allemagne est âgé de 50 ans ou plus**

Les Länder allemands accueillent des frontaliers lorrains plus âgés que la moyenne, en lien avec un appareil productif encore fortement orienté vers des activités industrielles qui ne rajeunissent que peu ou pas leurs effectifs par l'embauche de jeunes frontaliers. Ainsi, 31,7 % des travailleurs se rendant en Rhénanie-Palatinat et 35,8 % de leurs homologues se rendant en Sarre sont âgés de 50 ans ou plus. A titre de comparaison, cette tranche d'âge concerne 24,9 % des lorrains se rendant en Wallonie, 14,7 % de ceux se rendant au Luxembourg et 26,3 % de lorrains non frontaliers.

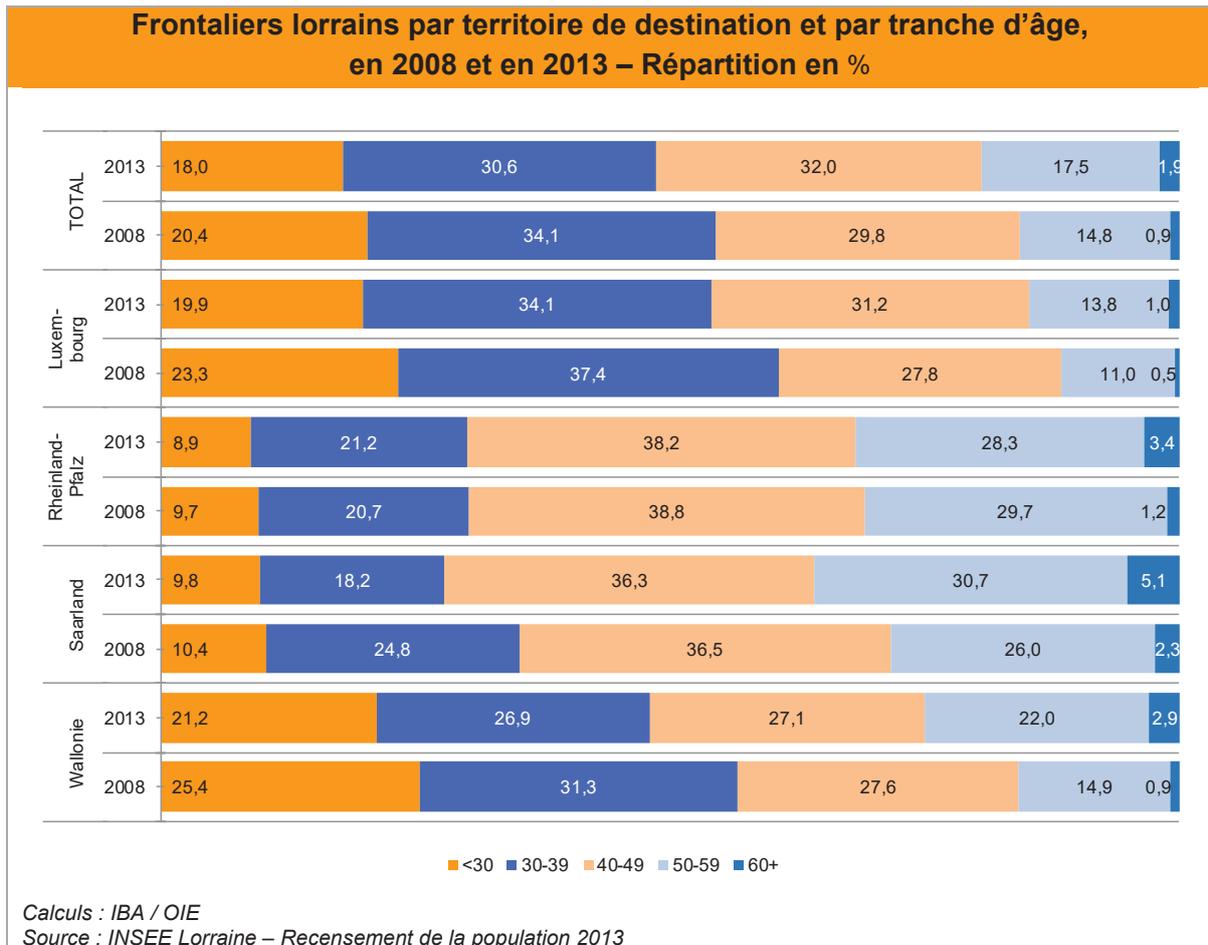
Sur la période 2008-2013<sup>18</sup>, on observe un vieillissement des frontaliers quel que soit le territoire de destination, toutefois avec de fortes disparités. La Wallonie et la Sarre sont les composantes qui ont vu leur structure par âge se déformer le plus sur la période d'observation 2008-2013, avec un gain respectif de 9,2 et de 7,4 points de pourcentage pour les 50 ans et plus. La situation démographique est toutefois nettement différenciée selon ces deux composantes : en Sarre ce vieillissement se conjugue avec une forte baisse des frontaliers sur la période (-12,8 %) alors qu'en Wallonie le nombre de frontaliers s'est légèrement accru (+1,9 %). La Rhénanie-Palatinat, territoire le plus touché par la baisse du nombre de frontaliers sur la période d'observation (-18,8 %) garde une structure par âge stable sur la période (+0,8 point de pourcentage pour les 50 ans et plus). Constat inverse au Luxembourg, qui connaît un vieillissement de la pyramide des âges relativement contenu (+3,2 points de pourcentage pour les 50 ans et plus) alors même que le nombre de frontaliers s'y rendant s'est accru de 9,9 % en cinq ans.

L'exercice d'un emploi frontalier reste une caractéristique plutôt masculine : 60 % des travailleurs sont des hommes, contre 52 % des lorrains travaillant en Lorraine. Les frontalières sont les mieux représentées en Wallonie (45 %), en lien avec des activités tertiaires bien représentées, alors qu'elles ne représentent que 30 % des frontaliers se rendant en Rhénanie-Palatinat. En Sarre et au Luxembourg, cette proportion est de 39 %.

Le concept de « frontalier atypique », que l'on définit comme étant un emploi tenu par une personne de la nationalité du pays d'embauche ayant fait le choix de résider dans un pays voisin, s'observe tout particulièrement en direction de la Sarre : 62 % « seulement » des frontaliers lorrains sont de nationalité française (56 % de naissance auxquels s'ajoutent 6 % de français par acquisition). Ce phénomène est un peu moins marqué en direction de la Rhénanie-Palatinat (72 %), puis de la Wallonie (75 %) et enfin du Luxembourg (92 %).

---

<sup>18</sup> Pour rappel, le recensement de la population combine des données collectées sur cinq années d'observation. L'année de référence correspond à l'année médiane de la période. Ainsi, le recensement de la population de 2013 repose sur des données collectées au cours des années 2011, 2012, **2013**, 2014 et 2015. La méthode de collecte étant basée sur des échantillons annuels, l'INSEE déconseille de comparer des recensements qui partageraient une ou plusieurs années. C'est pourquoi la comparaison entre deux recensements doit respecter un intervalle de cinq années pleines : le recensement de 2013 peut être comparé avec le recensement de 2008, qui couvre la période de collecte 2006-2010. Pour plus d'informations, se reporter à l'adresse : [www.insee.fr](http://www.insee.fr).



**Une tertiarisation des activités plutôt qu'une désindustrialisation**

Rétrospectivement, le travail frontalier des lorrains est un phénomène ancien, que l'on observe nettement dès le recensement de la population française de 1968, année pour laquelle le nombre de navetteurs avoisinait 7 000 personnes. Jusque dans les années 1980, l'Allemagne captait 2 frontaliers sur 3, notamment en raison de la proximité des appareils productifs, mais aussi en raison d'un multilinguisme affirmé en zone frontalière et, d'une façon plus globale, d'une Histoire entremêlée de longue date.

Sur une longue période, le travail frontalier lorrain a bénéficié d'un fort mouvement de tertiarisation des activités, qui s'est toutefois accompagné d'une poursuite de la croissance des emplois dans les activités industrielles, bien qu'à un rythme nettement moins soutenu. Entre 1968 et 1990, les emplois dans l'industrie se sont accru 302 %, puis entre 1990 et 2010, de +28 %. Comparativement, l'emploi dans le tertiaire s'est accru de 503 % en première période et de +402 % en seconde partie.<sup>19</sup>

<sup>19</sup> Source : INSEE, Historique des recensements harmonisés 1968-2010. Calculs OIE

Quatre périodes de développement du travail frontalier sont classiquement distinguées<sup>20</sup> :

- ▶ Entre 1968 et 1975, les restructurations industrielles engagées en France ont amené un grand nombre de lorrains à passer la frontière, notamment vers l'Allemagne, pour exercer des activités proches à celles perdues côté français. Sur cette période, le Luxembourg engage la diversification de son appareil productif : jusqu'alors orienté vers les activités industrielles (sidérurgie), il se tourne désormais vers les activités du tertiaires (notamment financières et bancaires) avec une politique attractive des investissements étrangers.
- ▶ Entre 1975 et 1982, les activités industrielles allemandes et luxembourgeoises sont également affectées par des restructurations. La capacité d'accueil des frontaliers de ces pays n'évolue que modérément.
- ▶ De 1982 à 1990, le nombre de frontaliers lorrains repart à la hausse en direction de l'Allemagne mais surtout du Luxembourg, qui tire pleinement parti de la tertiairisation de son économie engagée précédemment. La croissance de l'emploi frontalier au Luxembourg sera dès lors continue, afin de satisfaire ses besoins en main d'œuvre qui ne peuvent plus l'être par la seule population résidente.
- ▶ Entre 1990 et aujourd'hui, le nombre de frontaliers sortants a été multiplié par 3, majoritairement en direction du Luxembourg et au profit des activités tertiaires (+570 % des emplois entre 1990 et 2010, à comparer à une augmentation de 100 % dans l'industrie). En volume, les flux vers le Luxembourg ont dépassé ceux vers l'Allemagne début 2000<sup>21</sup>. En 2015, on estime que les frontaliers représentent presque 44 % de l'emploi total du Luxembourg<sup>22</sup>. A titre de comparaison, la Suisse, qui constitue le premier marché du travail transfrontalier devant la Grande Région, connaît une dépendance à l'emploi frontalier nettement inférieure, estimée à 6 %<sup>23</sup>. Enfin, c'est également au cours des années 1990 que le marché frontalier Lorraine-Wallonie émerge véritablement, d'abord à part quasi-égale entre l'emploi industriel et le tertiaire (proche de 40 % des emplois chacun), puis à l'avantage du tertiaire en 2010 (atteignant 59 %).

### **1 frontalier lorrain sur 5 travaille dans l'industrie manufacturière**

Selon la nomenclature des activités économiques en 21 postes, les cinq principaux secteurs employeurs des frontaliers lorrains sont l'*industrie manufacturière* (20,0 %), le *commerce et la réparation automobile* (16,7 %), les *activités financières et d'assurance* (10,4 %), les *activités de services administratifs et de soutien*<sup>24</sup> (8,9 %) et le *secteur de la construction* (8,8 %).

<sup>20</sup> Cf. Rachid Belkacem, Monique Borsenberger, Isabelle Pigeron-Piroth : *Les travailleurs frontaliers lorrains, Travail et Emploi*, n°106, avril-juin 2006. Les bornes des périodes sont imposées par l'exploitation des différents recensements de la population (1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2010), et non par des phénomènes économiques particuliers.

<sup>21</sup> Actualisation OIE, données harmonisées du Recensement de la population 1968-2010.

<sup>22</sup> Certains secteurs économiques sont particulièrement dépendants de la main-d'œuvre frontalière (cf. chapitre 2 du présent cahier).

<sup>23</sup> Selon les statistiques proposées par l'Office fédéral de la statistique ([www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)), la Suisse compte près de 315 000 frontaliers pour 5 millions d'emplois.

<sup>24</sup> Selon l'INSEE, cette catégorie comprend diverses activités de soutien aux activités générales des entreprises, telles que les *activités de location et location-bail*, les *activités liées à l'emploi* (notamment les agences temporaires), les *activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes*, les *activités d'enquêtes et sécurité* (relevant du champ marchand), les *services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager* (notamment les activités de nettoyage), les *activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises*. Ces activités sont différentes de celles de la catégorie M (activités spécialisées scientifiques et techniques), car leur objectif premier n'est pas le transfert de connaissances spécialisées.

Dans le détail de chacune des composantes, ces cinq secteurs réunis ne pèsent pas le même poids, traduisant une concentration de l'emploi différenciée. Ils représentent 63 % des emplois au Luxembourg, 67 % en Wallonie, 73 % en Sarre et 80 % en Rhénanie-Palatinat. Ce phénomène de concentration s'illustre bien en observant le poids du premier secteur employeur. L'industrie manufacturière domine en Rhénanie-Palatinat, en Sarre et en Wallonie avec respectivement 49,5 % 39,5 % et 32,6 % des emplois frontaliers, et le commerce-réparation automobile domine avec « seulement » 15,8 % des emplois. Les spécificités de chaque territoire apparaissent également :

- ▶ Le Luxembourg se démarque avec le poids des activités financières et d'assurance (13,2 %), secteur qui n'apparaît d'ailleurs pas parmi les principaux employeurs dans les autres composantes (inférieur à 3 %) et par le poids des activités de services administratifs et de soutien (9,7 %). En lien avec ces activités, on retrouve parmi les principaux emplois exercés par les frontaliers, les employés de banque et assurances (4,1 %), les employés de la comptabilité (3,8 %) ou encore les agents d'entretien (3,4 %).
- ▶ En Rhénanie-Palatinat, l'emploi est particulièrement concentré : 22,2 % des frontaliers travaillent dans les activités de commerce et la moitié dans l'industrie, en particulier dans la métallurgie, la fabrication de produits métalliques ou encore la fabrication des machines et d'équipements (19,4 %). La profession de vendeur arrive en tête des principaux métiers exercés (7,0 %), suivi des ouvriers qualifiés<sup>25</sup> (OQ) travaillant par enlèvement de métal (6,3 %), des OQ travaillant par formage de métal (6,1 %), des OQ de la manutention (5,9 %) et des ouvriers non qualifiés (ONQ) des industries de process (5,3 %).
- ▶ En Sarre, le détail du secteur de l'industrie manufacturière fait apparaître l'importance des activités de fabrication de matériels de transport (10,4 %), en lien avec l'implantation de Peugeot à Sarrebruck ou de Ford à Sarrelouis (Sarre), suivi par la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (7,5 %). Le commerce et la réparation automobile sont également bien représentés (18,8 %). Les principales professions exercées sont ainsi les ONQ et les OQ de la mécanique (respectivement 6,9 % et 4,1 %), les ONQ des industries de process (5,3 %) ou encore les vendeurs (5,3 %).
- ▶ En Wallonie, le détail du secteur de l'industrie manufacturière fait apparaître l'importance des activités de Fabrication d'aliments et de boissons (6,8 %), en lien avec l'implantation de l'entreprise Ferrero à Arlon, suivi par les activités du travail du bois, de l'industrie du papier et de l'imprimerie. Parmi les principales professions exercées par les lorrains en lien avec ces activités, on retrouve les ONQ et les OQ des industries de process (respectivement 9,4 % et 8,0 % des emplois) ainsi que les OQ de la manutention (4,1 %). Les activités pour la santé humaine et l'action sociale figurent également parmi les principaux employeurs, avec 14,4 % des frontaliers, une proportion deux à trois fois supérieures à ce que

---

<sup>25</sup> Les données présentées sont détaillées selon la nomenclature des Familles professionnelles en 87 postes (FAP 2009). Cette nomenclature française distingue les professions en fonction de leur niveau de qualification selon sept modalités, parmi lesquelles figurent notamment les « manœuvre et ouvrier non qualifié », les « ouvrier qualifié et ouvrier hautement qualifié » ou encore les « employé non qualifié et employé qualifié ». Cette nomenclature est liée à celle des Professions et Catégories Sociales (PCS) utilisée par l'INSEE pour coder les réponses déclarées par les individus recensés. Attention, pour satisfaire un principe d'égalité de traitement devant la Loi, le Luxembourg et la Belgique ont introduit le statut unique dans leur législation afin de ne plus faire de distinction entre le régime des ouvriers et celui des employés. Cette réforme, adoptée le 1<sup>er</sup> janvier 2009 au Luxembourg et le 1<sup>er</sup> janvier 2014 en Belgique a pour effet de ne plus permettre l'identification des employés et des ouvriers dans les statistiques produites par ces pays.

l'on observe dans les autres composantes. L'attractivité du Pôle de santé d'Arlon explique que les infirmiers figurent parmi les principales professions (5,5 %).

### Frontaliers lorrains par secteurs d'activités et territoire de destination

Secteurs d'activités (NAF 21)		Luxembourg		Rhénanie-Palatinat		Sarre		Wallonie	
		Frontaliers lorrains	%						
A	Agriculture, sylviculture et pêche	89	0,1	s	s	32	0,2	39	0,8
B	Industries extractives	79	0,1	-	-	43	0,3	-	-
C	Industrie manufacturière	9.688	13,8	690	49,5	6.679	39,5	1.599	32,6
D	Prod-distrib électricité gaz vapeur air conditionné	181	0,3	-	-	62	0,4	s	s
E	Prod-distrib eau assainissement dépollution	376	0,5	s	s	134	0,8	65	1,3
F	Construction	6.951	9,9	67	4,8	870	5,1	307	6,3
G	Commerce ; réparation automobile	11.112	15,8	310	22,2	3.184	18,8	1.019	20,7
H	Transports et entreposage	3.504	5,0	35	2,5	719	4,2	179	3,7
I	Hébergement et restauration	3.792	5,4	23	1,6	342	2,0	164	3,3
J	Information et communication	3.820	5,4	20	1,4	319	1,9	29	0,6
K	Activités financières et d'assurance	9.260	13,2	s	s	444	3	30	1
L	Activités immobilières	336	0,5	-	-	89	0,5	s	s
M	Activ spécialisées scientif techniques	5.875	8,4	36	2,5	594	3,5	62	1,3
N	Activ services administratifs soutien	6.831	9,7	42	3,0	1.117	6,6	326	6,6
O	Administration publique	1.111	1,6	37	2,7	355	2,1	88	1,8
P	Enseignement	639	0,9	35	2,5	388	2,3	167	3,4
Q	Santé humaine et action sociale	4.413	6	63	4,5	1.148	6,8	706	14,4
R	Arts spectacles et activités récréatives	404	0,6	-	-	129	0,8	16	0,3
S	Autres activités de services	1.135	1,6	s	s	226	1,3	115	2,3
T	Activ ménages en tant qu'employeurs	55	0,1	-	-	31	0,2	-	-
U	Activités extra-territoriales	457	0,7	-	-	25	0,1	s	s
	<b>TOTAL</b>	<b>70.107</b>	<b>100,0</b>	<b>1.395</b>	<b>100,0</b>	<b>16.928</b>	<b>100,0</b>	<b>4.933</b>	<b>100,0</b>
	<b>Total des 5 principaux secteurs</b>	<b>43.842,3</b>	<b>62,5</b>	<b>1.172,7</b>	<b>84,1</b>	<b>12.997,9</b>	<b>76,8</b>	<b>3.957,7</b>	<b>80,6</b>

Source : INSEE Lorraine – Recensement de la population 2013  
s : application du secret statistique (< 16 individus)

## Frontaliers lorrains par familles professionnelles et territoire de destination

Familles professionnelles (FAP 87)		Luxembourg		Rheinland-Pfalz		Saarland		Wallonie	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
D1Z	OQ travaillant par enlèvement de métal	470	0,7	87	6,3	303	1,8	20	0,4
D2Z	OQ travaillant par formage de métal	546	0,8	85	6,1	359	2,1	36	0,7
D3Z	ONQ de la mécanique	891	1,3	63	4,5	1.160	6,9	113	2,3
D4Z	OQ de la mécanique	205	0,3	41	2,9	687	4,1	20	0,4
E0Z	ONQ des industries de process	1.315	1,9	74	5,3	903	5,3	466	9,4
E1Z	OQ des industries de process	1.413	2,0	47	3,3	605	3,6	392	8,0
J1Z	OQ de la manutention	1.475	2,1	82	5,9	486	2,9	201	4,1
J3Z	Conducteurs de véhicules	2.421	3,5	s	s	456	2,7	82	1,7
L1Z	Employés de la comptabilité	2.697	3,8	-	-	164	1,0	47	1,0
Q0Z	Employés de la banque et assurances	2.846	4,1	s	s	221	1,3	25	0,5
R1Z	Vendeurs	2.937	4,2	97	7,0	892	5,3	327	6,6
T4Z	Agents d'entretien	2.391	3,4	s	s	720	4,3	179	3,6
V1Z	Infirmiers, sages-femmes	1.514	2,2	s	s	231	1,4	271	5,5
	Autres professions	48.985	69,9	786*	56,4*	9.740	57,5	2.753	55,8
	<b>Total</b>	<b>70.107</b>	<b>100,0</b>	<b>1.394</b>	<b>100,0</b>	<b>16.927</b>	<b>100,0</b>	<b>4.933</b>	<b>100,0</b>
	<b>Total des 5 principales professions</b>	<b>13.292</b>	<b>19,0</b>	<b>425</b>	<b>30,5</b>	<b>4.362</b>	<b>25,8</b>	<b>1.659</b>	<b>33,6</b>

Source : INSEE Lorraine – Recensement de la population 2013

s : application du secret statistique (< 16 individus)

\* Données estimées par nos soins

## 80 000 lorrains vers le Luxembourg en 2015, 180 000 en 2035 ?

L'évolution de l'emploi frontalier lorrain au cours des quinze dernières années laisse apparaître une baisse des flux vers l'Allemagne, une croissance positive des effectifs vers la Wallonie (bien que concernant des volumes d'emploi relativement faibles) et une croissance soutenue et volumineuse des flux vers le Luxembourg. A l'horizon 2035, l'exercice prospectif réalisé par le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain annonce 180 000 frontaliers lorrains qui se rendront au Luxembourg<sup>26</sup>.

Pour rappel, le Luxembourg est un petit pays qui comptabilise 576 000 habitants et 420 000 travailleurs, salariés ou non, dont près de 180 000 emplois sont tenus par des frontaliers.<sup>27</sup> Comme nous avons pu l'écrire, la dépendance entre territoires de résidence et territoire d'emploi est réciproque. Côté luxembourgeois, une partie de la richesse nationale est produite par les frontaliers. Côté français, le travail frontalier offre des opportunités d'emplois qui bénéficient en premier lieu aux travailleurs, mais également aux territoires de résidence, par le jeu de la consommation locale et de l'imposition sur le logement. Toutefois, à mesure que les flux fron-

<sup>26</sup> Source : Pascale BRAUN, *En phase avec le Sillon, Thionville plaide pour un codéveloppement franco-luxembourgeois*, Correspondances lorraines, 13 juillet 2016. Selon nos calculs, si l'évolution du nombre de frontaliers lorrains se rendant au Luxembourg progresse au même rythme que sur la période 2008-2015, le nombre de frontaliers lorrains en 2035 avoisinerait 125 000 personnes.

<sup>27</sup> Source : IGSS, au 31/03/2016

taliers ont pris de l'ampleur, différentes problématiques d'aménagement du territoire sont apparues, en matière de coût des logements<sup>28</sup>, de saturation des infrastructures routières et ferrées<sup>29</sup> ou encore d'accès aux biens et services de proximité dans les communes de résidence (services d'accueil de jeunes enfants, écoles, parkings, etc.)<sup>30</sup>.

Ces constats posent la question de l'évaluation de l'ensemble des richesses et des dépenses générées directement et indirectement par le travail frontalier. Des questions se posent par exemple :

- sur le volume des dépenses de consommation effectuées par les frontaliers sur leur lieu de résidence et sur le volume d'emplois induits par celles-ci (ce que l'INSEE nomme les emplois liés aux activités de la sphère présente),
- sur le coût réel des économies faites par le système social du pays de résidence qui n'a pas à financer l'indemnisation du chômage pour des frontaliers qui ne trouveraient pas d'emploi en France<sup>31</sup>,
- sur la perte pour l'économie lorraine de la « fuite des cerveaux » vers les pays voisins,
- ou encore sur le coût de la formation des travailleurs à charge des territoires de résidence, et non pas de ceux d'emploi.

---

<sup>28</sup> L'agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord (AGAPE) réalise régulièrement une observation de l'évolution des prix de l'immobilier. Les travaux réalisés par le passé soulignent la supériorité des loyers à proximité immédiate de la frontière luxembourgeoise, comparativement aux informations disponibles pour la région Lorraine. Des problèmes d'accès au logement pour les publics les plus fragiles, mais pas seulement (y compris pour les travailleurs non-frontaliers, qui bénéficient d'un niveau de vie moindre à celui de leurs homologues travaillant au Luxembourg), sont ainsi régulièrement identifiés. La publication de septembre 2013 évoque toutefois un « assainissement » du marché immobilier après la crise financière de 2008, se traduisant par une baisse des prix de l'immobilier (source : *Le marché immobilier en Lorraine Nord : ralentissement conjoncturel ou assainissement structurel ?*, InfObservatoire n°31).

<sup>29</sup> Source : Pascale BRAUN, *Grand Est, L'Europe entre voisins*, et plus particulièrement l'article intitulé *Luxembourg: contre la saturation*, éd. Correspondances lorraines, septembre 2016.

<sup>30</sup> Sur ce sujet, à titre d'illustration, la presse lorraine a récemment fait écho à la demande du Maire de la commune française de Villerupt, frontalière avec le Luxembourg, sollicitant la mise en place d'un dispositif de compensation financière entre l'Etat luxembourgeois et les collectivités locales lorraines (source : *Frontaliers : Villerupt réclame une compensation*, Le Républicain Lorrain, édition en ligne du 16/10/2015).

<sup>31</sup> Il n'est toutefois pas certain que le travail frontalier constitue, à proprement parler, une alternative au chômage. Autrement dit, l'idée selon laquelle le travail frontalier éviterait l'équivalent en nombre de chômeurs à charge du système social des zones de résidence mériterait d'être analysée sérieusement. On peut en effet faire l'hypothèse que le chômage ne s'accroîtrait qu'un temps côté lorrain, avant que la population ne migre vers des territoires attractifs. C'est ce que l'on observe sur certains territoires français touchés par la réduction ou la disparition de leur tissu productif, comme par exemple dans la zone d'emploi de Chaumont-Langres, au sud de l'ex région Champagne-Ardenne : celle-ci hérite d'un taux de chômage bas du fait du départ de la population active vers des pôles économiques dynamiques (7,2 % au deuxième trimestre 2016 selon l'INSEE, comparativement à un taux de 9,8 % en région Grand-Est).

## 4. Rhénanie-Palatinat et Sarre

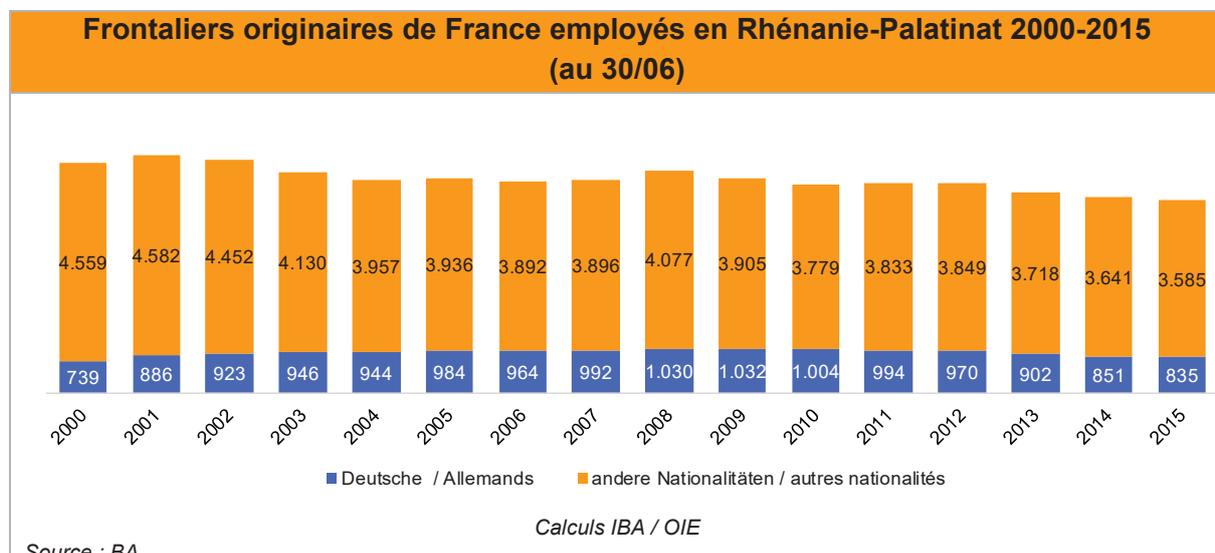
A la mi-2015, plus de 22 000 frontaliers au total se rendaient au travail dans l'une des deux composantes allemandes de la Grande Région depuis l'une des régions voisines – la plupart d'entre eux habitaient en France. En revanche, le flux de travailleurs frontaliers sortants originaires des deux Länder allemands s'élève à quelque 40 000 personnes et s'oriente en priorité vers le Luxembourg. La Sarre présente toujours un solde migratoire positif – malgré un nombre croissant de Sarrois travaillant au Luxembourg. Le nombre des navetteurs en provenance de France est, pour la première fois depuis de nombreuses années, en légère hausse en 2015. En Rhénanie-Palatinat par contre, les mouvements migratoires des frontaliers sortants sont beaucoup plus importants que les flux de frontaliers entrants. Le nombre de Rhénans-Palatins qui travaillent au Grand-Duché, en raison de sa situation géographique et de la demande de main-d'œuvre, est toujours croissant et bien plus important qu'en Sarre. Le flux de frontaliers originaires de France se rendant en Rhénanie-Palatinat se situe encore à un niveau relativement bas par rapport à la Sarre, et tend également à régresser depuis quelques années.

### 4.1 Frontaliers entrants originaires de France

#### 4.1.1 Rhénanie-Palatinat

**Le flux de frontaliers entrants originaires de France enregistre encore un net recul en 2015**

En 2015, 4 421 personnes se sont rendues de France en Rhénanie-Palatinat pour leur travail. Le flux de frontaliers entrants accuse une évolution négative depuis 2001, malgré une nette hausse en 2008 (+4,6 %) et de légères augmentations en 2011 et 2012 (respectivement +1,4 % et +0,4 %). Au cours des trois dernières années, le nombre de personnes en provenance de France et se rendant en Rhénanie-Palatinat pour y travailler était à nouveau en diminution, avec 400 frontaliers en moins entre 2012 et 2015. En 2015, la baisse s'élève à 72 personnes – dont 16 de nationalité allemande - par rapport à l'année précédente. Cette tendance devrait vraisemblablement se poursuivre dans les prochaines années.



**Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par nationalité  
2005-2015 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Total</b>	+0,4	-1,3	+0,7	+4,5	-3,4	-3,1	+0,9	-0,2	-4,1	-2,8	-1,6
<b>Allemands</b>	+4,2	-2,0	+2,9	+3,8	+0,2	-2,7	-1,0	-2,4	-7,0	-5,7	-1,9
<b>Autre nationalité</b>	-0,5	-1,1	+0,1	+4,6	-4,2	-3,2	+1,4	+0,4	-3,4	-2,1	-1,5

Source : BA

Calculs IBA / OIE

**Les frontaliers atypiques atténuent légèrement la régression du flux de frontaliers entrants originaires de France**

Le flux de frontaliers se rendant de France en Rhénanie-Palatinat régresse globalement depuis 2001 (-17,6 %). L'analyse de la situation par nationalité montre que la baisse du nombre de Français, de 21,8 %, est bien plus prononcée que celle du nombre de frontaliers de nationalité allemande dits atypiques (- 5,8 %). A la mi-2015, leur nombre s'élevait à 835 personnes – ainsi, un travailleur sur cinq se rendant de France en Rhénanie-Palatinat était un Allemand (18,9 %). En 2001, la part des frontaliers atypiques n'était que de 16,2 %. La crise économique des années 2009/2010 a eu un effet différencié sur les deux groupes de frontaliers entrants : le ralentissement des flux a été plus modeste pour les frontaliers de nationalité allemande que pour les frontaliers d'autres nationalités. Depuis 2011 toutefois, la baisse est plus importante pour les Allemands que pour les navetteurs d'autres nationalités.

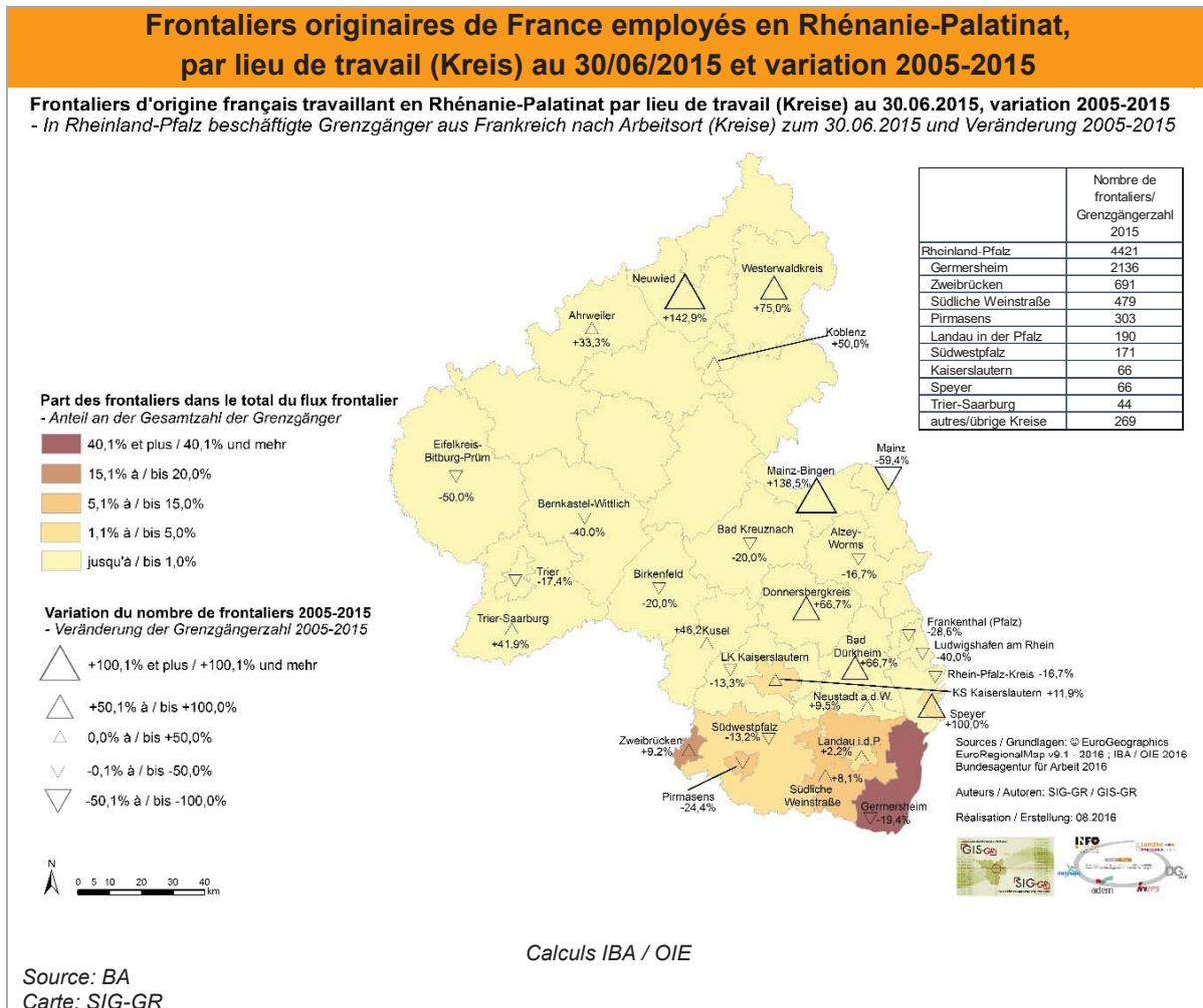
**La moitié des frontaliers entrants originaires de France travaille dans le canton de Germersheim**

La diminution du flux de frontaliers originaires de France en direction de la Rhénanie-Palatinat s'explique sans doute par la concentration géographique des frontaliers français à Germersheim situé à proximité de la frontière. Le Landkreis de Germersheim est un bastion industriel et le site d'implantation d'une des plus grandes usines mondiales de poids-lourds, la Daimler AG (Mercedes Benz) à Wörth am Rhein. Il revêt une importance particulière pour l'emploi puisqu'il fournit du travail à une part non négligeable de frontaliers français (notamment d'Alsace) depuis les années 70. A l'époque, l'implantation de Daimler-Benz et de la raffinerie Mobil Oil a créé environ 12.000 emplois sur le site. Au début des années 80, les frontaliers français employés chez Daimler-Benz venaient surtout des communes des cantons alsaciens : Wissembourg, Haguenau, Bischwiller, Niederbronn, Lauterbourg et Sultz-sous-Fôrêts.<sup>32</sup> Actuellement, le canton de Germersheim offre un emploi à presque la moitié des frontaliers français en Rhénanie-Palatinat (48 %). Ces emplois sont largement dépendants de la conjoncture dans le secteur des véhicules utilitaires qui, après le boom de l'année 2008, a été l'un des secteurs les plus touchés par la crise économique mondiale des années qui ont suivi. Les pertes sont néanmoins restées contenues en 2009 – probablement en raison du chômage partiel.

Au cours des dix dernières années, on constate en revanche dans le canton de Germersheim une réduction bien supérieure à la moyenne de l'emploi frontalier (-514 emplois, soit -19 %,

<sup>32</sup> Cf. Maier, Jörg / Troeger-Weiss, Gabi : Die Bedeutung der Grenzgänger für die Regional- und Wirtschaftsstruktur am Oberrhein. Tiré de : Maier, Jörg / Wackermann, Gabriel (Hg.) : Frankreich. Ein regionalgeographischer Überblick. (Wissenschaftliche Länderkunden, Bd. 35), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990, PP. 271-287.

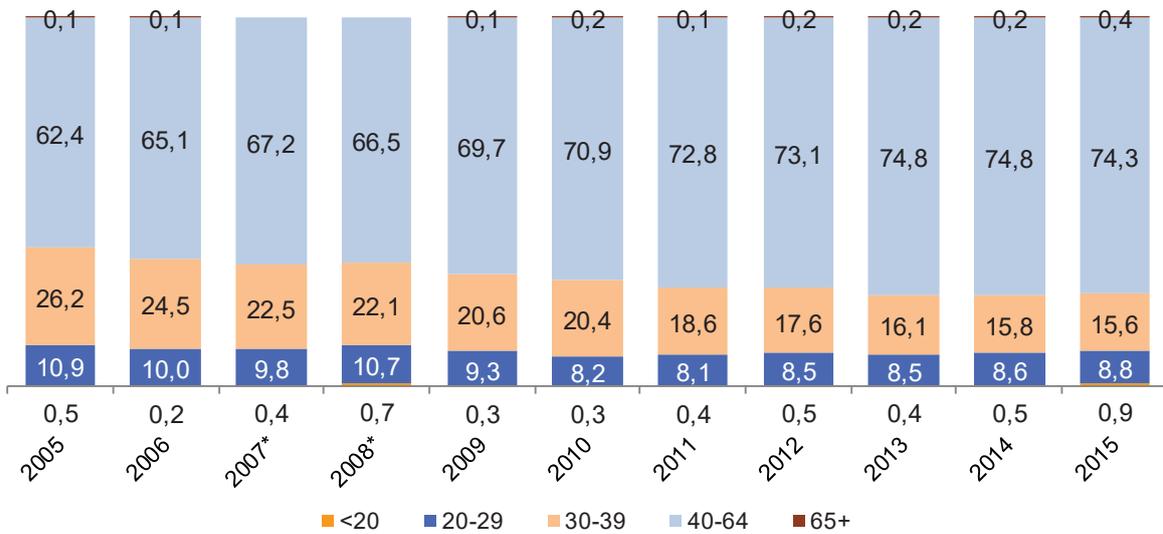
contre -10 % pour la Rhénanie-Palatinat 2005-2015). Seule Pirmasens, avec -24 %, est proportionnellement davantage touchée. A côté de Germersheim, une part relativement élevée de frontaliers français travaillent à Zweibrücken (16 %). Des entreprises de construction mécanique, telles que Terex et John Deere, y sont implantées (respectivement 1 400 et 1 200 salariés).



### Les trois quarts des frontaliers originaires de France ont plus de 40 ans

Parmi les frontaliers qui traversent la frontière française pour se rendre en Rhénanie-Palatinat, les tranches d'âge moyennes et supérieures sont particulièrement bien représentées. En 2015, les trois quarts des navetteurs ont plus de 40 ans. En 2005, leur part n'était que de 63 %. En revanche, le nombre de frontaliers de moins de 30 ans a baissé d'un quart depuis 2005 (-23 %). L'évolution des dernières années fait donc apparaître un vieillissement des frontaliers originaires de France entre 2005 et 2015. On note par exemple qu'au moment de la crise économique et financière, les frontaliers français âgés de moins de 40 ans ont été particulièrement touchés par les pertes d'emploi (2009 : -13 %). Au moment fort de la crise, les tranches d'âge plus âgées enregistraient encore une hausse de 1,3 %.

**Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par tranche d'âge 2005-2015 (au 30/06), répartition en %**

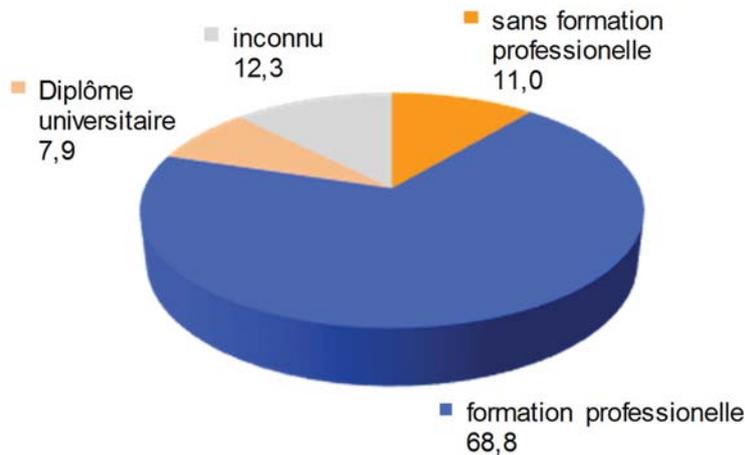


\*2007, 2008 : Les chiffres des tranches d'âge supérieures à 65 ans ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données.

Calculs IBA / OIE

Source : BA

**Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par niveau de formation en 2015 (au 30/06), répartition en %**



Calculs IBA / OIE

Source : BA

**La majorité des frontaliers français se rendant en Rhénanie-Palatinat est qualifiée**

Presque les trois quarts des frontaliers français se rendant en Rhénanie-Palatinat ont un diplôme de formation professionnelle ; on notera toutefois que la part des frontaliers titulaires d'un diplôme de fin d'études universitaires représente à peine 8 %. On observe donc que les navetteurs sont surtout des employés qualifiés. Par contre, un frontalier sur dix travaille comme ouvrier peu qualifié sans formation professionnelle. Dans les statistiques officielles on ne dispose d'aucune information sur le niveau de qualification de certains salariés. Cela s'explique

par les différences structurelles entre les systèmes d'éducation (et de formation) français et allemand qui, malgré de nombreuses initiatives au niveau franco-allemand ou européen, créent des problèmes de d'équivalence de diplômes et/ou de classification statistique. En dehors de ces problèmes méthodologiques, la tendance générale vers une hausse de qualification de la main-d'œuvre se reflète aussi dans l'évolution des frontaliers entrants. Ainsi entre 2005 et 2015, on note un net recul du nombre de frontaliers non qualifiés, passant de 1 166 à 488 personnes et une hausse sensible - portant néanmoins sur un volume plus faible - de diplômés de l'enseignement supérieur (de 264 à 348 personnes).

***Une majorité de frontaliers dans l'industrie manufacturière – gains de main-d'œuvre importants dans le secteur de l'information et la communication***

Rapportée à l'ensemble des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat, l'industrie manufacturière est à la mi-2015 le secteur affichant le taux d'emploi le plus élevé (23,5 %). Ceci concerne particulièrement les frontaliers venant de France, dont 63 % travaillaient dans ce domaine et qui, pour presque 90 % d'entre eux, sont de nationalité française. Les branches « Santé humaine et action sociale » ainsi que « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » représentent avec des parts d'emploi respectives de 15,2 % et 13,9 % les deuxième et troisième domaines les plus importants pour les frontaliers.

### Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par secteur économique (NACE rév. 2) au 30/06/2015

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)	Total des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
A Agriculture, sylviculture et pêche	13.209	1,0	32	0,7	3	0,4	29	0,8
B Industries extractives	3.111	0,2	16	0,4	4	0,5	12	0,3
C Industrie manufacturière	315.708	23,5	2790	63,1	307	36,8	2483	69,3
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8.812	0,7	-	-	0	0,0	0	0,0
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	10.407	0,8	10	0,2	*	*	*	*
F Construction	84.136	6,3	147	3,3	28	3,4	119	3,3
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	187.036	13,9	432	9,8	149	17,8	282	7,9
H Transports et entreposage	62.375	4,6	170	3,8	27	3,2	143	4,0
I Hébergement et restauration	44.105	3,3	52	1,2	18	2,2	34	0,9
J Information et communication	30.980	2,3	38	0,9	15	1,8	23	0,6
K Activités financières et d'assurance	37.677	2,8	30	0,7	21	2,5	9	0,3
L Activités immobilières	5.887	0,4	11	0,2	3	0,4	8	0,2
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	64.255	4,8	162	3,7	41	4,9	121	3,4
N Activités de services administratifs et de soutien	74.228	5,5	219	5,0	39	4,7	180	5,0
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	83.335	6,2	30	0,7	17	2,0	13	0,4
P Enseignement	56.043	4,2	51	1,2	29	3,5	22	0,6
Q Santé humaine et action sociale	204.934	15,2	145	3,3	100	12,0	45	1,3
R Arts, spectacles et activités créatives	10.543	0,8	8	0,2	*	*	*	*
S Autres activités de services n.c.a.	38.293	2,8	41	0,9	22	2,6	19	0,5
T Activités des ménages	2.943	0,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0
U Activités extraterritoriales	7.240	0,5	37	0,8	9	1,1	28	0,8
Sans affectation	11	0,0	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1.345.268</b>	<b>100,0</b>	<b>4421</b>	<b>100,0</b>	<b>835</b>	<b>100,0</b>	<b>3585</b>	<b>100,0</b>

\* Chiffres non indiqués en raison de la protection des données.

Source : BA

Calculs IBA / OIE

En comparaison avec 2014, le nombre de frontaliers travaillant dans l'industrie manufacturière a baissé assez fortement en 2015 (-146 personnes, soit -5 %, contre -1,6 % pour l'ensemble des autres branches). L'évolution dans les autres branches concerne des volumes très faibles.

**Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Rhénanie-Palatinat et résidant en France par secteur d'activité (NACE rév. 2) entre 2014 et 2015 (au 30/06)**

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)	Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	En chiffres absolus	En %	Allemands en chiffres absolus	En %	Frontaliers d'une autre nationalité, en chiffres absolus	En %
A Agriculture, sylviculture et pêche	+12	+60,0	-1	-25,0	+13	+81,3
B Industries extractives	*	*	*	*	-1	-7,7
C Industrie manufacturière	-146	-5,0	-5	-1,6	-141	-5,4
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	-3	-23,1	*	*	*	*
F Construction	+19	+14,8	+2	+7,7	+17	+16,7
G Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	+24	+5,9	+2	+1,4	+22	+8,5
H Transports et entreposage	+6	+3,7	-5	-15,6	+11	+8,3
I Hébergement et restauration	+9	+20,9	0	0,0	+9	+36,0
J Information et communication	0	0,0	-1	-6,3	+1	+4,5
K Activités financières et d'assurance	-5	-14,3	-6	-22,2	+1	+12,5
L Activités immobilières	+1	+10,0	*	*	0	0,0
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-6	-3,6	+1	+2,5	-7	-5,5
N Activités de services administratifs et de soutien	+24	+12,3	+1	+2,6	+23	+14,6
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	-9	-23,1	-8	-32,0	-1	-7,1
P Enseignement	+5	+10,9	+3	+11,5	+2	+10,0
Q Santé humaine et action sociale	-2	-1,4	-1	-1,0	-1	-2,2
R Arts, spectacles et activités récréatives	+1	+14,3	*	*	*	*
S Autres activités de services n.c.a.	+2	+5,1	+1	+4,8	+1	+5,6
T Activités des ménages	*	*	-	-	*	*
U Activités extraterritoriales	-3	-7,5	0	0,0	-3	-9,7
Sans affectation	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-72</b>	<b>-1,6</b>	<b>-16</b>	<b>-1,9</b>	<b>-56</b>	<b>-1,5</b>

\* Chiffres non indiqués en raison de la protection des données.

Source : BA

Calculs IBA / OIE

#### 4.1.2 Sarre

##### **Frontaliers de la France vers la Sarre : évolution positive pour la première fois depuis de nombreuses années**

A la mi-2015, 17 945 salariés originaires de France se sont rendus quotidiennement sur leur lieu de travail en Sarre. Ce chiffre représente une hausse du nombre de frontaliers français en Sarre pour la première fois depuis de nombreuses années. La tendance a été positive jusqu'en 2001 puis à nouveau en 2011 (+0,4 %). La hausse s'élève en 2015 à 1,1 %, soit 188 personnes. Celle-ci est due à l'augmentation du nombre de frontaliers typiques (+403), le nombre de frontaliers atypiques restant en revanche orienté à la baisse (-215).

Les années 2012 et 2013 ont enregistré de fortes baisses flux de frontaliers en Sarre (respectivement -3,5 % et -4,0 %). Les diminutions de ces deux années correspondent approximativement à celle de 4,1% enregistrée au plus fort de la crise économique et financière de 2009, lorsque l'économie s'est effondrée (-9,8%)<sup>33</sup> et que la situation de l'emploi en Sarre s'est dégradée (-0,8 %)<sup>34</sup>. Les fortes baisses du nombre de frontaliers observées en 2012 et 2013 ne s'expliquent que partiellement par l'évolution de la situation économique ou par la dynamique du marché de l'emploi : le nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire a continué d'augmenter - certes faiblement – pendant cette période (2012 : +1,7 % ; 2013 : +0,1 %)<sup>35</sup>. L'année 2014 fait apparaître une baisse de 2,3% du nombre de frontaliers, suivie d'une hausse de 1,1 % en 2015. Pendant ces deux années, la hausse du nombre d'assurés sociaux en Sarre s'établit à respectivement 0,8 % et 1,2 %.

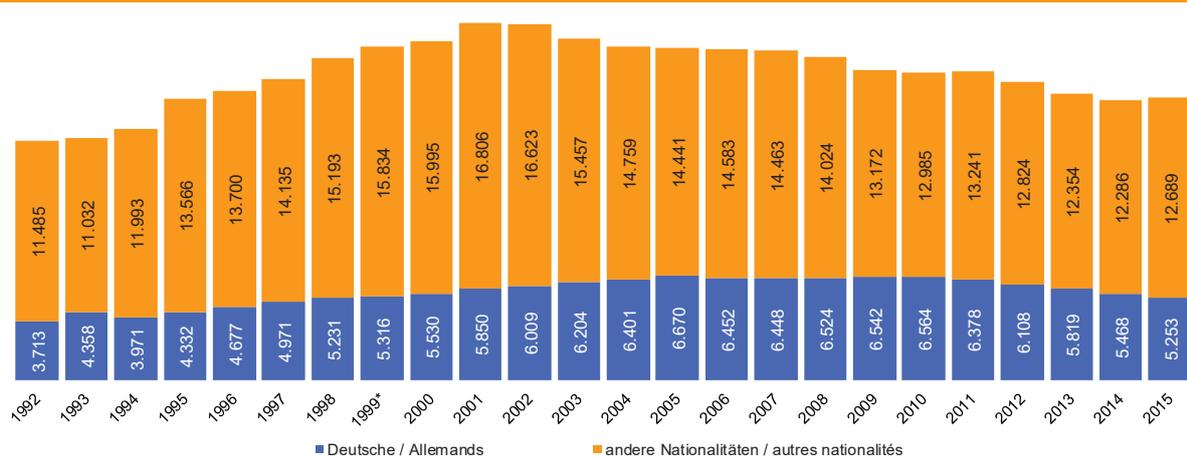
L'examen du nombre de frontaliers des années antérieures confirme qu'une évolution conjoncturelle ou à court terme ne suffit pas à expliquer le recul du nombre de frontaliers français en Sarre, mais correspond à des changements plus profonds. Le nombre de frontaliers originaires de France en Sarre est en régression constante depuis 2001. L'analyse de l'évolution entre 2005 et 2015 montre une diminution du flux de frontaliers français de 15 %, soit 3 171 personnes. Pendant cette même période, l'emploi total en Sarre a progressé de 10 %. La part des frontaliers dans le total des salariés en Sarre ne s'élève donc plus qu'à 4,8 % en 2015 (2005 : 6 %).

<sup>33</sup> Evolution de la valeur ajoutée brute en Sarre en 2009 par rapport à l'année précédente. Source : Comptes nationaux des Länder.

<sup>34</sup> Evolution de l'emploi salarié en Sarre en 2009 par rapport à l'année précédente. Source : Comptes nationaux des Länder.

<sup>35</sup> Source : Statistiques sur l'emploi de la Bundesagentur für Arbeit

## Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre 1992-2015 (au 30/06)



Calculs IBA / OIE

Source : BA

\*1999 : Rupture de série – Révision de la statistique de l'emploi en 2014 avec effet rétroactif jusqu'à 1999

**Presque un frontalier sur trois venant de France est allemand**

Pour analyser l'évolution du flux de frontaliers français se rendant en Sarre, il convient de faire la distinction entre frontaliers typiques et atypiques. Parmi les navetteurs se rendant de France en Sarre se trouvaient en 2015 quelque 5 250 Allemands. Ces frontaliers dits atypiques représentaient donc environ 29 % du nombre de frontaliers entrants. Leur part est supérieure de 10 points de pourcentage à celle observée dans le Land de Rhénanie-Palatinat voisin (19 %). Ceci s'explique par une longue tradition de migration résidentielle de part et d'autre de la frontière sarre-lorraine, dont l'origine remonte au début des années 60.<sup>36</sup> La mobilité résidentielle transfrontalière n'a cessé de s'accroître, en particulier dans les années 90.<sup>37</sup> Les principales motivations des frontaliers atypiques de changer leur lieu de résidence sont à rattacher aux prix attractifs de l'immobilier en Lorraine, donnant la possibilité à des travailleurs allemands à revenus relativement peu élevés la possibilité de devenir propriétaires d'un bien immobilier d'une superficie assez conséquente, situé de préférence dans un cadre de vie rural et reposant. De là ils peuvent se rendre sur le lieu de travail qu'ils ont conservé dans leur région d'origine. Outre la qualité des infrastructures routières et les avantages financiers liés au statut de frontalier, ce schéma de mobilité transfrontalière a aussi été favorisé – du moins à cette période – par le fait que du côté français, le dialecte germanophone régional était encore parlé en de nombreux endroits. Dans ce contexte, le nombre d'Allemands qui vivent en France et travaillent en Sarre a fortement augmenté.

<sup>36</sup> Voir en détail : Ballschmiede, H. (1998) : Wohnmobilität deutscher Staatsangehöriger im Raum Moselle-Est. Etude réalisée pour le compte de l'Etablissement Public de la Métropole Lorraine (EPML) ; et Ramm, M. (1999) : Saarländer im grenznahen Lorraine. „Invasion“ oder Integration? Dans : Geographische Rundschau 51, H. 2, PP. 110-115 ainsi que (2001) : Vivre et habiter de part et d'autre d'une frontière: l'exemple de l'espace Sarre-Moselle/Est. Dans : Leinen, Jo (Hg.) : Saar-Lor-Lux. Eine Euro-Region mit Zukunft? (Schriftenreihe Geschichte, Politik & Gesellschaft der Stiftung Demokratie Saarland, Bd. 6), St. Ingbert, PP. 379-391.

<sup>37</sup> En 1997 ont été comptés dans le seul département de la Moselle environ 15.000 habitants de nationalité allemande, dont environ 70% étaient d'origine sarroise. Il s'agit dans une large mesure d'actifs ayant leur lieu de travail en Sarre. Cf. Auburtin, Eric (2002) : Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine. Analyse géopolitique régionale appliquée. Thèse de doctorat, Tome 2, Université de Paris 8, P. 383 et 386.

**Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par nationalité  
2005-2015 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Total</b>	-0,1	-2,1	-0,8	-0,8	-4,1	-1,4	+0,4	-3,5	-4,0	-2,3	+1,1
<b>Allemands</b>	+4,2	-3,3	-0,1	+1,2	+0,3	+0,3	-2,8	-4,2	-4,7	-6,0	-3,9
<b>Autre nationalité</b>	-2,2	+1,0	-0,8	-3,0	-6,1	-1,4	+2,0	-3,1	-3,7	-0,6	+3,3

Source : BA

Calculs IBA / OIE

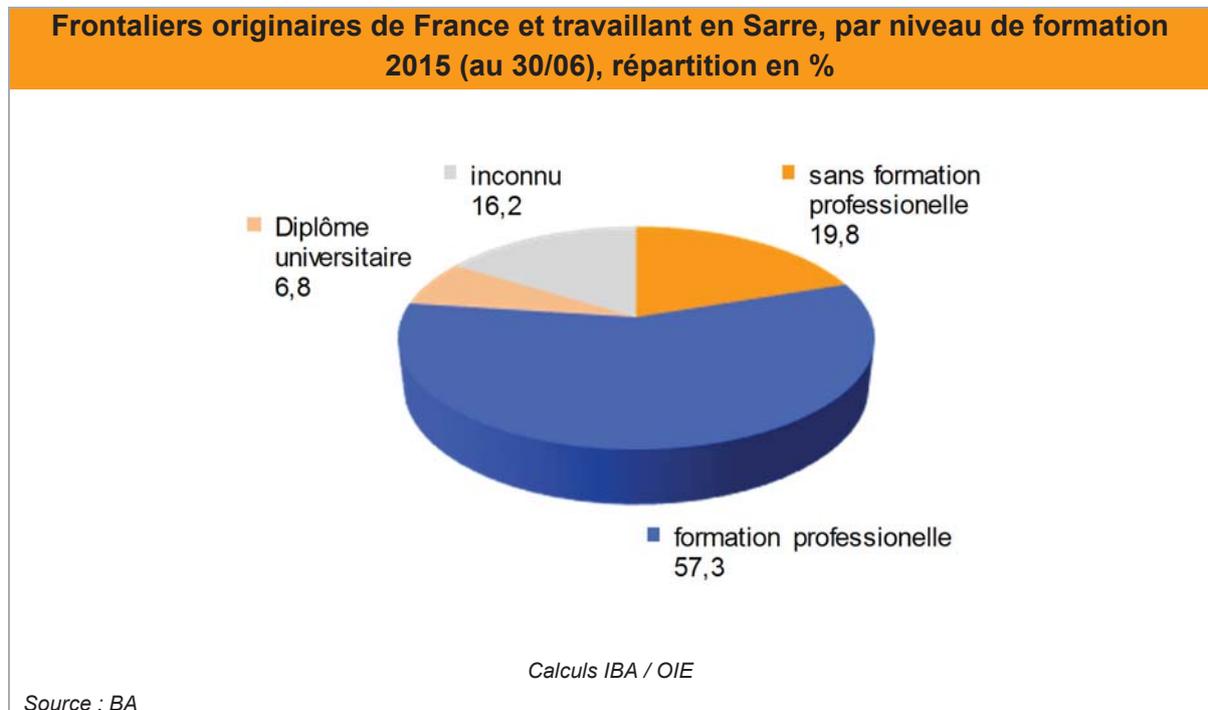
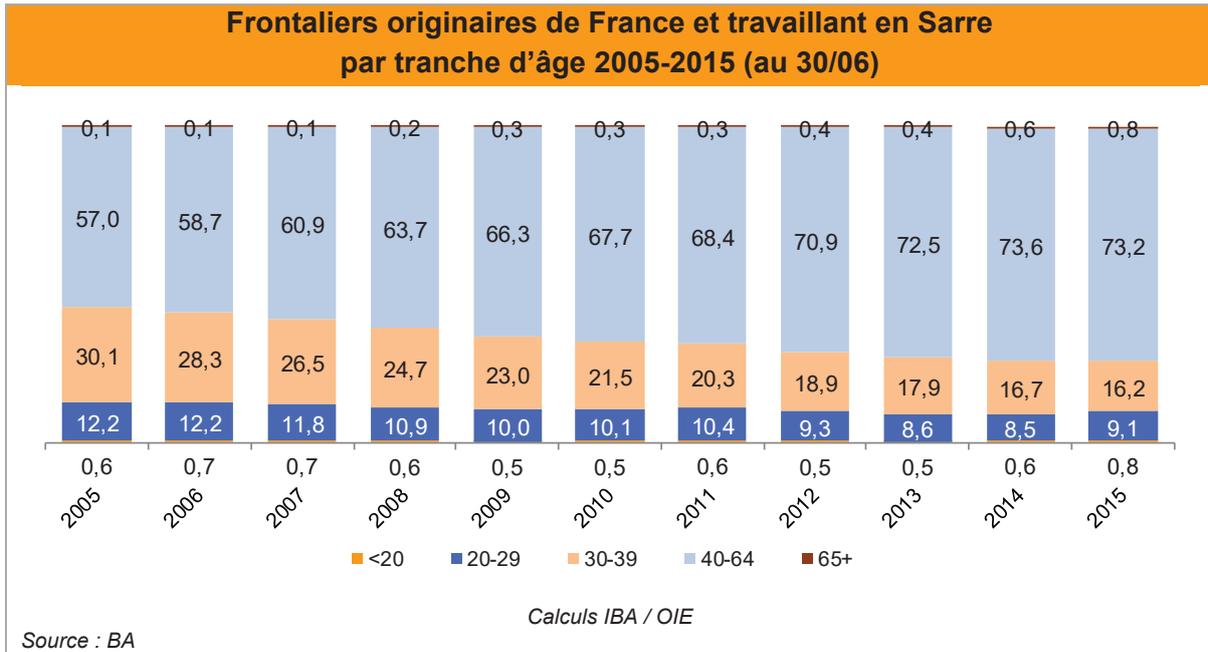
**Les flux de frontaliers typiques et atypiques se développent différemment**

Sans l'évolution positive des frontaliers atypiques, la régression du flux de frontaliers originaires de France se rendant en Sarre serait encore plus prononcée. Le nombre de frontaliers venant de France et ayant une nationalité autre qu'allemande a diminué de 24,5 % entre 2001 et 2015, contre 10,2 % pour les frontaliers atypiques. La diminution est de 20,8 % pour les deux catégories confondues.

Ce phénomène s'observe tout particulièrement en 2008/2009 : alors que le recul du nombre de Français parmi les frontaliers est de -6,1 %, une légère augmentation (+0,3 %) est enregistrée pour les frontaliers atypiques. Même en 2010 les frontaliers atypiques se rendant en Sarre sont mieux lotis que les frontaliers typiques. Toutefois, cette tendance s'est inversée depuis 2011 : les frontaliers allemands sont moins nombreux depuis (-17,6 %) et la diminution est relativement plus importante que celle des frontaliers étrangers (-4,2 %). La hausse observée en 2015 n'est dû principalement qu'au flux de Français, qui enregistre une hausse de 403 personnes, tandis que le flux d'Allemands est caractérisé par une baisse de 215 personnes. Au total, la hausse du nombre de salariés assujettis à l'assurance sociale obligatoire avec lieu de résidence en France s'élève à 188 personnes.

**Jeunes frontaliers originaires de France : recul des flux**

L'examen de la pyramide des âges des frontaliers originaires de France se rendant en Sarre montre clairement que les tranches d'âge moyennes et supérieures ont pris de l'importance au cours des dernières années : en 2015, près des trois quarts des navetteurs ont plus de 40 ans. Il y a 10 ans, cette tranche d'âge ne représentait que 57 % des frontaliers. Par voie de conséquence, les tranches d'âge plus jeunes accusent une évolution négative, non seulement en pourcentage mais aussi en chiffres absolus : le nombre de frontaliers de moins de 30 ans a diminué de 932 personnes, ceux âgés de 30 à 40 ans de 3 456, tandis que le nombre de frontaliers de plus de 40 ans a augmenté de 1 217 personnes. Une grande partie des anciens travailleurs français occupés en Sarre a vieilli, si bien que ces frontaliers sont désormais sortis de la vie active. Les générations suivantes de frontaliers lorrains privilégient pour la plupart le marché luxembourgeois au marché sarrois.



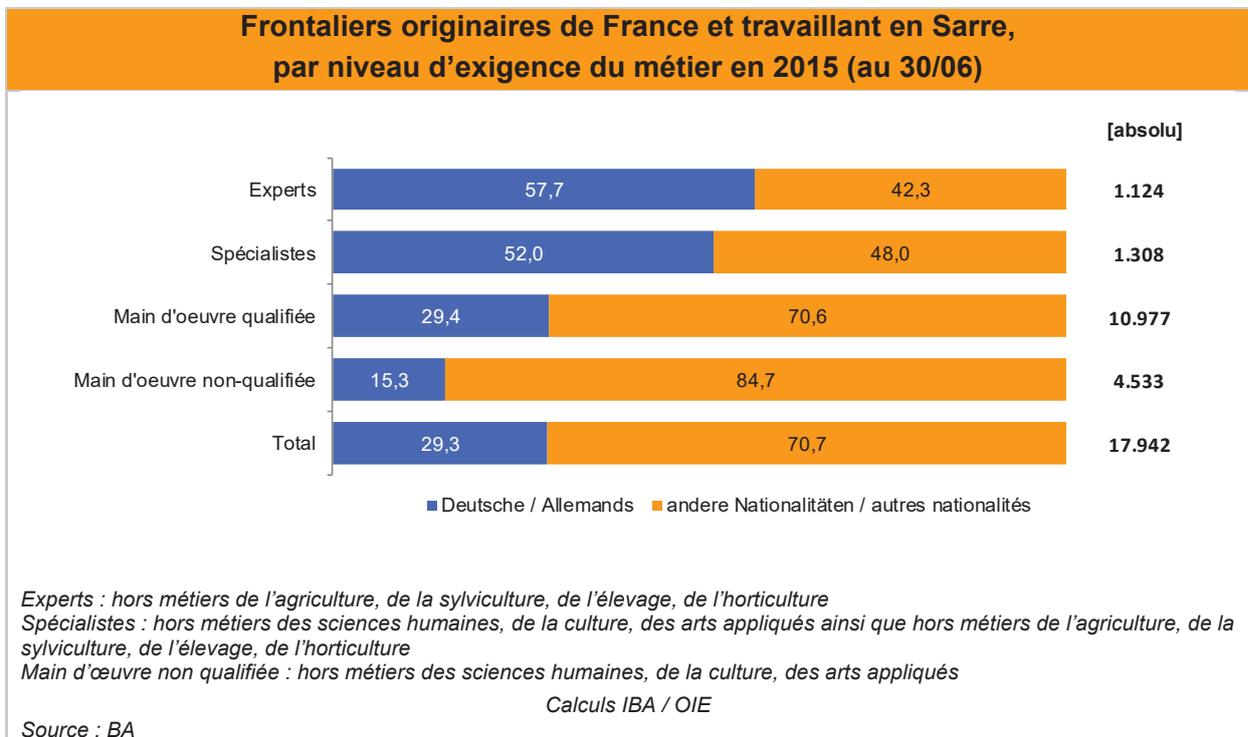
#### **Diminution du nombre de frontaliers français peu qualifiés en Sarre**

En dépit de l'évolution globalement négative du flux de frontaliers entrants, de nouveaux travailleurs originaires de France font le choix de franchir quotidiennement la frontière pour aller travailler en Sarre. Cette nouvelle génération de travailleurs frontaliers est de plus en plus qualifiée. Depuis 2005, le nombre de frontaliers français titulaires d'un diplôme d'études supérieures (spécialisées) a augmenté de 11 % (+122 personnes). Parallèlement, le nombre de frontaliers peu qualifiés a diminué de 31 % (-1 600 personnes). Le nombre de frontaliers ayant achevé une formation professionnelle est également en recul (-21 % soit -2 721). Bien que les statistiques officielles ne fournissent pas d'informations sur le niveau de qualification d'environ

16 % des frontaliers<sup>38</sup>, on peut constater, chez les frontaliers originaires de France se rendant en Sarre, une tendance à la hausse en termes de qualification.

**Les frontaliers originaires de France sont pour la plupart qualifiés**

Les frontaliers atypiques (allemands) sont proportionnellement plus souvent occupés dans les secteurs d'activité exigeant un niveau élevé de qualification : ils représentent plus de 58 % de l'ensemble des « experts » et près de 52 % de l'ensemble des « spécialistes ». Les opérateurs sont, quant à eux, sous-représentés, avec une proportion de 15 % – les fonctions d'opérateur sont majoritairement exercées par les frontaliers français (85 %). La part des opérateurs est de l'ordre de 23% dans le total de l'emploi frontalier, celle des experts et des spécialistes d'environ 14 %. Il en ressort que la majorité des frontaliers entrants se compose d'un personnel qualifié (61 %).



**Les mutations structurelles de l'économie sarroise amplifient la régression du flux de frontaliers français**

Le recul du nombre de frontaliers peu qualifiés ainsi que les évolutions divergentes entre frontaliers typiques ou atypiques, ou bien encore les différences de qualification peuvent s'expliquer par les mutations structurelles de l'économie sarroise. L'économie sarroise, largement marquée par l'industrie minière et sidérurgique, se mue vers une société de la connaissance et de l'information. Les frontaliers lorrains ressentent aussi les effets de cette transformation.

<sup>38</sup> Cela peut s'expliquer par des différences structurelles entre les systèmes d'éducation (et de formation) français et allemand qui, malgré de nombreuses initiatives au niveau franco-allemand ou européen, créent des problèmes de reconnaissance des équivalences et/ou de classification statistique.

Des pertes d'emploi sont à déplorer dans l'industrie minière, la sidérurgie, la métallurgie, l'industrie céramique etc.,<sup>39</sup> ce qui a entraîné une baisse de l'emploi frontalier. Entre 2007 et 2015, on observe une diminution de 78 % (120 personnes) dans l'industrie minière et de 17 %, soit 1 517 personnes, dans l'industrie manufacturière. Le secteur manufacturier reste malgré tout le principal employeur pour les frontaliers : en 2015, presque la moitié de tous les travailleurs frontaliers occupent un emploi dans ce secteur d'activité (42,3 %). En comparaison avec l'emploi sarrois total, le poids du secteur manufacturier (27,2 %) est nettement plus important pour les frontaliers. Viennent ensuite les secteurs « Activités de services administratifs et de soutien » (17,7 %) et « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » (12,9 %). Le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » occupe une place relativement importante chez les frontaliers, par rapport aux résidents. Ce secteur inclut le travail intérimaire ainsi que les emplois à faible rémunération, comme par exemple les activités de nettoyage, qui emploient beaucoup de Français – essentiellement des femmes.

La structure de l'emploi est différente pour les frontaliers atypiques. Comme les frontaliers typiques, ils sont employés en premier lieu dans le secteur manufacturier, suivi du secteur « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles ». Le troisième secteur est le secteur de la « Santé et action sociale », qui emploie quelques 700 personnes.

---

<sup>39</sup> Cf. Direction régionale de Rhénanie-Palatinat/Sarre de l'Agence fédérale pour l'emploi : *Weniger Einpendler aus Lothringen ins Saarland – langfristige und kurzfristige Entwicklungen dafür verantwortlich*; Informations presse du 3 mai 2011, P.3.

### Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) au 30/06/2015

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)	Total des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
A Agriculture, sylviculture et pêche	915	0,2	8	0,04	*	*	*	*
B Industries extractives	*	*	33	0,2	9	0,2	24	0,2
C Industrie manufacturière	96.943	25,7	7.583	42,3	1.675	31,9	5.908	46,6
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.459	0,9	76	0,4	62	1,2	14	0,1
E Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	2.663	0,7	115	0,6	41	0,8	74	0,6
F Construction	19.532	5,2	644	3,6	211	4,0	433	3,4
G Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	53.206	14,1	2.315	12,9	859	16,4	1.455	11,5
H Transports et entreposage	15.614	4,1	743	4,1	262	5,0	481	3,8
I Hébergement et restauration	9.428	2,5	280	1,6	69	1,3	211	1,7
J Information et communication	8.071	2,1	227	1,3	128	2,4	98	0,8
K Activités financières et d'assurance	13.088	3,5	425	2,4	331	6,3	94	0,7
L Activités immobilières	1.573	0,4	30	0,2	23	0,4	7	0,1
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19.547	5,2	390	2,2	242	4,6	148	1,2
N Activités de services administratifs et de soutien	28.364	7,5	3.175	17,7	258	4,9	2.917	23,0
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	22.602	6,0	192	1,1	130	2,5	62	0,5
P Enseignement	12.742	3,4	295	1,6	112	2,1	183	1,4
Q Santé humaine et action sociale	57.585	15,3	995	5,5	686	13,1	308	2,4
R Arts, spectacles et activités récréatives	3.147	0,8	117	0,7	51	1,0	66	0,5
S Autres activités de services n.c.a.	7.760	2,1	288	1,6	98	1,9	190	1,5
T Activités des ménages	458	0,1	*	*	*	*	9	0,1
U Activités extraterritoriales	*	*	*	*	*	*	*	*
Sans affectation	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>377.056</b>	<b>100,0</b>	<b>17.945</b>	<b>100,0</b>	<b>5.253</b>	<b>100,0</b>	<b>12.689</b>	<b>100,0</b>

\* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données

Source : BA

Calculs IBA / OIE

#### Les frontaliers français ne profitent pas de la mutation économique

La transformation économique vers une société de l'information et de la connaissance peut aussi être source de nouveaux emplois pour une main-d'œuvre qualifiée et très qualifiée. Toutefois, les frontaliers français profitent peu de cette opportunité. Le secteur d'activité « Information et communication » enregistre une baisse de l'emploi frontalier entre 2007 et 2015 (- 24 %, soit 71 personnes). Le secteur « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » accuse lui aussi un recul de frontaliers originaires de France (-16 %, soit 73 personnes). Les travailleurs français sont laissés de côté face au phénomène de la mutation structurelle, tandis que les frontaliers atypiques font preuve de davantage d'adaptation. Les disparités entre les systèmes d'éducation de part et d'autre de la frontière et la baisse des compétences linguistiques en sont sans doute la cause. En revanche, le secteur de l'enseignement enregistre une

forte hausse (+50 %) pour atteindre 295 frontaliers. Celle-ci s'explique par des besoins accrus de personnel d'encadrement pédagogique dans les écoles maternelles, puisque depuis le 1<sup>er</sup> août 2013, tous les enfants d'un à trois ans ont droit en Allemagne à une place dans une structure d'accueil appropriée. Cette hausse est moins le fait des frontaliers atypiques (+3,7 %, soit 4 personnes) que des frontaliers francophones (+106 % soit 94 personnes), si bien que les frontaliers français sont bien plus nombreux que les frontaliers allemands originaires de France dans ce secteur.

### ***La croissance des flux frontaliers français en 2015 due avant tout au travail intérimaire***

La croissance du flux de frontaliers français, de 188 personnes entre 2014 et 2015, s'observe essentiellement dans le secteur « Activités de service administratif et de soutien » (+432) et tout particulièrement dans le travail intérimaire (+429). Les frontaliers sont également plus nombreux dans les « Activités financières et d'assurance » (+35) et dans l'hôtellerie-restauration (+31). Les pertes d'emploi concernent en premier lieu l'industrie manufacturière, avec un recul du nombre de frontaliers de 3,7 %, soit 292 personnes. Les frontaliers atypiques sont concernés, avec une diminution de 6,3 %, soit -113 personnes, tandis qu'elle est de 2,9% pour les autres frontaliers, soit -179 personnes. Ces pertes d'emploi sont plus prononcées que dans l'industrie de transformation sarroise en général (chiffres de la Bundesagentur für Arbeit : - 1,7 %). Il est néanmoins probable que de nombreux Français soient employés dans l'industrie de transformation par le biais du travail intérimaire.

### Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) 2014-2015 (au 30/06)

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)		Frontaliers originaux de France		Frontaliers par nationalité			
		Effectifs	En %	Nombre d'Allemands	En %	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	En %
A	Agriculture, sylviculture et pêche	-6	-42,9	*	*	*	*
B	Industries extractives	-1	-2,9	-2	-18,2	+1	+4,3
C	Industrie manufacturière	-292	-3,7	-113	-6,3	-179	-2,9
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-4	-5,0	-4	-6,1	0	0,0
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0	0,0	-6	-12,8	+6	+8,8
F	Construction	-22	-3,3	-21	-9,1	-1	-0,2
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	+15	+0,7	-7	-0,8	+22	+1,5
H	Transports et entreposage	+3	+0,4	-3	-1,1	+6	+1,3
I	Hébergement et restauration	+31	+12,4	+1	+1,5	+30	+16,6
J	Information et communication	+3	+1,3	-12	-8,6	+15	+18,1
K	Activités financières et d'assurance	+35	+9,0	-3	-0,9	+38	+67,9
L	Activités immobilières	-1	-3,2	-2	-8,0	+1	+16,7
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-5	-1,3	-11	-4,3	+6	+4,2
N	Activités de services administratifs et de soutien	+432	+15,7	+13	+5,3	+419	+16,8
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	+8	+4,3	+5	+4,0	+3	+5,1
P	Enseignement	-1	-0,3	-4	-3,4	+3	+1,7
Q	Santé humaine et action sociale	-19	-1,9	-19	-2,7	0	0,0
R	Arts, spectacles et activités récréatives	-4	-3,3	-11	-17,7	+7	+11,9
S	Autres activités de services	+15	+5,5	-13	-11,7	+28	+17,3
T	Activités des ménages	*	*	*	*	+2	+28,6
U	Activités extraterritoriales	*	*	*	*	*	*
	Sans affectation	-	-	-	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>+188</b>	<b>+1,1</b>	<b>-215</b>	<b>-3,9</b>	<b>+403</b>	<b>+3,3</b>

\* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données.

Source : BA

Calculs IBA / OIE

#### Les frontaliers très présents dans l'industrie automobile et le travail intérimaire

L'analyse des données détaillées fait apparaître que la branche « Fabrication de véhicules et de pièces détachées » reste en 2015 le domaine d'activité le plus important pour les frontaliers (12,5 %), même s'il accuse une baisse de 4,6 % par rapport à l'année précédente. Il est suivi du secteur « Mise à disposition temporaire de personnel ». 11,9 % de l'ensemble des frontaliers sont intérimaires. Ces deux branches occupent chacune plus de 2 000 frontaliers. Plus de 1 000 frontaliers travaillent dans les secteurs « Production et transformation de métal » et « Commerce de gros » ; viennent ensuite la construction de machines et le commerce de détail, avec presque 1 000 frontaliers originaires de France.

**Nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France par secteurs économiques (NACE rév. 2)  
Situation en 2015 – Evolution 2014/2015 (au 30/06)**

Secteur économique (NACE rév. 2)	Effectifs 2015	Part dans le secteur économique	Part dans l'ensemble des frontaliers	Part d'Allemands	Evolution 2014/2015 en %
10 Industries alimentaires (Fabrication de produits alimentaires et d'aliments pour animaux)	464	5,9	2,6	24,1	-3,9
22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	692	21,5	3,9	3,5	+1,6
23 Fabrication de verre et d'articles en verre, de matériaux en terre cuite, carreaux de céramique...	242	6,9	1,3	16,5	-2,4
<b>24 Métallurgie</b>	<b>1.379</b>	<b>9,3</b>	<b>7,7</b>	<b>16,0</b>	<b>-4,4</b>
25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	775	6,4	4,3	20,3	-6,4
27 Fabrication d'équipements électriques	174	7,6	1,0	32,2	-2,2
<b>28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.</b>	<b>939</b>	<b>6,2</b>	<b>5,2</b>	<b>25,9</b>	<b>-2,2</b>
<b>29 Industrie automobile</b>	<b>2.248</b>	<b>8,7</b>	<b>12,5</b>	<b>27,5</b>	<b>-4,6</b>
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	76	4,5	0,4	59,2	-56,3
41 Construction de bâtiments	124	5,1	0,7	28,2	-0,8
43 Travaux de construction spécialisés : Travaux de préparation des sites, travaux d'installation, de finition et autres travaux de construction spécialisés	404	2,8	2,3	34,7	-4,3
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	249	3,4	1,4	53,4	-0,4
<b>46 Commerce de gros (à l'exception des automobiles et des motocycles)</b>	<b>1.076</b>	<b>7,0</b>	<b>6,0</b>	<b>27,2</b>	<b>-0,9</b>
<b>47 Commerce de détail (à l'exception des automobiles et des motocycles)</b>	<b>990</b>	<b>3,2</b>	<b>5,5</b>	<b>43,7</b>	<b>+2,7</b>
49 Transports terrestres et transports par conduites	240	3,8	1,3	42,1	-0,4
52 Entreposage et services auxiliaires des transports	444	7,6	2,5	27,3	+0,2
56 Restauration	215	2,9	1,2	24,2	+15,0
64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraites	265	3,1	1,5	71,7	+16,2
<b>782 Activités des agences de travail temporaire</b>	<b>2.135</b>	<b>17,6</b>	<b>11,9</b>	<b>4,0</b>	<b>+25,1</b>
81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	790	8,8	4,4	9,7	+0,8
85 Enseignement	295	2,3	1,6	38,0	-0,3
86 Activités pour la santé humaine	587	1,9	3,3	75,1	-1,3
87 Hébergement médico-social et social	314	2,4	1,7	53,8	-1,3
Autres	2.828	2,5	15,8	47,9	+2,4
<b>Total</b>	<b>17.945</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>	<b>29,3</b>	<b>+1,1</b>

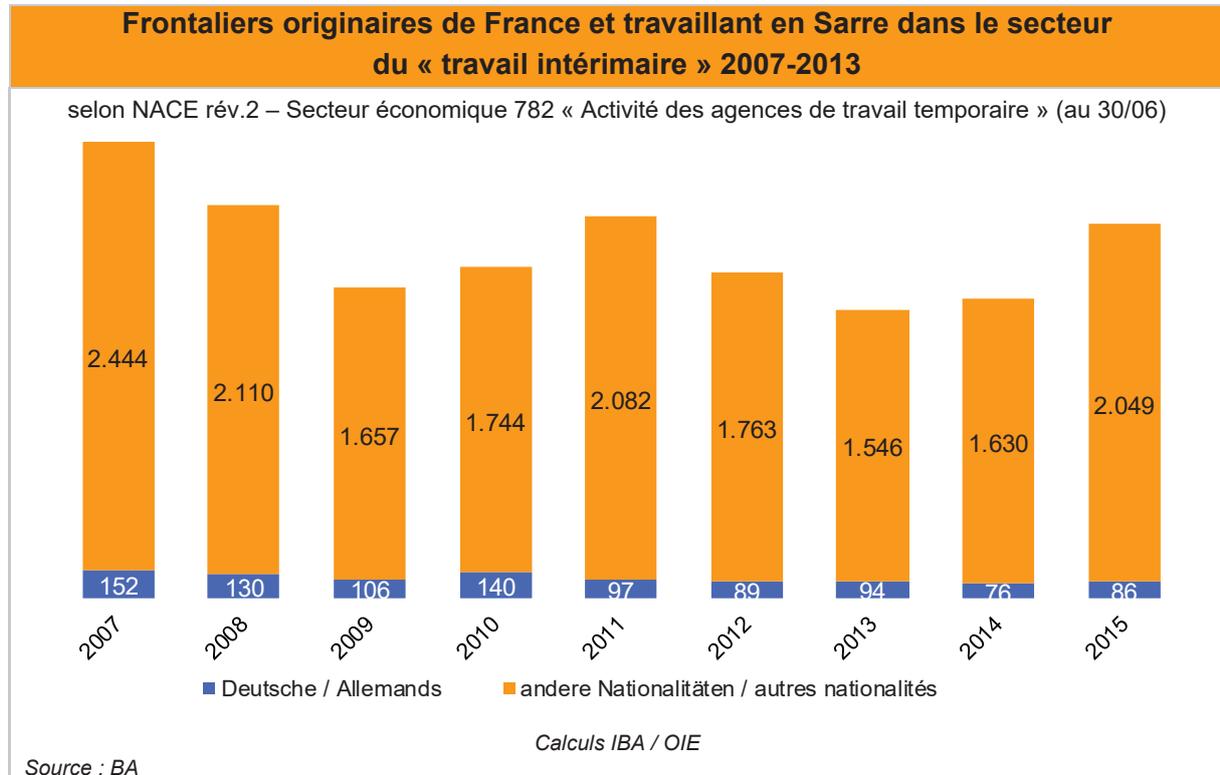
Source : BA

Calculs IBA / OIE

**Forte hausse du nombre de frontaliers intérimaires en Sarre en 2015**

En 2015, plus d'un frontalier sur 10 originaire de France est intérimaire. 18 % des intérimaires en Sarre résident en France, et 96 % d'entre eux sont Français. Par rapport à l'année précédente, ce secteur affiche une hausse de 25 % pour les frontaliers. Le projet de loi de juin 2016 sur la lutte contre les abus en matière de travail intérimaire et de contrat d'entreprise sera décisif pour de nombreux frontaliers. Ce texte prévoit une égalité de rémunération, « Equal

Pay », entre les intérimaires et les salariés d'une entreprise après neuf mois de présence et l'introduction d'une durée maximum de mise à disposition de 18 mois.<sup>40</sup>

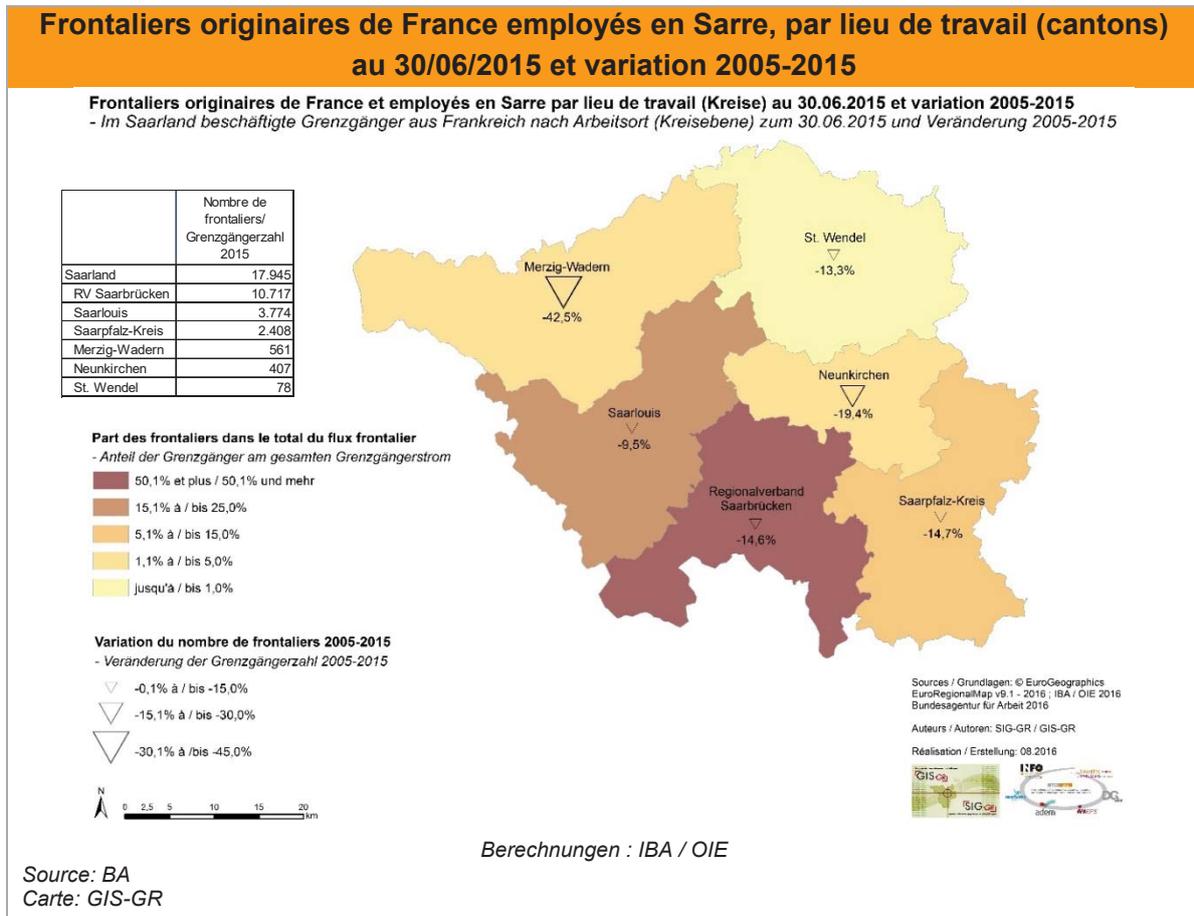


### **Plus de la moitié des Français en Sarre travaille dans la communauté d'agglomération de Sarrebruck**

Les travailleurs originaires de France travaillent essentiellement - à côté du commerce et des services aux entreprises – dans l'industrie manufacturière sur les sites de production de métallurgie, de construction automobile ou de sous-traitance automobile. Ainsi, près de 60 % des frontaliers sont employés dans la communauté d'agglomération de Sarrebruck, un bon cinquième dans le canton (Landkreis) de Sarrelouis et 13 % dans le canton (Landkreis) de Saarpfalz. Seulement 6 % des frontaliers originaires de France ont un emploi dans les autres cantons (Landkreis) sarrois. Si l'on considère l'évolution des dix dernières années, on note que le nombre de frontaliers a diminué dans tous les cantons, et que la régression est particulièrement significative dans celui de Merzig-Wadern (-43 %, soit environ 400 personnes) - l'employeur le plus important dans ce canton étant Villeroy&Boch, suivi des sociétés Kohlpharma Vertriebs GmbH et SaarGummi). C'est la communauté d'agglomération de Sarrebruck qui a subi les plus importantes suppressions d'emploi pour les frontaliers (-1 800 postes, soit -15 %). Toutefois, le recul du nombre de frontaliers ne se concentre pas sur un canton en particulier, mais peut être observé dans tous les cantons sarrois. Une analyse par sexe montre en outre que la baisse concerne tout autant les femmes que les hommes. En revanche, l'évolution négative depuis 2005 est davantage le fait des hommes (-15 % ; femmes : -11 %), souvent employés dans ces branches d'activité touchées par la reconversion économique. Par

<sup>40</sup> Bundesministerium für Arbeit und Soziales, Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> juin 2016 : « Klare Regeln für Leiharbeit und Werkverträge » (Des règles claires pour le travail intérimaire et les contrats d'entreprise ).

ailleurs, les frontaliers de sexe masculin constituent toujours une grande partie du flux en provenance de France (64 %).



### Les métiers industriels demeurent les principaux domaines d'activité des frontaliers...

L'analyse des travailleurs frontaliers originaires de France par métiers montre que les catégories professionnelles « Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique » et « Mécanique et technique des véhicules » sont en 2015 les catégories qui détiennent les parts d'emploi les plus élevées (respectivement 16,4 % et 12 %). Ces métiers industriels sont importants pour l'emploi global en Sarre. Toutefois, leur proportion par rapport à l'ensemble des salariés assujettis à l'assurance sociale obligatoire est nettement plus faible (respectivement 8,1 % et 7,5 %) que celles des frontaliers. Par ailleurs, ces deux domaines d'activité occupent une part de frontaliers atypiques inférieure à la moyenne. Ceci n'est pas le cas pour la troisième catégorie professionnelle employeuse de frontaliers « Gestion et organisation d'entreprise » : 7,8 % de l'ensemble des frontaliers, soit 1 397 frontaliers entrants, travaillent dans cette catégorie professionnelle, dont plus de la moitié est de nationalité allemande. En 2015, les autres domaines d'activité importants pour les frontaliers sont les métiers des catégories « Transports et Logistique » (7,3 %), « Nettoyage » (5,4 %) et « Vente » (4,8 %). Dans les deux dernières catégories citées, des différences apparaissent entre les résidents et les frontaliers, ainsi qu'entre les frontaliers typiques et atypiques. Dans les métiers du nettoyage, la main-d'œuvre locale est faiblement représentée - avec une part de 2,9% - alors que la proportion atteint 90 % pour les frontaliers français. La situation est exactement inverse dans les métiers de la vente.

### Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers originaires de France, par catégories professionnelles (Classement 2010) au 30/06/2015

Catégories professionnelles (Classement des métiers 2010)	Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
11 Agriculture, élevage, sylviculture	1.142	0,3	12	0,1	7	0,1	5	<0,1
12 Horticulture, floristique	2.977	0,8	47	0,3	22	0,4	25	0,2
21 Extraction de matières premières, industrie du verre et de la céramique	1.394	0,4	*	*	*	*	108	0,9
22 Fabrication et transformation des matières plastiques, travail du bois	6.377	1,7	850	4,7	69	1,3	781	6,2
23 Métiers du papier, de l'imprimerie, conception technique de médias	1.847	0,5	109	0,6	31	0,6	78	0,6
24 Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique	<b>30.374</b>	<b>8,1</b>	<b>2.944</b>	<b>16,4</b>	<b>429</b>	<b>8,2</b>	<b>2.515</b>	<b>19,8</b>
25 Mécanique et technique des véhicules	<b>28.346</b>	<b>7,5</b>	<b>2.217</b>	<b>12,4</b>	<b>497</b>	<b>9,5</b>	<b>1.720</b>	<b>13,6</b>
26 Mécatronique, électrotechnique et technologies de l'énergie	12.429	3,3	694	3,9	149	2,8	545	4,3
27 Développement technologique, conception, contrôle de la production	11.164	3,0	610	3,4	229	4,4	381	3,0
28 Métiers du textile et du cuir	838	0,2	*	*	*	*	120	0,9
29 Production et transformation des aliments	10.615	2,8	749	4,2	125	2,4	624	4,9
31 Planification de constructions, architecture, relevé topographique	2.231	0,6	51	0,3	26	0,5	25	0,2
32 Génie civil	6.862	1,8	243	1,4	66	1,3	177	1,4
33 Second-œuvre	4.451	1,2	294	1,6	43	0,8	251	2,0
34 Métiers en relation avec les techn. du bâtiment et d'approvisionnement	8.653	2,3	295	1,6	88	1,7	207	1,6
41 Mathématiques, biologie, chimie, physique	3.320	0,9	190	1,1	56	1,1	134	1,1
42 Géologie, géographie, protection de l'environnement	471	0,1	*	*	6	0,1	*	*
43 Informaticiens et autres métiers des TIC	6.875	1,8	*	*	107	2,0	*	*
51 Transports, logistique	<b>22.237</b>	<b>5,9</b>	<b>1.309</b>	<b>7,3</b>	<b>282</b>	<b>5,4</b>	<b>1.027</b>	<b>8,1</b>
52 Conducteurs d'engins et d'appareils de transport	12.739	3,4	706	3,9	168	3,2	538	4,2
53 Protection, sécurité, surveillance	3.587	1,0	144	0,8	45	0,9	99	0,8
54 Nettoyage	11.377	3,0	969	5,4	101	1,9	868	6,8
61 Achats, distribution et commerce	8.101	2,1	378	2,1	170	3,2	208	1,6
62 Métiers de la vente	26.500	7,0	861	4,8	396	7,5	465	3,7
63 Tourisme, restauration-hôtellerie	6.224	1,7	227	1,3	62	1,2	165	1,3
71 Gestion et organisation de l'entreprise	<b>41.730</b>	<b>11,1</b>	<b>1.397</b>	<b>7,8</b>	<b>762</b>	<b>14,5</b>	<b>635</b>	<b>5,0</b>
72 Services financiers, comptabilité, conseil fiscal	15.291	4,1	434	2,4	329	6,3	105	0,8
73 Droit et administration	13.616	3,6	143	0,8	112	2,1	31	0,2
81 Médecins et professionnels de la santé	30.797	8,2	531	3,0	413	7,9	118	0,9
82 Professions de santé non médicales, soins corporels, technique médicale	10.090	2,7	235	1,3	107	2,0	128	1,0
83 Education, action sociale, travail domestique, théologie	19.405	5,1	395	2,2	181	3,4	214	1,7
84 Enseignants et formateurs	6.214	1,6	91	0,5	46	0,9	45	0,4
91 Sciences socio-économiques et humaines	494	0,1	*	*	*	*	5	<0,1
92 Publicité, marketing, RP, rédaction	4.812	1,3	316	1,8	74	1,4	242	1,9
93 Conception de produits, artisanat d'art	462	0,1	*	*	*	*	12	0,1
94 Métiers du spectacle et du divertissement	1.340	0,4	37	0,2	20	0,4	17	0,1
Sans affectation	1.661	0,4	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>377.056</b>	<b>100,0</b>	<b>17.942</b>	<b>100,0</b>	<b>5.253</b>	<b>100,0</b>	<b>12.689</b>	<b>100,0</b>

\* Chiffres non indiqués en raison de la protection des données.

Source : BA

Calculs IBA / OIE

**... malgré des tendances à la baisse**

Entre 2013 et 2015, le nombre de frontaliers a baissé de 1,3%, soit 236 personnes. Les catégories « Gestion et organisation d'entreprise », « Fabrication et transformation des matières plastiques, travail du bois », « Développement technique, conception et contrôle de la conception » enregistrent les diminutions d'effectifs les plus importantes (respectivement -126, -45 et -39 personnes).

La deuxième catégorie professionnelle importante pour l'emploi frontalier enregistre également une perte, et ce, de 38 personnes. Les hausses d'effectifs les plus notables concernent la catégorie « Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique » (+60 frontaliers), qui emploie d'ailleurs le plus grand nombre de frontaliers. Vient ensuite le secteur « Transport et logistique » (+58 personnes), suivi du secteur « Production et transformation des aliments » (+51). En pourcentage, des catégories professionnelles moins importantes pour les frontaliers ont connu des hausses très marquées : le second œuvre (+19,5%), enseignants et formateurs (+16,7%), tourisme et hôtellerie (+15,2%).

**Nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par principales catégories professionnelles (Classification 2010)  
Effectifs en 2015 (au 30/06) – Evolution 2013-2015**

Catégories professionnelles (KIdB 2010)	Nombre 2015	Variation 2013-2015 (chiffres absolus)	Variation 2013-2015 en %
11 Agriculture, élevage, sylviculture	12	0	0,0
12 Horticulture, floristique	47	0	0,0
22 Fabrication et transformation des matières plastiques, travail du bois	850	-45	-5,0
23 Métiers du papier, de l'imprimerie, conception technique de médias	109	-3	-2,7
24 Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique	2.944	+60	+2,1
25 Mécanique et technique des véhicules	2.217	-38	-1,7
26 Mécatronique, électrotechnique et technologies de l'énergie	694	+48	+7,4
27 Développement technologique, conception, contrôle de la production	610	-39	-6,0
29 Production et transformation des aliments	749	+51	+7,3
31 Planification de constructions, architecture, relevé topographique	51	-8	-13,6
32 Génie civil	243	-25	-9,3
33 Second-œuvre	294	+48	+19,5
34 Métiers en relation avec les techn. du bâtiment et d'approvisionnement	295	-24	-7,5
41 Mathématiques, biologie, chimie, physique	190	-18	-8,7
51 Transports, logistique	1.309	+58	+4,6
52 Conducteurs d'engins et d'appareils de transport	706	-37	-5,0
53 Protection, sécurité, surveillance	144	+17	+13,4
54 Nettoyage	969	+16	+1,7
61 Achats, distribution et commerce	378	-2	-0,5
62 Métiers de la vente	861	+10	+1,2
63 Tourisme, restauration-hôtellerie	227	+30	+15,2
71 Gestion et organisation de l'entreprise	1.397	-126	-8,3
72 Services financiers, comptabilité, conseil fiscal	434	-34	-7,3
73 Droit et administration	143	+1	+0,7
81 Médecins et professionnels de la santé	531	-27	-4,8
82 Professions de santé non médicales, soins corporels, technique médicale	235	-14	-5,6
83 Education, action sociale, travail domestique, théologie	395	-6	-1,5
84 Enseignants et formateurs	91	+13	+16,7
92 Publicité, marketing, RP, rédaction	316	-7	-2,2
94 Métiers du spectacle et du divertissement	37	-8	-17,8
Total	<b>17.942</b>	<b>-236</b>	<b>-1,3</b>

Source : BA

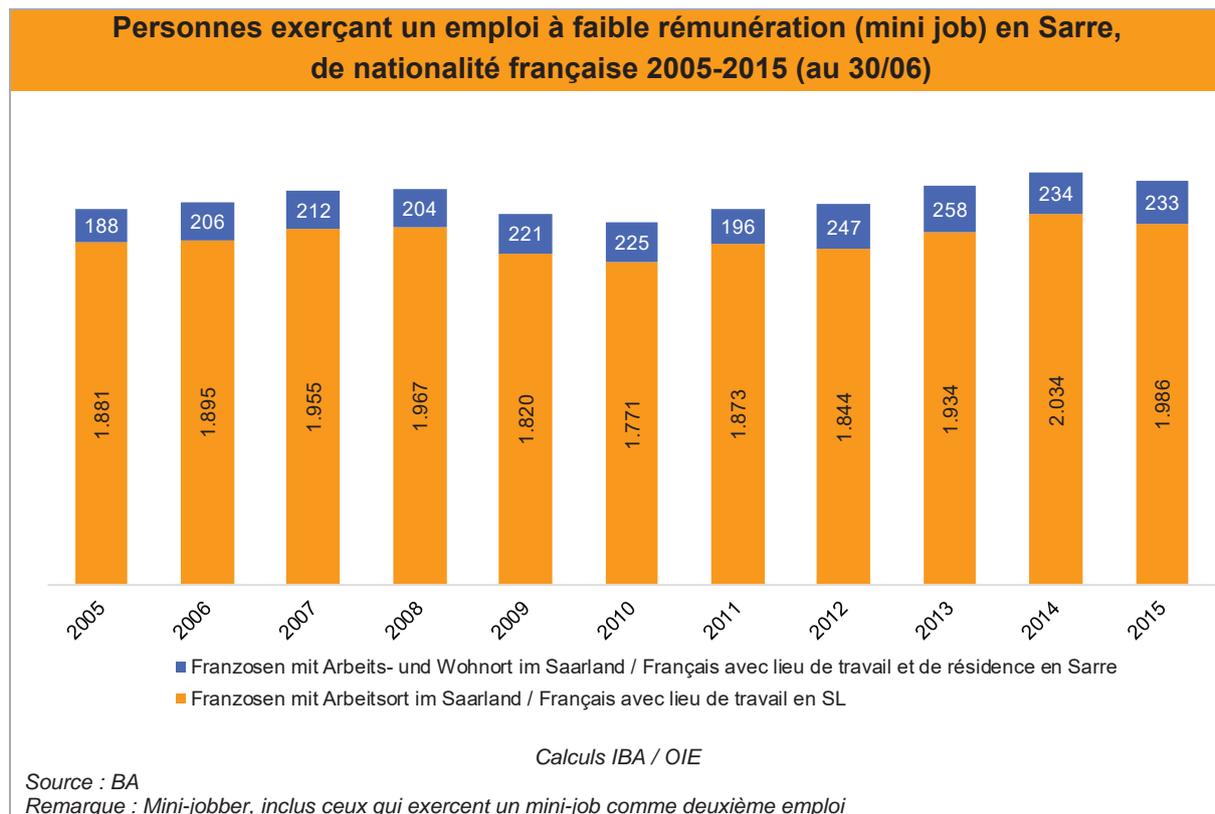
Calculs IBA / OIE

**Nombre de Français exerçant un mini-job en Sarre : effectif stable depuis 15 ans**

Le nombre de Français travaillant en Sarre dans le cadre d'un mini job est relativement stable depuis plusieurs années (ca. 2 000 personnes). Il est utile de faire la distinction entre les personnes en mini job qui vivent de l'autre côté de la frontière et celles qui résident en Sarre. Le nombre de frontaliers dans cette catégorie s'élève en 2015 à 1 986 personnes (chiffre BA). Le

nombre de Français installés en Sarre et exerçant un mini job est de 233 personnes. L'introduction du salaire minimum en Allemagne en 2015 ne semble pas avoir eu d'effet sur l'effectif de Français exerçant un mini job.

Parallèlement aux mini-jobs, il existe d'autres relations de travail qui ne sont pas prises en compte par les statistiques officielles. De ce fait, on ne possède aucune information sur le flux de frontaliers entre la Sarre et la Lorraine pour ce type de contrats (étudiants, stagiaires, travailleurs freelance, bénévoles, indépendants, apprentis / étudiants en alternance etc.). Cette lacune devrait toujours être prise en compte dans l'interprétation des chiffres relatifs aux frontaliers.

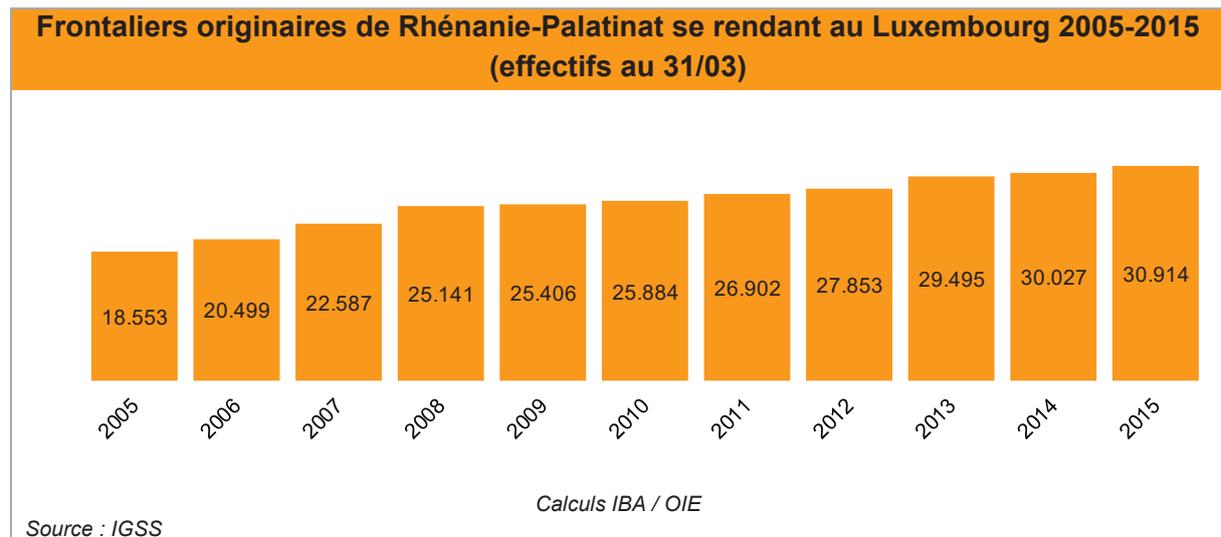


## 4.2 Frontaliers sortants se rendant au Luxembourg

### 4.2.1 Rhénanie-Palatinat

#### **Accroissement du flux de frontaliers de Rhénanie-Palatinat en direction du Luxembourg**

En raison de sa situation géographique, la Rhénanie-Palatinat enregistre traditionnellement un nombre relativement élevé de frontaliers sortants en direction du Luxembourg. En 2015, environ 31 000 personnes originaires de Rhénanie-Palatinat franchissent la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail au Luxembourg. Les frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat représentent ainsi près des trois quarts des navetteurs allemands qui vont travailler quotidiennement au Luxembourg. Ce phénomène s'explique par le jeu de l'offre et de la demande d'emplois ainsi que par un niveau de revenu attractif chez le voisin luxembourgeois. Mais il convient aussi de tenir compte d'autres flux migratoires : on sait en effet que les frontaliers originaires de Länder allemands plus éloignés choisissent souvent d'établir leur résidence principale à proximité directe de la frontière luxembourgeoise en raison de prix de l'immobilier moins élevés que ceux du Luxembourg. La proportion de ces frontaliers ne peut être identifiée, mais il est probable qu'ils ont contribué de manière significative à la hausse du nombre de frontaliers entre la Rhénanie-Palatinat et le Luxembourg.



Depuis 2006, il a augmenté de plus de 51 % (+10 415 personnes). L'évolution est particulièrement sensible entre 2003 et 2008 avec des taux de variation annuels oscillant entre 7% et 11 % et une augmentation globale de trois cinquièmes (61 %). Cette dynamique s'est nettement ralentie lors de la crise économique et financière : entre 2008 et 2009, le flux n'a progressé que de 1,1 %, soit une augmentation de 265 frontaliers. Dans la période qui a suivi, on note un redressement hésitant. La croissance est à nouveau notable en 2013 (+6 %), suivie d'un ralentissement en 2014 (+1,8 %) et d'une augmentation de 3 % (887 personnes) en 2015.

**Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg entre 2005-2015 (au 31/03), Variation par rapport à l'année précédente en %**

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
+8,3	+10,5	+10,2	+11,3	+1,1	+1,9	+3,9	+3,5	+5,9	+1,8	+3,0

Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

**Plus de 90% des migrants journaliers travaillant au Luxembourg résident dans la région de Trèves**

Les frontaliers rhénans-palatins se rendant au Luxembourg se concentrent dans la région de Trèves où réside la quasi-totalité des frontaliers sortants (environ 92 %). La région de Trèves est soumise de ce fait à des contraintes en matière d'infrastructures. En outre, elle enregistre – tout comme la Lorraine – des hausses de revenus bien supérieures à la moyenne du Land au cours des dernières années, phénomène imputable aux frontaliers qui résident dans cette région. L'observation du lieu de résidence des frontaliers met en évidence l'importance de trois Kreise (cantons) proches de la frontière luxembourgeoise : 42,5 % des frontaliers rhénans-palatins vivent dans le Kreis de Trèves-Sarrebourg, plus d'un quart (27 %) dans le Kreis de Bitburg-Prüm et enfin, 23 % dans la ville autonome de Trèves.

**Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat employés au Luxembourg, par lieu d'origine (Kreis) au 30/06/2015 et variation 2006-2015**

Frontaliers rhénan-palatins travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (Kreis) au 31.03.2015  
- In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus Rheinland-Pfalz nach Wohnort (Kreis) zum 31.03.2015

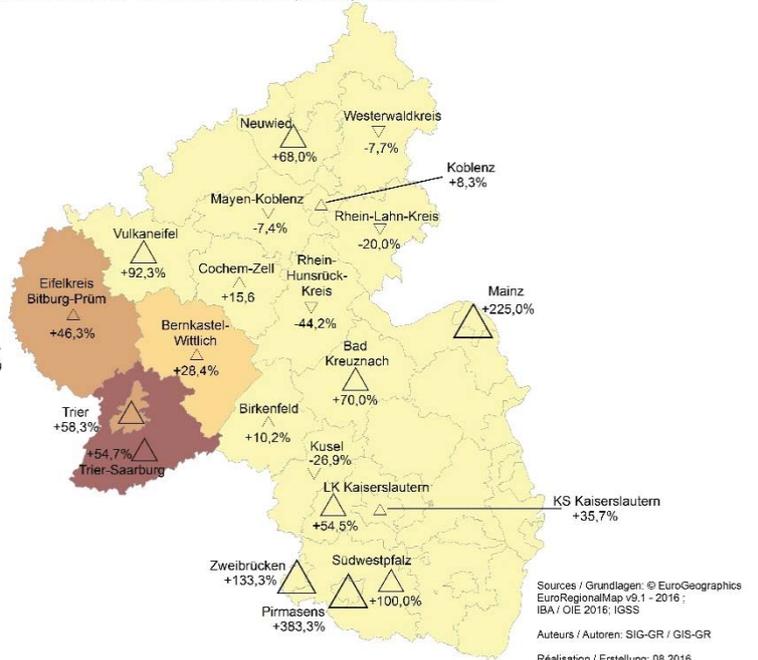
	Nombre de frontaliers Grenzgängerzahlen 2015
Rheinland-Pfalz	30.914
Trier-Saarburg	13.130
Eifelkreis Bitburg-Prüm	8.385
Trier, kreisfreie Stadt	7.037
Bernkastel-Wittlich	1.489
Vulkaneifel	300

**Part des frontaliers dans le total du flux frontalier**  
- Anteil der Grenzgänger am gesamten Grenzstrom

- 40,1% et plus / 40,1% und mehr
- 20,1% à / bis 40,0%
- 1,1% à / bis 20,0%
- jusqu'à / bis 1,0%

**Variation du nombre de frontaliers 2006-2015**  
- Veränderung der Grenzgängerzahl 2006-2015

- +100,1% et plus / +100,1% und mehr
- +50,1% à / bis +100,0%
- 0,0% à / bis +50,0%
- 0,1 à / bis -50,0%



Sources / Grundlagen: © EuroGeographics  
EuroRegionalMap v9.1 - 2016;  
IBA / OIE 2016; IGSS  
Auteurs / Autoren: SIG-GR / GIS-GR  
Réalisation / Erstellung: 08.2016

Calculs IBA / OIE

Source: IGSS / STATEC  
Carte: GIS-GR

**Accroissement du nombre de frontaliers à proximité de la frontière**

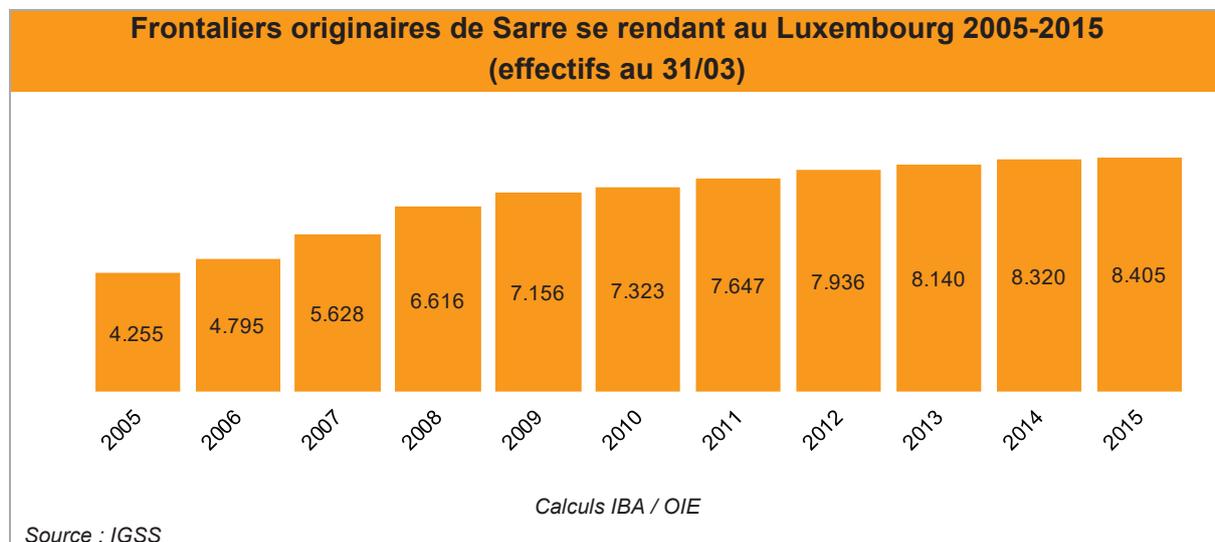
En Rhénanie-Palatinat, le nombre de frontaliers a fortement augmenté entre 2006 et 2015, et ce, de 51%, soit 10.415 personnes. L'accroissement se concentre néanmoins dans les trois

territoires le long de la frontière mentionnés ci-dessus (+9 886 frontaliers). En revanche, les fortes croissances relatives à Mayence (Mainz), Pirmasens et Zweibrücken ne concernent que quelques individus.

#### 4.2.2 Sarre

##### **Le flux de frontaliers sortants depuis la Sarre en direction du Luxembourg poursuit sa progression**

Certes, la proportion de navetteurs se rendant de Sarre au Luxembourg est beaucoup plus faible. Cependant, le flux sarrois connaît une progression rapide depuis quelques années : le nombre de frontaliers originaires de Sarre a presque doublé entre 2005 et 2015, cette augmentation s'intensifiant plus particulièrement entre 2004 et 2008.



L'attrait du marché de l'emploi luxembourgeois, qui gagne notamment les territoires proches de la frontière dans le nord de la Sarre, s'explique par l'interaction de différents facteurs, dont le premier est sans doute le niveau de revenus au Grand-Duché. Pendant la crise économique et financière, le flux en direction du Luxembourg affiche encore une croissance relativement élevée (8,2% en 2009), même si ce taux a été divisé par deux par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive a continué de s'affaiblir au cours des années suivantes, et ceci de façon continue depuis 2011.

##### **Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2005-2015 (au 31/03) Variation par rapport à l'année précédente en %**

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
+11,7	+12,7	+17,4	+17,6	+8,2	+2,3	+4,4	+3,8	+2,6	+2,2	+1,0

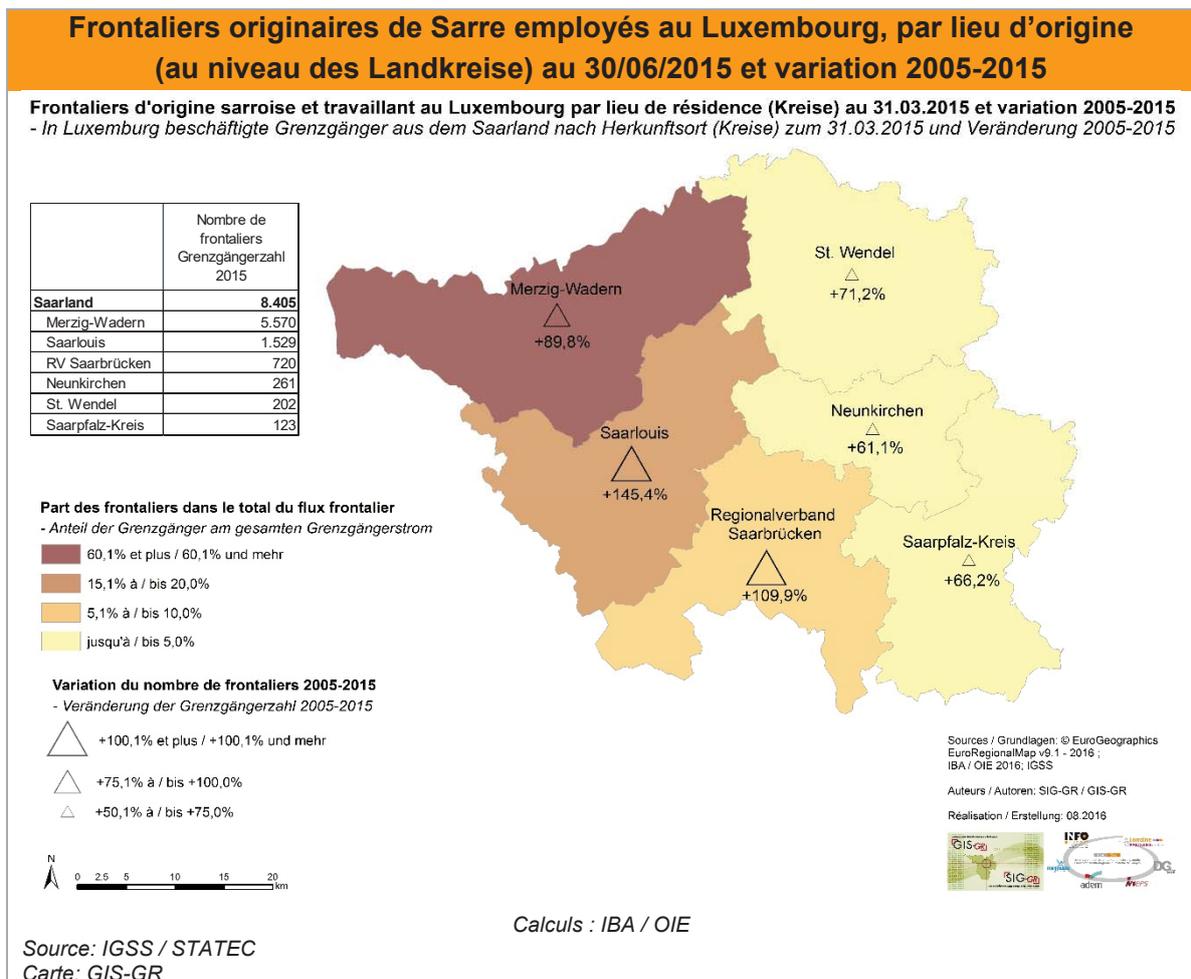
Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

##### **Deux tiers des frontaliers sarrois au Luxembourg résident dans le Kreis de Merzig-Wadern**

La proximité de la frontière a clairement une incidence sur le lieu de résidence des frontaliers se rendant au Luxembourg. Deux tiers des frontaliers sarrois travaillant au Luxembourg habitent dans le Kreis de Merzig-Wadern à proximité immédiate de la frontière et 18% dans le

Kreis voisin de Sarrelouis. Depuis 2005, une partie des frontaliers domiciliés dans le Landkreis de Merzig-Wadern se déplace vers d'autres zones (-2,7%), à l'avantage du Landkreis de Sarrelouis notamment (+3,5%). Au cours des dix dernières années, ce Landkreis a été caractérisé par une très forte augmentation du nombre de frontaliers résidents (+145%, soit +906 personnes). La communauté régionale de Sarrebruck enregistre également une hausse (+110%, +377 personnes), suivie de Merzig-Wadern (+90%). Ce dernier a connu la plus grande augmentation en terme absolu, et ce de 2 600 nouveaux frontaliers. Dans les Landkreise de Neunkirchen, St.Wendel et Saar-Pfalz, la progression oscille entre 60 et 70%. Ainsi, les frontaliers sarrois actifs au Luxembourg continuent à rechercher des logements dans les zones proches de la frontière.

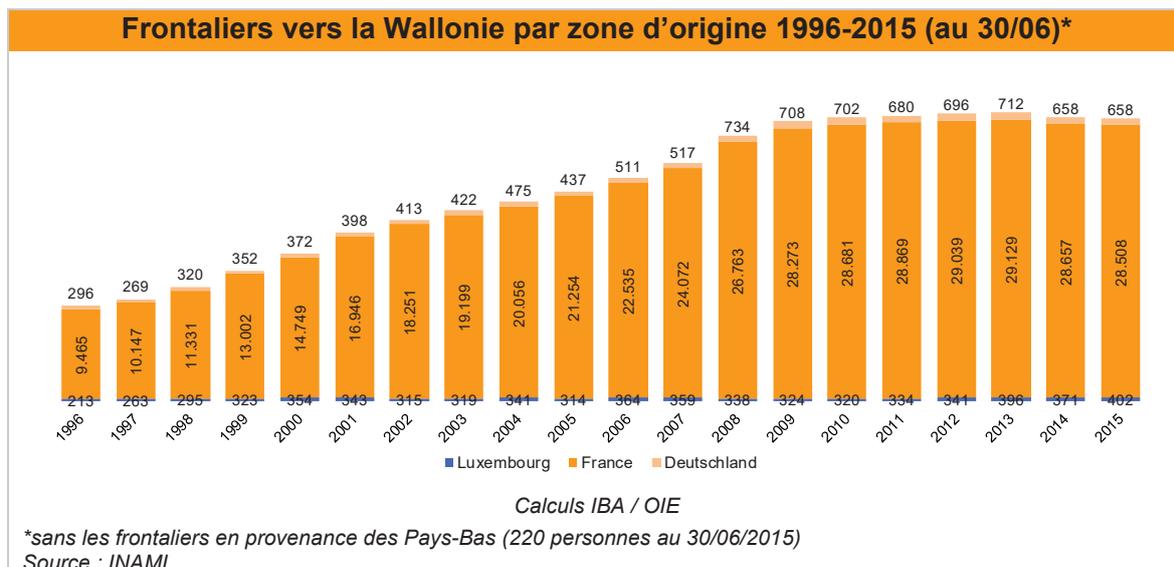


## 5. Wallonie

### 5.1 Frontaliers entrants

#### Le flux des frontaliers entrants est en recul en 2014 et 2015

Au 30 juin 2015, 29 568 frontaliers travaillent en Wallonie ; la majorité d'entre eux est originaire de France (96,4 %), suivi d'un faible pourcentage en provenance d'Allemagne (2,4 %) et du Luxembourg (1,4 %). Entre 1998 et 2001, le flux de frontaliers entrants a enregistré des variations annuelles supérieures à 10 %. De 2002 à 2007, l'augmentation s'est élevée à 6 % en moyenne par an. En 2008, l'évolution par rapport à l'année précédente est particulièrement élevée, soit +11,6 %. L'année suivante, le taux de croissance en comparaison annuelle a été divisé par deux (+5,3 % soit +1 470 personnes), soit encore un très bon résultat par rapport aux autres flux entrants qui enregistrent des variations annuelles négatives. Les répercussions de la crise économique et financière ne se font ressentir qu'en 2010 : le flux de frontaliers n'augmente alors que de 398 personnes (+1,4 %). De 2011 à 2013, les variations annuelles sont très faibles (de 0,5 à 0,6 %) pour l'ensemble des frontaliers entrants en Wallonie. En 2014 et 2015, on observe même des reculs de -1,8 % et de -0,4 %. Ceci correspond à une perte de 661 frontaliers entrants lors de ces deux années.



#### Frontaliers entrants en Wallonie par zone d'origine 2005-2015 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %

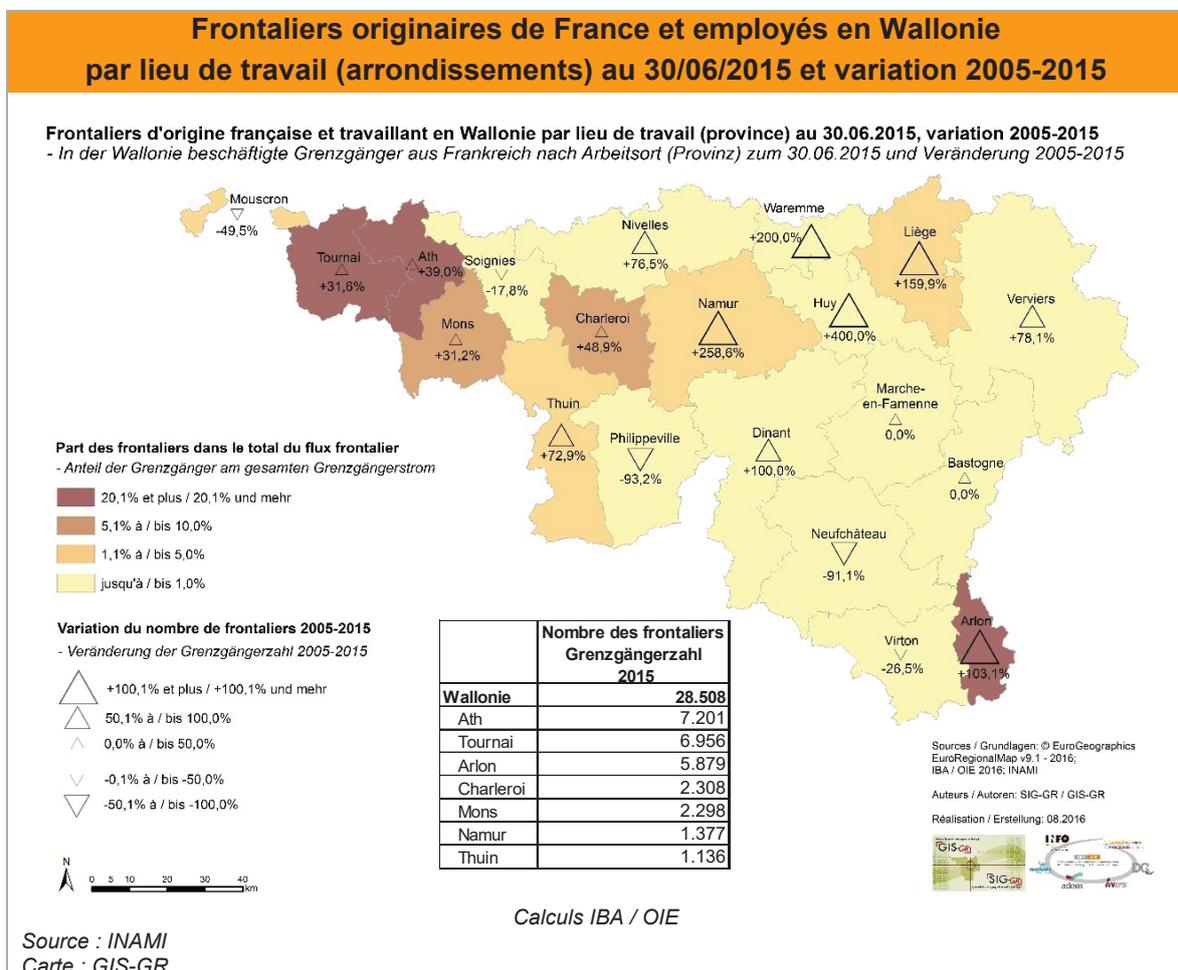
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Luxembourg</b>	-7,9	+15,9	-1,4	-5,8	-4,1	-1,2	+4,4	+2,1	+16,1	-6,3	+8,4
<b>France</b>	+6,0	+6,0	+6,8	+11,2	+5,6	+1,4	+0,7	+0,6	+0,3	-1,6	-0,5
<b>Allemagne</b>	-8,0	+16,9	+1,2	+42,0	-3,5	-0,8	-3,1	+2,4	+2,3	-7,6	0,0
<b>Total</b>	<b>+5,4</b>	<b>+5,5</b>	<b>+7,5</b>	<b>+11,6</b>	<b>+5,3</b>	<b>+1,4</b>	<b>+0,6</b>	<b>+0,6</b>	<b>+0,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,4</b>

Source : INAMI

Calculs IBA / OIE

### Les frontaliers venant de France travaillent majoritairement en province de Hainaut

En 2015, la majorité des frontaliers originaires de France et travaillant en Wallonie occupent un emploi dans les arrondissements de Ath (25,3 %), Tournai (24,4 %) et Arlon (20,6 %). Entre 2005 et 2015, leur nombre a augmenté d'environ 23 %, ce qui correspond à 7 254 personnes. Les plus grandes augmentations en absolu sont à attribuer à Arlon, avec une hausse de 2 985 frontaliers en provenance de France, ainsi qu'à Ath (+2 019) et à Tournai (+1 672). Namur a pu accueillir presque 1 000 nouveaux frontaliers et se situe maintenant à la sixième place (voir tableau sous la carte suivante). L'arrondissement de Neufchâteau, par contre, a dû faire face à une perte importante : alors qu'en 2005, 1 848 personnes de France y travaillaient, ils ne sont plus que 164 dix ans plus tard. Dans les arrondissements de Philippeville et Mouscron également, le nombre de frontaliers a diminué de plusieurs centaines de personnes. Les changements importants survenus dans les arrondissements de Huy, Waremme et Dinan ne sont pas significatifs, puisque n'est concerné ici qu'un petit nombre de frontaliers.

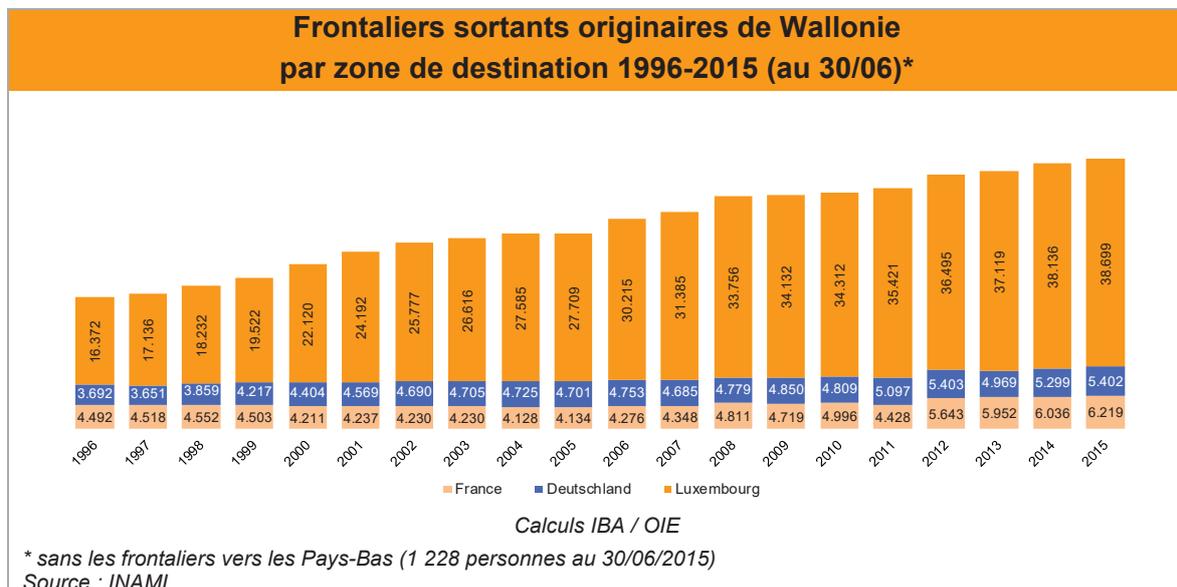


## 5.2 Frontaliers sortants

### Le nombre de frontaliers se rendant au Luxembourg retrouve un niveau d'avant-crise

Contrairement aux données des frontaliers sortants de Wallonie vers le Luxembourg du chapitre 1, le chapitre suivant ne se base pas sur les données de l'IGSS, mais sur les informations de l'institut belge INAMI. Les chiffres de l'INAMI ont l'avantage de contenir moins d'imprécisions au niveau subrégional que les chiffres de l'IGSS (voir Remarques méthodologiques). De plus, les chiffres de l'INAMI permettent une comparaison temporelle depuis 2005 au niveau subrégional, alors que les données de l'IGSS ne sont disponibles qu'à partir de 2008. En outre, les statistiques de l'INAMI tiennent compte non seulement des salariés mais aussi des indépendants.

D'après les données de l'INAMI, la Wallonie compte en 2015 50 320 frontaliers sortants, dont plus des trois quarts (76,9 %) travaillent au Luxembourg, suivi de la France (12,4 %) et de l'Allemagne (10,7 %). Entre 1996 et 2009, le flux de frontaliers sortants augmente d'environ 78 %, ce qui est presque exclusivement dû à l'attraction exercée par le marché de l'emploi luxembourgeois. En effet, alors que sur cette même période le nombre de frontaliers allant travailler en France ne progresse que de 5 %, le flux vers l'Allemagne augmente pour sa part de 31 %. Avec une hausse de plus du double, le Luxembourg garde la première place des destinations cible. Durant la crise, les taux de croissance de tous les flux frontaliers sortants ont diminué en 2009. Depuis, les taux varient entre +0,5 % en 2010 et +3,2 % en 2011, et sont donc tous bien inférieurs aux taux de variation d'avant-crise. Pour 2015, l'INAMI enregistre à nouveau une faible croissance de +1,5 %. En revanche, les flux de frontaliers se rendant en France alternent : baisse légère en 2009, augmentation en 2010, régression sensible en 2011 (-11,4 % par rapport à l'année précédente) et enfin deux périodes consécutives de progression en 2012 (+27,4 %) et 2013 (+5,5 %). Lors des deux dernières années, la croissance a été à nouveau plus faible avec +1,4 % et +3,0 %. Les variations d'une année sur l'autre des flux vers l'Allemagne ont été très faibles pendant les années de crise. En 2011, 2012 et 2014 les taux de croissance étaient nettement positifs avec des valeurs autour de 6 %, alors qu'en 2013 a été observé un fort recul de -8,8 %. En 2015, l'augmentation fût modérée avec +1,9%.



**Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2005-2015 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %**

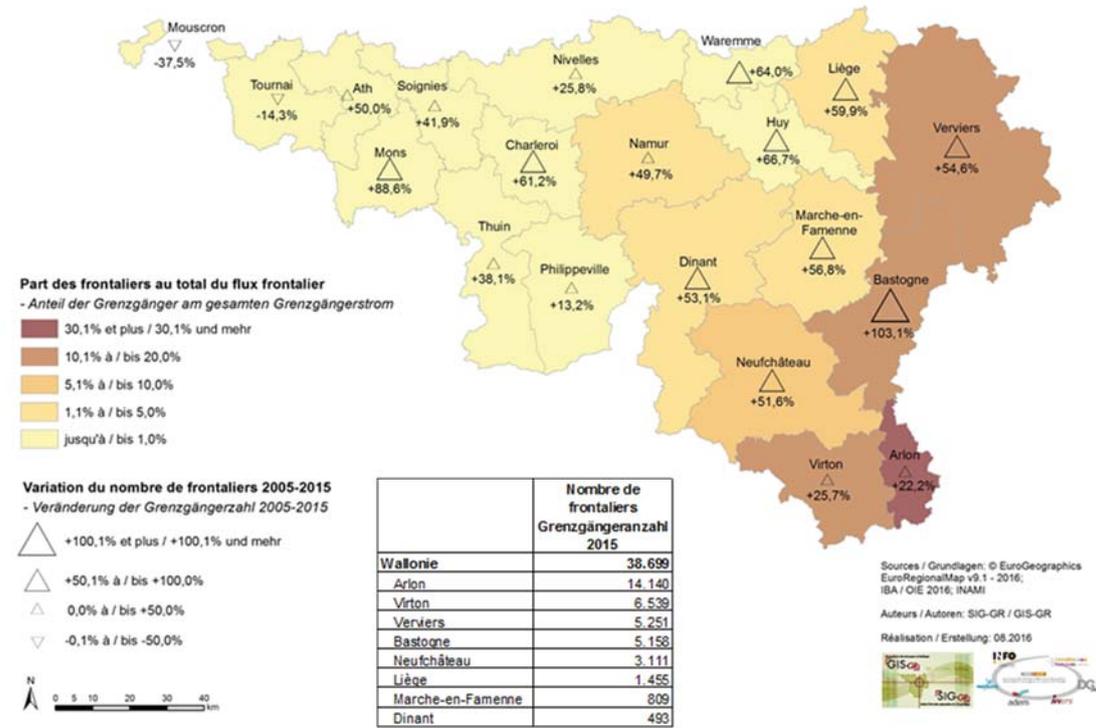
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>France</b>	+0,1	+3,4	+1,7	+10,6	-1,9	+5,9	-11,4	+27,4	+5,5	+1,4	+3,0
<b>Allemagne</b>	-0,5	+1,1	-1,4	+2,0	+1,5	-0,8	+6,0	+6,0	-8,0	+6,6	+1,9
<b>Luxembourg</b>	+0,4	+9,0	+3,9	+7,6	+1,1	+0,5	+3,2	+3,0	+1,7	+2,7	+1,5
<b>Total</b>	<b>+0,3</b>	<b>+7,4</b>	<b>+3,0</b>	<b>+7,2</b>	<b>+0,8</b>	<b>+1,0</b>	<b>+1,9</b>	<b>+5,8</b>	<b>+1,0</b>	<b>+3,0</b>	<b>+1,7</b>

Source : INAMI

Calculs IBA / OIE

**Frontaliers d'origine wallonne et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (arrondissements) au 30/06/2015 et variation 2005-2015**

Frontaliers d'origine wallonne et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (arrond.) au 30.06.2015, variation 2005-2015  
 - In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus der Wallonie nach Wohnort (Arrond.) zum 30.06.2015 und Veränderung 2005-2015



Source : INAMI

Calculs IBA / OIE

**Plus d'un tiers des frontaliers travaillant au Luxembourg habitent dans l'arrondissement d'Arlon**

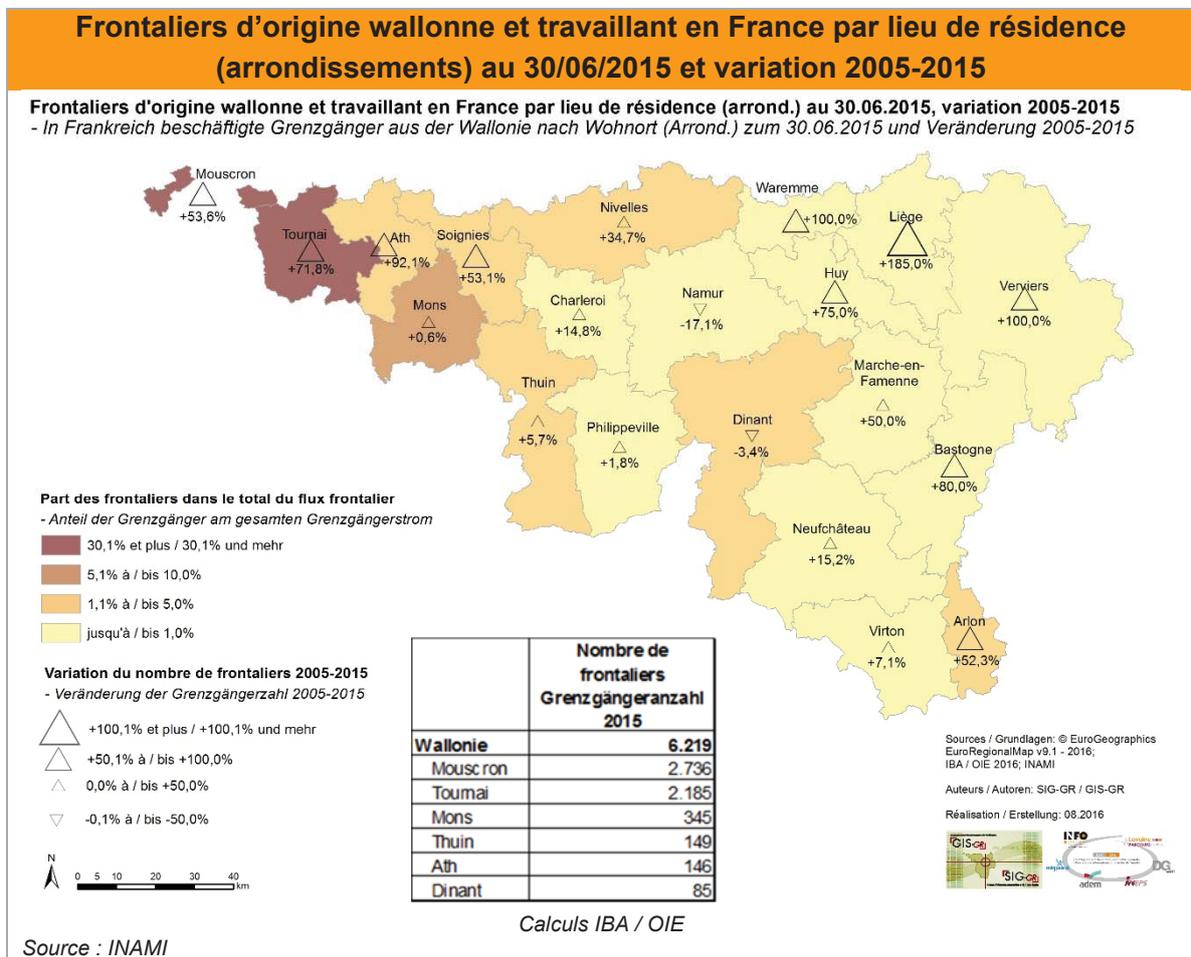
En 2015, une grande partie des frontaliers originaires de Wallonie et travaillant au Luxembourg habitent dans l'arrondissement d'Arlon (41,8 %). Cette répartition s'explique sans doute par la proximité géographique du Grand-Duché. Virton prend la deuxième place avec 18,8%. L'évolution des flux vers le Luxembourg enregistrée entre 2005 et 2015 progresse de presque 40%, ce qui correspond à environ 11 000 nouveaux frontaliers. L'augmentation la plus importante a été observée dans les arrondissements à proximité directe du Grand-Duché : Bastogne enregistre une hausse de 103 %, soit +2 618 personnes, Arlon une croissance de 2 566 nouveaux frontaliers vers le Luxembourg (+ 22%) et Verviers 1 855 (+55 %). En outre, il faut mentionner les progressions des arrondissements de Neufchâteau (+ 1 059) et de Virton (+1 336). Sur la même période, Neufchâteau a aussi connu un recul d'environ 1 700 frontaliers entrants depuis

la France, deux aspects qui conjointement sont sans aucun doute perceptibles sur le marché de l'emploi régional.

**La plupart de frontaliers travaillant en France habitent dans l'ouest de la Wallonie**

Plus de trois quarts des frontaliers d'origine wallonne et travaillant en France viennent des arrondissements de Mouscron (2 736) et Tournai (2 185). Ces deux arrondissements ont contribué à hauteur de 90% à l'accroissement observé entre 2005 et 2015 : 1 868 des 2 085 nouveaux frontaliers habitent ici.

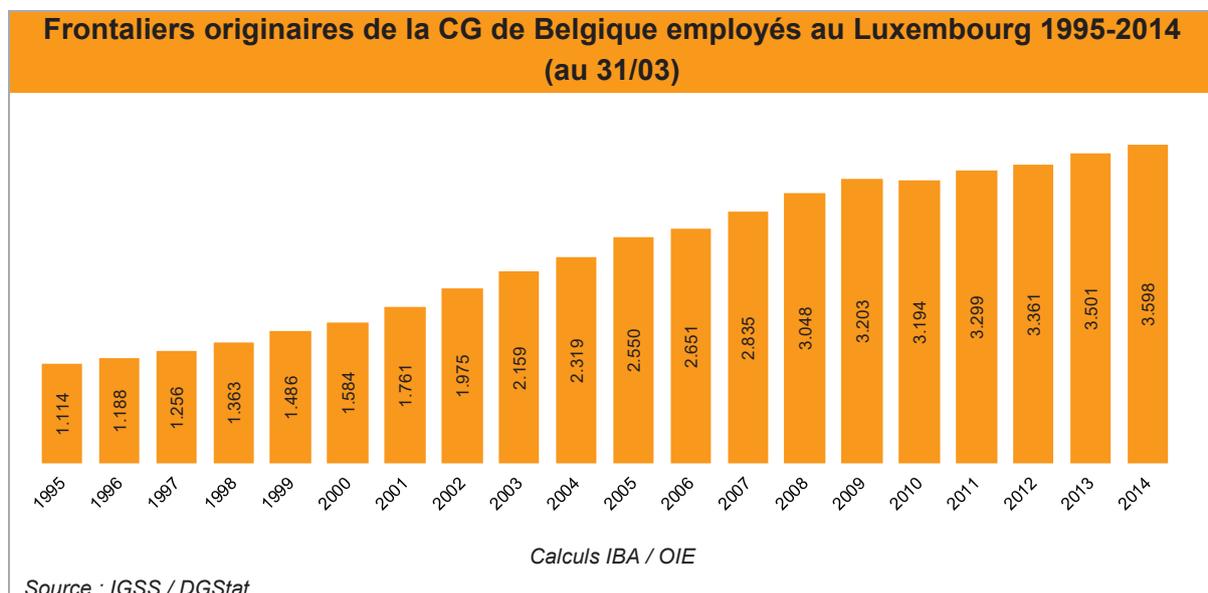
On peut supposer que les frontaliers travaillent surtout dans les régions françaises Champagne-Ardenne et Nord-Pas-de-Calais et ne viennent pas travailler en Lorraine, composante française de la Grande Région. A Ath, on observe aussi une augmentation du nombre des frontaliers vers la France, même si le nombre reste faible avec une hausse de 70 personnes. Il n'y a pas d'autres changements significatifs, la croissance dans les autres arrondissements et les reculs à Namur et à Dinan ne concernant que quelques individus.



## 6. Communauté germanophone de Belgique

### **Le nombre de frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique travaillant au Luxembourg continue d'augmenter**

En 2014, près de 3 600 frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique se rendent sur leur lieu de travail au Luxembourg. Le flux, dominé par les hommes (environ 70%), a plus que triplé entre 1995 et 2014. En 2009, le nombre de frontaliers sortants enregistre encore une hausse relativement importante (+5,1%) malgré la crise économique et financière. Le flux des frontaliers de la Communauté germanophone en direction du Luxembourg ne commence à subir les effets de la crise que l'année suivante en 2010 (-0,3%). Cependant, en 2013, on observe à nouveau une forte augmentation de 4 %, alors qu'elle s'élève à 2,8% en 2014.



### **Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 2004-2014 (au 31/03), variation par rapport à l'année précédente en %**

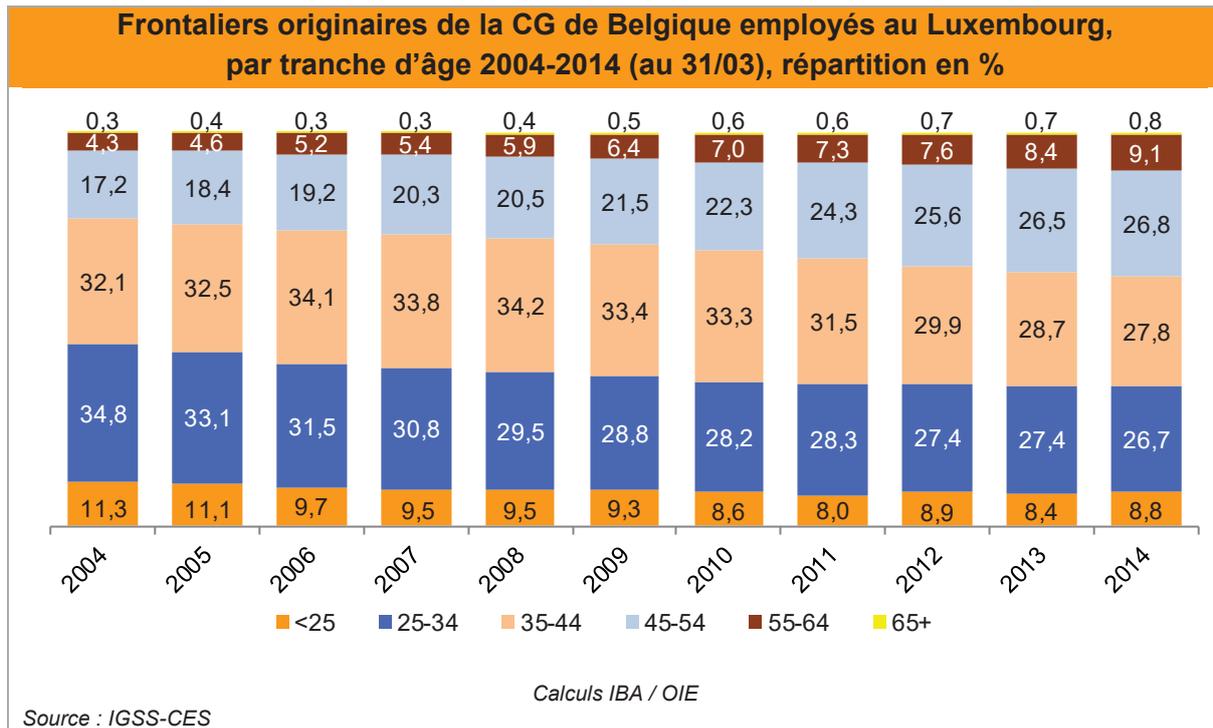
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Variation (%)	+7,4	+10,0	+4,0	+6,9	+7,5	+5,1	-0,3	+3,3	+1,9	+4,2	+2,8

Source : IGSS / DGStat

Calculs IBA / OIE

### **Le flux de frontaliers sortants en direction du Luxembourg vieillit de plus en plus**

L'analyse par tranche d'âge du flux de frontaliers sortants originaires de la Communauté germanophone qui se rendent au Luxembourg montre que les frontaliers ont statistiquement vieilli entre 2004 et 2014 : alors qu'en 2004, presque la moitié (46%) des frontaliers avait encore moins de 35 ans, ce n'est plus le cas que pour environ un tiers d'entre eux (35,5%) en 2014. Dans la même période, la part des plus de 55 ans a augmenté de 5,3 points de pourcentage pour atteindre 9,8%.



**Les frontaliers originaires de la Communauté germanophone et travaillant au Luxembourg travaillent dans le secteur de la construction ainsi que dans le commerce et la réparation...**

En 2014, les frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique et travaillant au Luxembourg sont représentés à hauteur de près d'un tiers (30,2 %) dans le secteur de la construction et d'un quart dans le secteur « Commerce et réparation ». Suit loin derrière le secteur « Transports et Communication » où travaillent 13,7% de ces frontaliers. Dans le secteur de la construction aussi, la croissance de l'emploi a été importante lors de la période 2004-2014 : 351 nouveaux frontaliers, soit une augmentation de 47,8 %. Les deux autres grands secteurs importants pour les frontaliers de la Communauté germanophone ont également gagné en importance : « Commerce et réparation » +285 personnes soit +46 % ; « Transport et communication » +389 personnes, soit +141%. Dans le secteur « Santé et action sociale », qui est dominé par les femmes, le nombre de frontaliers a augmenté de 153 individus sur la même période.

### Travailleurs originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par secteur économique 2004-2014\*

Evolution par secteur	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2011	2012	2013	2014
Agriculture	15	17	16	20	20	23	30	30	32	30
Industries extractives	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0
Energie/ Eau	-	-	-	-	-	-	8	7	9	9
Industrie manufacturière	227	252	235	258	264	264	265	245	244	233
Construction	735	849	915	935	1.003	1.032	1.021	1.036	1.049	1.086
Commerce et Réparation	616	618	657	748	758	794	842	836	865	901
Horeca	24	22	16	18	24	29	29	37	32	33
Transports et communication	205	217	232	252	303	391	403	431	466	494
Activités financières	72	83	89	102	99	103	111	110	110	106
Services aux entreprises	218	226	242	252	281	256	283	223	235	310
Administration publique	27	29	33	35	46	40	40	39	46	51
Education	9	11	11	11	13	11	14	12	16	15
Santé et action sociale	102	119	123	125	145	175	177	202	225	255
Services collectifs, sociaux et personnels	36	37	40	41	40	45	48	121	137	37
Activités des ménages	8	11	14	14	17	11	16	15	17	13
Sans affectation	24	58	27	23	34	19	11	17	14	25
<b>Total</b>	<b>2.319</b>	<b>2.550</b>	<b>2.651</b>	<b>2.835</b>	<b>3.048</b>	<b>3.194</b>	<b>3.299</b>	<b>3.361</b>	<b>3.497</b>	<b>3.598</b>

\* Aucune donnée ne peut être indiquée pour 2009

Source : IGSS / DGStat

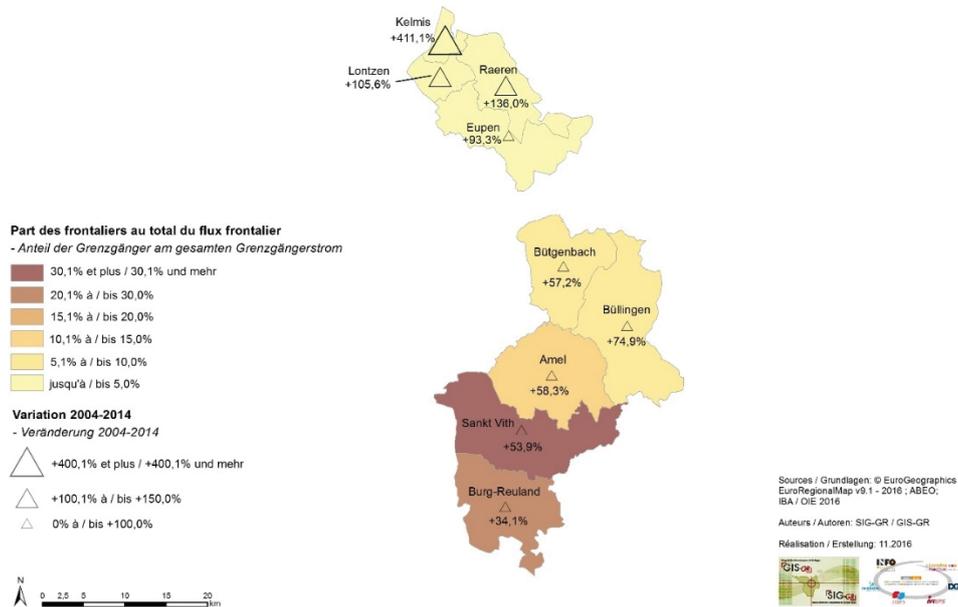
Calculs IBA / OIE

#### ...et habitent dans la partie sud de la communauté

L'analyse à petite échelle du flux frontalier met en évidence que dans la Communauté germanophone de Belgique également, la proximité de la frontière a une incidence sur le lieu de résidence des migrants journaliers. En effet, la grande majorité (91,2%) des frontaliers qui travaillent au Luxembourg vient de la partie sud de la communauté : la plupart d'entre eux résident à St. Vith (34,7%), à Burg-Reuland (24,6%) et à Amel (14,9%). Depuis 2004, on constate une légère extension de la zone d'influence du marché de l'emploi luxembourgeois vers le nord de la Communauté germanophone de Belgique : la part des frontaliers qui y résident a en effet légèrement augmenté au cours des dix dernières années (+2,7 points).

**Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par commune de résidence au 31/03/2014 et variation 2004-2014**

Frontaliers originaires de la CG Belgique employés au Luxembourg par comm. de résidence au 31.03.2014, variat. 2004-2014  
 - In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus der DG Belgien nach Wohngemeinden zum 31.03.2014 und Veränderung 2004-2014



**Les frontaliers belges se rendant en Allemagne**

Sources : Arbeitsamt der DG, Bundesagentur für Arbeit, Rapport économique et social du CES

Au 30/06/2015, le nombre de travailleurs frontaliers belges se rendant en Allemagne était de 6 034 personnes (à l'exclusion des indépendants, des fonctionnaires et des personnes exerçant une activité de faible importance). 195 se rendent en Rhénanie-Palatinat, 10 en Sarre. Cependant, le nombre de frontaliers belges à destination de l'Allemagne a baissé chaque année depuis 2006. Entre 2014 et 2015 on observe une très légère augmentation de 10 personnes. Aucune statistique officielle ne renseigne sur le nombre de frontaliers venant de la Communauté germanophone car le lieu de résidence du frontalier n'est pas enregistré. En se basant sur d'autres informations, l'office pour l'emploi de la Communauté germanophone estime toutefois qu'environ 80 % à 90 % des frontaliers vers l'Allemagne résident en Communauté germanophone de Belgique et jusqu'à 95 % dans l'arrondissement de Verviers.

Le pourcentage des femmes dans le flux de frontaliers Belgique-Allemagne est de 48,5 % en 2015, celui des salariés âgés (50+) de 39,8 %. Les navetteurs belges vers l'Allemagne travaillent notamment dans les secteurs de l'industrie/fabrication (17 %), de la santé et de l'action sociale (18 %) et du commerce (14 %).

En ce qui concerne le niveau de formation des frontaliers, on constate que la moitié d'entre eux a une formation professionnelle, qu'un quart possède un diplôme de l'enseignement supérieur et qu'un autre quart n'a pas de diplôme ou que celui-ci est inconnu aux autorités.

Par ailleurs, on note une proportion relativement élevée de frontaliers atypiques : en 2015, 56 % (soit presque 3 400 personnes) des navetteurs étaient de nationalité allemande. La plupart d'entre eux habitent probablement en Communauté germanophone de Belgique. Afin d'obtenir des informations sur la motivation des Allemands de transférer leur domicile en Belgique et de continuer toutefois à travailler dans leur pays d'origine, il est nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie qui devrait inclure des indicateurs complémentaires (tels que par exemple la participation sociale au lieu de résidence ou des informations relatives au système scolaire et de garde d'enfants du pays dans lequel les enfants sont éventuellement scolarisés).

# Annexe



## Portrait de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'emploi



L'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) collecte pour le compte du sommet de la Grande Région des informations sur le marché de l'emploi dans les régions partenaires et effectue des analyses sur le marché de l'emploi transfrontalier. Sur cette base il établit des prévisions et des recommandations d'actions pour les évolutions du marché de l'emploi à venir dans l'espace de coopération.

L'OIE est encadré par un comité de pilotage des représentants des régions impliquées qui définit les activités centrales en accord avec les responsables politiques de la Grande Région. La réalisation du programme de travail est assurée par un réseau de six instituts spécialisés de la Grande Région. Le secrétariat permanent et la coordination sont assumés par l'INFO-Institut à Sarrebruck.

Informations supplémentaires  
 Dr. Jeanne Ruffing (Coordinatrice)  
 Marie Feunteun, Alexa Holz-Himbert  
 c/o INFO-Institut  
 Pestelstraße 6  
 D- 66119 Saarbrücken  
 +49 (0) 681 / 9 54 13-12  
[www.iba-oie.eu](http://www.iba-oie.eu)

### Le réseau des instituts spécialisés

**INFO-Institut** (Saarland und Rheinland-Pfalz)

[www.info-institut.de](http://www.info-institut.de)

**Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine** (Lorraine)

[www.frontalierslorraine.eu](http://www.frontalierslorraine.eu)

**Lorraine Parcours Métiers** (Lorraine)

[www.lorpm.eu](http://www.lorpm.eu)

**Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique** (Wallonie)

[www.iweeps.be](http://www.iweeps.be)

**DGStat** (DG Belgien)

[www.dgstat.be](http://www.dgstat.be)

**ADEM – LISER**

**Agence pour le développement de l'emploi** (Luxembourg)

[www.adem.public.lu](http://www.adem.public.lu)

**Luxembourg Institute of Socio-Economic Research**

[www.liser.lu](http://www.liser.lu)



## Portraits des instituts spécialisés



### INFO-Institut

#### Sarre et Rhénanie-Palatinat



L'INFO-Institut est un institut de conseil et de recherche. Outre les questions de stratégie des entreprises et de développement des organisations, l'institut traite des sujets de recherche ayant trait au marché de l'emploi et à la région. Les activités portant sur le développement régional ne sont pas limitées au territoire national, mais axées sur le territoire de la Grande Région et revêtent donc une dimension européenne.

### ADEM, LISER

#### Luxembourg



L'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) est le service public de l'emploi au Luxembourg, placée sous l'autorité du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire. LISER est un institut de recherche public luxembourgeois, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ses travaux de recherche se concentrent essentiellement sur le domaine de la politique sociale et économique. Dans le cadre du réseau de l'OIE, les missions essentielles de l'ADEM et de LISER sont l'information sur les conditions de vie et de travail au Grand-Duché de Luxembourg et l'analyse du marché du travail dans la Grande Région, en collaboration avec l'OIE et ses partenaires.

### GIP Lorraine Parcours Métiers

#### Lorraine



Depuis le 1 janvier 2014, l'ancien partenaire de l'OIE, OREFQ, fait partie du Groupement d'intérêt public (GIP) Lorraine Parcours Métiers. Ce GIP a pour objet d'associer les compétences de l'OREFQ (OREF) spécialiste de la connaissance de la relation emploi-formation en Lorraine et celles d'INFFOLOR (CARIF), expert de l'information sur la formation et l'orientation tout au long de la vie. Financé par l'Etat et le Conseil régional de Lorraine, Lorraine Parcours Métiers contribue à la mise en

œuvre des missions de service public dans les domaines de la formation, de l'insertion, de l'observation et de l'emploi.

### **CRD des EURES Transfrontaliers de Lorraine**

#### **Lorraine**



Le Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine, association soutenue par le Conseil Régional de Lorraine et la Commission Européenne, a pour mission d'informer les salariés et les entreprises sur la mobilité transfrontalière dans la Grande Région, de participer à la gestion prévisionnelle de l'emploi, et de promouvoir la formation professionnelle transfrontalière. Le CRD EURES Lorraine constitue, avec son réseau d'experts, un fonds documentaire qu'il met à la disposition du public et diffuse des informations accessibles sur son site internet.

### **DGStat**

#### **Communauté germanophone de Belgique**



Le groupe de travail DGStat succède à l'Observatoire de l'Emploi de Belgique Orientale (ABEO). Il a été institutionnalisé fin 2010 dans une convention entre différentes organisations de la Communauté Germanophone, dont le ministère, le Conseil Economique et Social et l'Agence pour l'Emploi, après que les fondements nécessaires à sa création aient été mis en place dans le cadre du projet « DGStat », soutenu par le Fonds Social Européen. Les missions du groupe de travail sont la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion de différentes statistiques, ainsi que la publication d'études. Il vise aussi à promouvoir les échanges entre les producteurs et les utilisateurs des données au sein de la Communauté Germanophone de Belgique, mais aussi au-delà.

### **Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique**

#### **Wallonie**



L'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

## Bibliographie

- AGAPE (Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord) : Le marché immobilier en Lorraine Nord : ralentissement conjoncturel ou assainissement structurel ? . infObservatoire n° 31, septembre 2013.
- Auburtin, Eric : Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine. Analyse géopolitique régionale appliquée. Thèse de doctorat, Tome 2, Université de Paris 8, 2002.
- Belkacem, Rachid : Les travailleurs lorrains, Travail et Emploi, n° 106, avril-juin 2006 (Rachid Belkacem, Monique Borsenberger, Isabelle Pigeron-Piroth).
- Braun, Pascale : En phase avec le Sillon, Thionville plaide pour un co-développement franco-luxembourgeois. Correspondances lorraines, 13 juillet 2016.
- Braun, Pascale : Grand Est, l'Europe entre voisins. Correspondances lorraines, septembre 2016
- Bundesministerium für Arbeit und Soziales: Klare Regeln für Leiharbeit und Werkverträge. Pressemitteilung vom 01. Juni 2016
- Ballschmiede, Huguette : Wohnmobilität deutscher Staatsangehöriger im Raum Moselle-Est. Studie im Auftrag des Etablissement Public de la Métropole Lorraine (EPML), 1998.
- Europäische Union : Verordnung (EG) Nr. 883/2004 des Europäischen Parlaments und Rates vom 29. April 2004 zur Koordinierung der Systeme der sozialen Sicherheit.
- FOREM, Wallonie : Impact de la crise économique sur le marché de l'emploi en Région wallonne, mars 2010.
- IBA / OIE : Bericht zur Bericht zur wirtschaftlichen und sozialen Lage der Großregion 2015/2016 / Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2015/2016.
- IBA / OIE : 9. Bericht der Interregionalen Arbeitsmarktbeobachtungsstelle / 9<sup>e</sup> rapport de l'Observatoire Interrégional de l'Emploi, 2014.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : Revenus des frontaliers lorrains du Luxembourg : des atouts tirés de la métropole luxembourgeoise. Economie lorraine, Nr. 280, 2012.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : 160 000 travailleurs frontaliers en ACAL – INSEE Analyses, février 2013, n°3
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : Consolidation de la croissance au Luxembourg, en Allemagne et en Belgique, ralentissement en Suisse, INSEE Conjoncture, Alsace - Champagne-Ardenne – Lorraine, n°3, mai 2016
- Le Républicain lorrain : Frontaliers, Villerupt réclame une compensation, édition en ligne du 16 octobre 2015.
- Leduc, Kristell : La main-d'œuvre frontalière et étrangère ne suffit plus à ralentir le vieillissement de la population active occupée du Luxembourg. In : CEPS, Vivre au Luxembourg 81/2012.

- Maier, Jörg / Troeger-Weiss, Gabi : Die Bedeutung der Grenzgänger für die Regional- und Wirtschaftsstruktur am Oberrhein. In: Maier, Jörg / Wackermann, Gabriel (Hg.): Frankreich. Ein regionalgeographischer Überblick. (Wissenschaftliche Länderkunden, Bd. 35), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990.
- Ramm, Michel : Saarländer im grenznahen Lothringen. „Invasion“ oder Integration? In: Geographische Rundschau 51, H. 2, 1999.
- Ramm, Michel : Vivre et habiter de part et d'autre d'une frontière: l'exemple de l'espace Sarre-Moselle/Est. In: Leinen, Jo (Hg.): Saar-Lor-Lux. Eine Euro-Region mit Zukunft? (Schriftenreihe Geschichte, Politik & Gesellschaft der Stiftung Demokratie Saarland, Bd. 6), St. Ingbert, 2001.
- Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit: Weniger Einpendler aus Lothringen ins Saarland – langfristige und kurzfristige Entwicklungen dafür verantwortlich, Presseinformationen 03. Mai 2011.
- RETEL : Tableau de bord du marché de l'emploi, n°4, Oktober 2015
- STATEC : Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010. Le Luxembourg 1960-2010, Juin 2012.
- STATEC : Note de conjoncture, n° 1-14. Luxembourg, 2014.
- Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux. (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang, 2012.



